



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.





33 a 9.

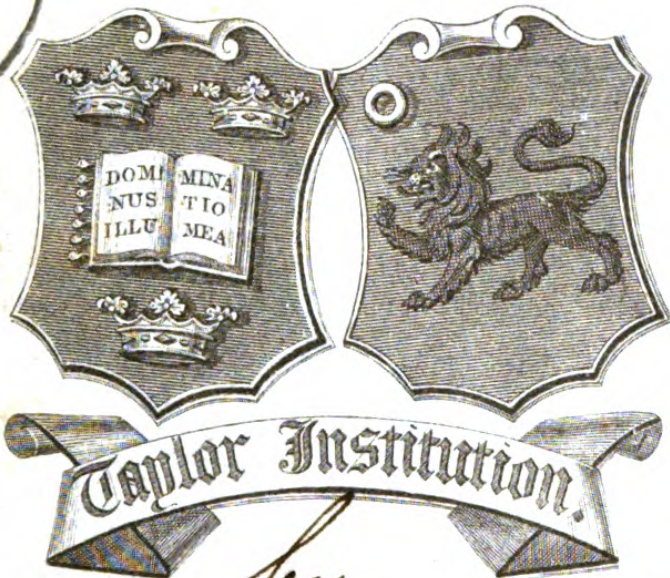


✓ 33. a. 9

Presented to the

186

158



by  
The Rev. Dr. Wellesley  
Principal of New Inn Hall





1

2

3

4

5

6



# LE CASTOIEMENT,

O U

## INSTRUCTION

### DU PERE A SON FILS.

Ouvrage Moral en vers, composé dans  
le treizieme siecle.

Suivi de quelques pieces historiques,  
& morales aussi en vers & du même  
siecle.

Le tout précédé d'une Dissertation sur  
la Langue des Celtes.

Avec quelques nouvelles observations  
sur les étimologies.



A LAUZANNE, & se trouve,

A PARIS,

Chez CHAUBERT, Quai des Augustins, à la  
Rénomée,

Et CLAUDE HERRISSANT, Imprimeur, rue  
Notre-Dame, à la Croix d'or.

---

M. D C C. L X.

33 a. 9

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.



154

A

MONSEIGNEUR  
L'AVOCAT GENERAL.\*

MONSEIGNEUR,

*L'Ouvrage dont je suis l'Editeur ;  
est une des meilleures productions du  
treizieme siecle. Votre illustre Pere  
l'avoit distingué entre plusieurs autres ,  
que j'avois eu l'honneur de lui commu-  
niquer. Il avoit désiré que cette piece ,  
si longtemps ignorée , pût se répandre  
par la voie de l'impression ; & ses bontés*

\*Messire Omer Joly De Fleury , Chevalier  
Seigneur de la Vallette , la Mouffe , Briosne  
& autres lieux. Conseiller ordinaire du Roi  
en son Conseil d'Etat , Premier Avocat General  
de Sa Majesté au Parlement , & Conseiller  
d'honneur en son Grand Conseil.

*pour moi , lui en avoient fait accepter la dédicace. A qui puis-je mieux l'offrir aujourd'hui , Monseigneur , qu'à un Fils , son successeur dans une de ses places éminentes , & l'héritier de ses talens & de ses vertus ? Un Pere qui iustruit son Fils , qui lui prescrit la maniere de se conduire dans le monde ; qui lui indique les routes qu'il doit suivre , & celles qu'il doit éviter , est un sujet d'autant plus digne de vous être présenté , qu'il est l'image fidelle de l'auteur de vos jours. Nous sçavons tous à quel degré il possédoit l'art & le talent d'instruire ; vous en êtes , Monseigneur , une preuve éclatante ; mais ses instructions ne se bornoient point à ses seuls Enfans ; ses lumieres brillèrent aux yeux de toute la France , & de l'Auguste Sénat , dont il fut longtemps un des principaux ornemens. Il aimoit à se communiquer , & ceux qui le consultoient , étoient aussi satisfaits*



D É D I C A T O I R E.    v

*de ses solutions , qu'enchantés de sa politesse. Orné de toutes les vertus Morales , Chrétiennes & Politiques , il étoit bon mari , bon pere , bon citoyen & bon ami. Il aimoit & protegeoit la Religion , chérissoit & soutenoit les gens de bien autant qu'il détestoit & faisoit punir les méchans. Rome eût fait élever des monumens à sa gloire , mais il a sçu en graver lui-même dans nos cœurs , & dans les écrits publics qui ne s'effaceront jamais. Oui la perte de ce grand homme sera toujours présente à notre souvenir. Si quelque chose peut contribuer à nous la rendre moins sensible , c'est de nous avoir laissé trois Fils , qui profitant de ses solides leçons , marchent si exactement sur ses traces. Un nom comme le Vôtre , Monseigneur , à la tête de ce petit Ouvrage , ne contribuera pas peu à le faire accueillir favorablement du Public. Je vous prie de le recevoir comme un hommage qui vous*

ÉPITRE DÉDICATOIRE.

*est dû , comme une marque sincere de la  
profonde veneration que je conserverai  
toute ma vie pour la memoire d'un de  
nos plus grands , & de nos plus sçavants  
Magistrats , enfin comme une preuve  
du profond respect avec lequel je suis :*

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & très-  
obeissant serviteur,  
**BARBAZAN.**



## P R E F A C E.

L'Acueil que l'on a fait aux Fabliaux & à l'Ordene de Chevalerie me persuade que le Recueil que je done aujourd'hui, ne sera pas moins favorablement reçu du Public.

Il contient des Poësies morales & historiques pour lesquelles plusieurs personnes m'ont marqué quelque empressement.

Il seroit à souhaiter que l'on pût doner les ouvrages de tous nos anciens Auteurs, rien ne nous instruiroit mieux des usages & des mœurs de nos peres, rien aussi ne nous éclairciroit davantage sur l'origine, & sur les variations de notre Langue.

C'étoit le projet de l'illustre M. Joly de Fleury ancien Procureur General, l'un des plus grands, & des plus éclairés

Magistrats que jamais la France ait eu. Tout le monde a connu son amour pour sa Patrie & pour le bien de l'Etat ; mais la mort nous l'a enlevé trop tôt. Nous sommes redevables à ce grand home des précieux manuscrits de Monsieur Du Puis , qui sans lui nous auroient été enlevés par l'étranger.

Je ne m'étendrai pas davantage sur les éloges qu'il mérite à tous égards , M. le Beau l'ainé \* , si connu par sa profonde érudition & par la justesse de son esprit , l'a peint au vrai & n'a rien laissé à désirer dans l'Építaphe qu'il a faite , & qui est posée dans l'Eglise de S. André des Arts , lieu de la sepulture de cette Maison , dont je joins une copie cy-après.

M. Guichard qui s'est fait connoître par quelques ouvrages de Poësie qu'il a donés au Public , a voulu partager la

\* M. le Beau l'ainé est de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres.

gloire

gloire de M. le Beau , en donant une imitation en vers de l'Epitaphe Latine. J'espere que les sentimens de ces deux Auteurs , seront d'autant plus agréés qu'ils sont en cette partie l'écho de la façon de penser du Public sur ce grand home.

Quelques personnes m'ont reproché que j'avois poussé mon sentiment trop loin , dans ma Dissertation sur l'origine de la Langue Françoise , en disant qu'elle est toute Latine. Je ne suis pas seul de ce sentiment, il est adopté par tous les Sçavans. D'ailleurs je me suis exprimé page 25. sans équivoque, j'y dis simplement, que tout le fonds de notre Langue vient de celle des Latins.

Je n'ai jamais entendu soutenir, que tous les noms des lieux, des animaux, oiseaux, poissons, coquillages, plantes, vêtemens, étoffes & outils d'artisans, vinssent du Latin, principalement ceux donés depuis environ trois siècles.

Les Latins n'ont pu doner des noms qu'à ceux des lieux , des animaux &c. qu'ils connoissoient ; & non à ceux qu'ils ne connoissoient pas.

La plûpart des animaux , oiseaux , plantes , &c. ont été nommés soit relativement à leur propriété , ou figure , soit du nom des perſones qui les premières en ont pris , & en ont fait usage.

Les étoffes pour la plûpart , les vêtements & outils , portent les noms des inventeurs & fabricateurs.

Mais quant au fonds des Langues Françoise , Italiene , Espagnole & Portugaise , il est constant qu'il est émané de la Latine.

M. le Marquis de Maffei Auteur celebre , ne balance pas à soutenir affirmativement que le fonds de la Langue Italiene n'est puisé que dans la Latine. M. de San-Severino , qui joint à une grande justesse d'esprit une profonde érudition , vient de nous doner un Essai



ou Dissertation sur l'origine de cette Langue , dans son premier volume du *Genie de la littérature Italienne* , dans lequel il demontre jusqu'à l'évidence qu'elle est pour le fonds entierement Latine.

S'il se trouve dans la Langue Italiene & dans la Françoisé quelques mots qui ont quelque ressemblance avec ceux des Langues du Nord , on ne doit pas en conclure que nous les tenions de ces peuples, mais il doit passer pour constant , que ces mêmes peuples & nous , les avons pris du Latin.

Je ne m'étendrai pas davantage , sur cette matiere , elle mérite un traité séparé soutenu d'exemples , que nous soumettrons incessamment au jugement des Sçavants , & du Public , en lui mettant sous les yeux tous nos anciens Poëtes François , jusqu'à présent ignorés , avec un extrait de toutes leurs productions , & dans lequel nous indiquerons les manuscrits , où ils ont été conservés.



**E P I T A P H Æ**  
**DE M. JOLY DE FLEURY,**  
*Ancien Procureur General.*

**D. O. M.**

**H I C J A C E T**

**Guillelmus-Franciscus JOLY DE FLEURY**

Ex nobilis Magistratûs gremio oriundus,

Supremi Senatûs lumen & columna.

Ad sublimiores Oratoris & Procuratoris Catho-  
lici gradus evectus,

Utrique muneri non impar,

Legum Minister, fuit & ipse lex loquens.

Eloquentiâ, labore, doctrinâ,

Regi, Patriæ, ordinibus omnibus,

Æquè deditus, æquè commendatus, æquè  
acceptus,

Sapientiâ, comitate, justitiâ, in admiratione;  
fuit & amore.

Temporibus procellosis & in negotiis intricatis-  
simis

Semper idem, semper sui compos; veri &  
justi tenax.

Nunquam consilio & ratione defectus est, vir  
prudens & providus.

A publico munere spontè semonus,

Orijum ejus labor intensior.

Ad religiosa & pacifica comitia si duciâ Principis  
Non semel evocatus.

Ecclesiæ & Imperii jura inexhaustâ eruditione  
asseruit,  
Eucleatius elucidavit.

Uxori mente & animo addictus, liberorum &  
amicus & Parens;

Parcus victu, habitu modestus, avitæ tenuitatis  
Æmulator severus.

Laborem assiduum prece interpungebat  
Vera in Deum Pietate conspicuus.

**ELECTISSIMA CONJUX ET LIBERI MARITO  
PARENTIQUE CARISSIMO POSUERE.**

Vixit annos 80. menses 4. dies 14.

Obiit anno reparatæ salutis. M. DCC. LVI.

Die 25. Martii, horâ octavâ matutinâ.

# I M I T A T I O N

*De l'Építaphe précédente.*

Avec nos cœurs sous ce Marbre repose  
La cendre de FLEURY, ce docte Magistrat,  
Colonne & soleil du Senat,  
Dont le vaste génie embrassant toute chose  
Se jouoit à son gré des sublimes emplois,  
Et qui Ministre pur des Loix,  
En fut lui-même une parlante.  
On le chérit autant qu'on l'admira.  
Laborieuse, éclairée, éloquente,  
Son ame à la Patrie, au Roi se consacra,  
Vrai, juste, constamment le même,  
Dans les temps les plus orageux  
Brilla sa sagesse suprême.  
Ami, Père, Époux, il gagna tous les vœux,  
Il se montra l'imitateur sévère  
Des qualités de ses Ayeux;  
Frugal, simple au dehors, modeste au fond,  
pieux,  
S'il quittoit le travail, c'étoit pour la prière:  
Il n'est plus ! Mais du Ciel ineffable bonté !  
Le Ciel veut qu'il revive en sa Postérité.

## T A B L E.

<b>D</b> iffertation sur la langue des Celtes. <i>Pag. j.</i>	j.
Sur la langue de Suisses.	xlviij.
Observations sur les Etimologies.	1
Le Castoiment du Pere à son Fils, Ouvrage moral,	I
Il renferme les Contes suivants.	
<i>Du Preudome qui avoit demi ami,</i>	7
Le Fils se vançoit d'en avoir cent, qui dans une occasion lui manquerent tous, il n'y eut que le demi ami du pere qui se prêta à lui rendre service.	
<i>De deux bons amis loiax (fideles),</i>	18
Ce Conte a été traité par Bocace journée 10. nouvelle 8.	
<i>De l'home &amp; du Serpent, Fable,</i>	36
<i>D'un Versesieres (Poète) &amp; d'un Boçu,</i>	39
<i>De deux Clercs (jeunes étudiants),</i>	44
<i>De la male feme,</i>	47
Un home s'en va à sa vigne, se creve un œil, il revient à la maison; la femme pour faire sauver son galand, bouche le bon œil, le galand s'échape. Ouville a doné ce Conte	
Tome 1. page 1, 8.	
<i>Autre de la male Dame,</i>	50
Un home arriva au logis où sa femme avoit fait venir son galand, la mere & la fille lui montrent une piece de velours dont elles lui couvrent la vuë, le galand pendant ce temps-là sort.	
<i>Autre de la male feme,</i>	53
Pareille aventure, la femme fait croire à son mari que le jeune home avoit été pour-	

suivi par deux assassins , qu'elle lui avoit doné  
retraite , le mari loue sa charité.

<i>Du Fableor. Conte fort ingenieux ,</i>	57
<i>De la male vieille qui conchia ( trompa ) la preude feme ,</i>	62
<i>De celui qui enferma sa feme en une Tor ,</i>	71
Le Georges Dandin de Moliere.	
<i>D'un home qui commenda son avoir , &amp; cil à qui il le commanda li nia ,</i>	82
Dixieme nouvelle de la huitieme journée de Bocace.	
<i>Le jugement de l'huile qui fut prise en garde ,</i>	91
<i>D'un home qui portoit grand avoir ,</i>	101
Jugement attribué au Duc d'Ossone.	
<i>De deux Borgois &amp; d'un Vilain ,</i>	110
Il se trouve dans Ouville , Tome 2.	
<i>Du Tailleur le Roy &amp; de son Sergant , ( garçon )</i>	115
<i>De deux Lecheors , ( parasites ) ,</i>	122
<i>Du Vilain qui dona ses bués au loup ,</i>	126
Traité par la Fontaine.	
<i>Du Larron qui embraca le ray de la Lune ,</i>	132
<i>Du Marchant qui ala veoir son frere ,</i>	139
<i>D'un Larron qui demeura trop au tresor ,</i>	145
<i>D'un Philosophe qui passoit par un cimen- tire [ cimetiere ) ,</i>	148
<i>Chronique de S. Magloire ,</i>	164
<i>Les cris de Paris vers 1270.</i>	185
<i>Les Montiers ( Eglises ) de Paris ,</i>	205
<i>Du Varlet qui épousa Notre Dame ,</i>	216
<i>D'un Moine que Notre-Dame garit de son lait ,</i>	227
Vocabulaire.	247

## DISSERTATION



# DISSERTATION

SUR LA LANGUE

DES

CELTES OU GAULOIS.

**S** I l'origine des peuples, qui ont habité les premiers cette partie de l'Europe que nous appelons la France, nous étoit connue, il ne seroit pas impossible de découvrir la Langue dont ils se servoient ; mais toutes les recherches qu'on peut faire sur cette question ne se terminent qu'à des incertitudes. Les uns les font venir de la Phénicie, les autres de cette partie de la Grece nommée Dorie ; Ceux-ci pré-

tendent qu'ils étoient originaires de la Scythie, & ceux-là veulent qu'ils fussent Phrygiens. Les uns & les autres ont cherché à établir le sentiment auquel ils ont donné la préférence sur des témoignages de l'antiquité ; mais lorsqu'on vient à examiner ce qu'ils ont produit, on n'appërçoit que de simples allégations, ou tout au plus que des conjectures destituées de fondement. Tout ce qu'on peut assurer, c'est qu'ils se nommoient eux-mêmes Celtes, & qu'ils étoient ainsi appellés par les autres peuples. Les noms de Gaulois & de Galates, qui ont vrai-semblablement la même origine que celui de Celtes, & sous lesquels ils sont connus dans les Auteurs Grecs & Latins ne leur ont été donnés que postérieurement (a).

(a) Pausan. Attic. III. Ὅψι ἀυτῶς καλεῖσθαι Γαλάτας ἐξενίκησε. Κελτοὶ γὰρ κατὰ τε σφᾶς, ἢ παρ᾽ ἄλλοις ὠνομάζοντο.



Ces Celtes avoient, comme les autres peuples de la terre, une Langue pour communiquer les uns avec les autres; mais quelle étoit cette Langue? Le défaut de monumens ne nous permet point de rien assurer. Etoit-elle la même dans toute l'étendue des Gaules, ou étoit elle différente dans ses diverses parties? César semble dire que la Langue qui se parloit dans une partie n'étoit pas la même que celle dont on se servoit dans une autre. Après avoir observé que toute la Gaule étoit divisée en trois parties, la Belgique, l'Aquitaine & la Celtique, il ajoute (a). que les loix, les usages & la Langue de ces trois parties n'étoient pas les mêmes; mais cette expression de César peut

(a) Cæs. de Bell. Gall. Lib. I. *Gallia est omnis divisa in partes tres, quarum unam incolunt Belgæ, aliam Aquitani, tertiam qui ipsorum linguâ Celtae, nostrâ Galli, appellantur. Hi omnes linguâ, institutis, legibus inter se differunt.*

n'indiquer que différens dialectes, qui ne changeant rien au fond de la Langue, différoient assez pour faire croire à un étranger que ce n'étoit pas la même Langue. C'étoit assez la maniere dont les anciens jugeoient des Langues. Un tour différent, des variations marquées dans la prononciation suffisoient pour leur en faire conclure la diversité. La même chose arriveroit encore aujourd'hui à un homme qui, n'ayant aucune connoissance de la Langue Françoisé viendroit en France. Si après avoir entendu parler les habitans de la Capitale & ceux de l'Isle de France, il entendoit ensuite les Auvergnats, les Limosins, les Gascons, les Languedociens & autres, ne s'imagineroit-il point qu'il y auroit différentes Langues dans le Royaume, quoique dans le fond ce soit par-tout la même, & qu'elle ne soit différenciée que par ses dialectes? Ce jugement que je porte de la Langue des

*sur la Langue des Celtes.* ▼

Celtes & l'interprétation que je donne au texte du Capitaine Romain est appuyée de l'autorité de Strabon. Ce Géographe parlant de ces peuples s'exprime d'abord comme César. Il dit, comme lui, qu'ils n'ont pas tous la même Langue ; mais il ajoute (a), qu'elle est un peu variée dans les différentes provinces. Cette addition restreint la première partie de sa proposition, & prouve qu'il n'a point cru que les Langues qui se parloient chez les Celtes fussent réellement différentes ; car de légères ou de petites variations ne changent point une Langue ; elles ne produisent que différens dialectes, dans lesquels on retrouve toujours le même fond & le même génie.

Cette Langue, quelle qu'elle fut, a du subir, même avant le temps de

(a) Strab. Lib. IV. p. 122. ὁμογλώττις δ' ἔστι πάντας, ἀλλ' ἐνίς μικρὸν παραλαμβάνοντας ταῖς γλώτταις.

César, le sort de toutes les Langues vivantes, c'est-à-dire, s'altérer, ou recevoir des accroissemens par le commerce avec les peuples voisins. Les Phocéens qui s'établirent à Marseille six cents ans avant l'Ere Chrétienne, & qui y fonderent une république riche & puissante communiquèrent à leurs voisins plusieurs termes de leur Langue. Le séjour d'Annibal dans les Gaules, sur-tout dans la Province d'Aquitaine & dans celle qui porta depuis le nom de Gaule Narbonnoise, introduisit aussi dans la Langue des Celtes divers mots Puniques. Plusieurs habitans de ces Provinces servans dans les armées des Carthaginois y apprenoient leur Langue. Polybe nous parle d'un Celte ou Gaulois nommé Autarit (a) qui avoit appris le Punique pendant le temps qu'il avoit servi avec eux; & le même Auteur nous

(a) Polyb. Lib. I. p. 80. Πάλαι στρατιώμενος (Αυταρίτης) ἤδρι διαλέγεσθαι φοινικισί.

*sur la Langue des Celtes.* vij  
 apprend que ceux des Gaulois qui s'étoient enrollés dans leur milice aimoient à converser ensemble dans la Langue qu'ils avoient apprise & parlée dans leur camp (a). Ces soldats de retour dans leur patrie y rapportèrent plusieurs termes qui furent incorporés dans la Langue du pays. C'est ainsi que nos Croisés revenant de leurs expéditions dans l'Orient nous ont communiqué l'usage de plusieurs termes qu'ils avoient entendu souvent prononcer dans la Grece, dans la Syrie & dans l'Egypte. La même chose est arrivée de la part des Romains, lorsqu'ils se furent rendus maîtres de la Provence & de l'Aquitaine. Les Colonies qu'ils y établirent environ six vingts ans avant l'Ere Chrétienne y apporterent l'usage de la Langue Latine & en communiquèrent dif-

(a) Polyb. ibid. p. 81. Τάυτη δὲ οἱ πλείστοι συναίνοντο τῇ διαλέκτῳ διὰ τὸ μῆκος τῆς προγεγεννημένης τῆς ἑραλίας.

férens termes à leurs voisins. Tel devoit être avant César, & lors de son expédition dans les Gaules, l'état de la Langue Celtique. C'étoit l'ancien idiome du pays mêlé de différens termes des Langues Grecque, Punique & Romaine.

Quant aux lettres ou caractères les anciens Celtes n'en avoient point l'usage. Leur Religion, leurs Loix, les actions célèbres de ceux qui s'étoient distingués parmi eux ne se conservoient que par tradition dans des *Carmes* que leurs jeunes gens apprenoient sous la discipline des Druides (a). Cette ignorance leur étoit

(a) Cæs. de Bell. Gall. Lib. VI. *Druides à bello abesse consueverunt, neque tributa cum reliquis pendunt, militiæ vacationem omniumque rerum habent immunitatem. Tantis excitati præmiis & suâ sponte multi in disciplinam conveniunt, & à parentibus propinquisque mittuntur. Magnum ibi numerum Versuum ediscere dicuntur. Itaque nonnulli annos videnos in disciplinâ permanent; neque fas esse existimant ea litteris mandare.*

commune



commune avec d'autres peuples. Andro-  
tion ancien Historien cité par Elie (a),  
nous apprend qu'aucun ancien Thrace  
n'avoit l'usage des lettres, que tous les  
Barbares qui habitoient l'Europe, dans  
lesquels les Celtes étoient compris, ju-  
geoient qu'il étoit honteux de les con-  
noître, & que ceux qui demeuroient en  
Asie en faisoient peu de cas. D'autres na-  
tions persévérerent plus long-temps que  
les Celtes dans cette ignorance. Si l'on  
s'en rapporte au témoignage de l'His-  
torien Socrate (b), les Gots ne reçurent  
l'usage de l'écriture que trois cent  
soixante-dix ans après Jésus-Christ,  
d'Ulfila leur Evêque. Ce fut, dit-on,  
saint Jérôme, qui quelques années après  
donna aux peuples de la Dalmatie les  
caractères dont ils se servirent depuis,

(a) *Ælian. Var. Hist. Lib. VIII. C. VI.*

(b) *Socrat. Hist. Eccl. Lib. IV. c. 33. Τότε δὲ  
καὶ ἐφ' ἑλπίδας ὁ τῶν Γότθων ἐπίσκοπος γραμμάτια  
ἔφευρε γοτθικά.*



& dans le siècle suivant. Saint Cyrille en donna aussi à ceux de l'Illyrie (a). Les Esclavons ne commencerent à les connoître que vers le milieu du neuvième siècle, dans lequel ils adopterent les caractères qui leur furent enseignés par le Philosophe Methodius (b). Les Celtes cependant avoient, du temps de César, des caractères (c) dont ils se servoient dans leurs comptes particuliers & publics; mais comme ces caractères étoient Grecs, ils ne pouvoient être de la première antiquité. Les Celtes ne les te-

(a) Walt. Proleg. II. §. 13. *Hieronymum verò litteras Græcis satis affines Dalmatis tradidisse, una cum versione Bibliorum vernaculâ, alias verò à Cyrillo inventas Illiricis traditas, ipsorum libri istis characteribus conscripti qui ab eorum inventoribus adhuc Hyeronimiani & Cyrilliani dicuntur, hodie testantur.*

(b) Avent. Annal. Lib. IV.

(c) Cæs. de Bell. Gall. Lib. VI. *Cùm in reliquis ferè rebus publicis privatisque rationibus Græcis litteris utantur.*

*sur la Langue des Celtes.* x

noient que des Phocéens , encore ne furent ils point adoptés dans toutes les Gaules , car ils ne pénétrèrent point dans la Septentrionale ou la Belgique. On peut le conclure d'un fait rapporté par César. Q. Ciceron étant assiégé par les peuples de Trèves , César qui vouloit avoir de ses nouvelles & lui donner des siennes , lui écrivit en caracteres Grecs , de peur que ses desseins ne fussent découverts par ses ennemis (a). Cette précaution devenoit inutile , si ces caracteres étoient connus & en usage dans cette partie de la Gaule.

La révolution arrivée dans les Gaules par les conquêtes des Romains environ quarante cinq ans avant l'Ere

(a) Cæs. ibid. Lib. V. *Ibi ex Captivis cognoscit quæ apud Ciceronem gerantur , quantoque periculo res sit ; tum cuidam ex Equitibus Gallis magnis præmiis persuadet , ut ad Ciceronem epistolam perferat. Hanc Græcis conscriptam litteris mittit , ne interceptâ epistolâ , nostra ab hostibus consilia cognoscantur.*

Chrétienne en occasionna une dans la Langue & les caractères des Celtes. Un des articles de la politique de ces conquérans étoit que leur Langue fût aussi étendue que leur Empire. Ils ne traitoient qu'en Latin avec tous ceux avec lesquels ils avoient quelque affaire, & ils ne souffroient point que les autres traitassent avec eux dans une autre Langue (a). Cette nécessité imposée sur tout aux vaincus rendit la Langue Latine commune dans les Gaules, & y abolit

(a) Valer. Max. Lib. 2. §. 2. *Magistratus verò prisca quantoperè suam populique Romani majestatem retinentes se gesserint, hinc cognosci potest, quòd inter cætera obtinendæ gravitatis indicia, illud quoque magnâ cum perseverantiâ custodiebant, ne Græcis unquam, nisi Latine, responsa darent. Quin etiam ipsa linguæ volubilitate quâ plurimum valent excussa, per interpretem loqui cogebant, non in urbe tantum nostrâ, sed etiam in Græciâ & Asia; quòd scilicet Latine vocis honos per omnes gentes venerabilior diffunderetur.*

insensiblement le Celtique, de manière qu'il n'en resta rien, ou presque rien; car on doit compter pour rien quelques termes de cette ancienne Langue, qui subsistent peut être encore dans quelques noms de lieux ou de villes.

Cette proposition qu'il ne s'est rien conservé ou presque rien de la Langue Celtique a contre elle de grands noms. Des Sçavans distingués dans la République des Lettres, les uns ont prétendu qu'il s'étoit transmis un grand nombre de mots Celtiques dans la Langue Françoisse telle même qu'elle se parle aujourd'hui, & les autres ont cru que le Celtique subsistoit encore en son entier dans la Langue Arémorique qui est en usage dans la Basse Bretagne. La prévention en faveur de l'ancienne Langue des Celtes a été même portée si loin par quelques uns, qu'ils l'ont regardée comme la Langue primitive; & comme s'ils eussent connu tous les termes de cette Langue, &

qu'ils eussent été au fait de son génie particulier, ils n'ont pas craint d'avancer que sans le secours de ce qu'ils ont imaginé être l'ancien Celtique, il étoit impossible d'entendre les Langues Orientales.

Qu'il me soit permis de le dire, ces différentes assertions ne sont que des systèmes qui portent à faux & qui n'ont aucun fondement solide. L'aveu fait par la plupart des Sçavans qu'il ne reste aucune pièce de comparaison pour juger de la conformité de ce qu'ils prétendent être l'ancien Celtique, soit avec notre François actuel, soit avec le bas Breton, auroit du seul les arrêter & leur faire entrevoir que toutes leurs recherches, quelque érudites qu'elles fussent ne les conduiroient à rien surquoi ils pussent compter. Je ne détaillerai point ici les aveux de ces différens Sçavans, je me contenterai de rapporter celui de l'éditeur du Dictionnaire bas Breton,



composé par D. Le Pelletier Religieux Bénédictin de la Congrégation de saint Maur. Ce Sçavant éditeur remarque dans sa Préface qu'il n'est pas surprenant que cette Langue, c'est-à-dire, le bas Breton, que l'on confond avec l'ancien Celtique, soit aujourd'hui si peu abondante, parce qu'il ne nous en reste presque aucun monument. Son expression modifiée par ce *presque* sembleroit insinuer qu'il en a du moins découvert un que son antiquité doit nous rendre respectable; mais il nous rassure en nous annonçant immédiatement après que ses découvertes ne remontent pas au delà du milieu du quinzième siècle. » Le plus ancien » monument, dit-il, qu'ait trouvé Dom » Le Pelletier est un manuscrit de 1450. » qui est un recueil de prédictions d'un » prétendu Prophete nommé Gwinglaff, » Il a tiré quelques secours de la vie » de S. Gwénolé premier Abbé de Lan- » devenec écrite en vers, & un petit

» Drame dont le sujet est la prise de  
 » Jérusalem par l'Empereur Tite. Enfin  
 » il a trouvé un ancien livre Breton à  
 » l'usage des Curés, espece de Diction-  
 » naire des Cas de Conscience. Ce qu'il  
 » y a d'étonnant, ajoute cet Editeur,  
 » c'est que l'on ne trouve pas un seul  
 » acte écrit en bas Breton. « N'avoit  
 trouvé des monumens que de cette date,  
 c'est n'en avoir trouvé aucun, & com-  
 ment sans aucun monument peut-on  
 assurer la conformité du langage bas  
 Breton avec le Celtique ? S'il ne reste  
 aucun acte de cette dernière Langue,  
 peut-on prononcer avec quelque certi-  
 tude qu'un mot soit véritablement de  
 l'ancienne Langue des Celtes ?

Ce qui paroît démontrer que la Lan-  
 gue Arémorique, ou le bas Breton ne  
 nous représente point l'ancien Celtique,  
 c'est que l'origine des termes usités dans  
 cette Langue se retrouve dans le Grec,  
 dans le Latin & dans les autres Langues  
 actuellement

*sur la Langue des Celtes.* xvij

actuellement existantes en Europe, ce qui donne lieu de conclure qu'elle n'est qu'un jargon composé de différens dialectes mal entendus & mal prononcés. Je crois que le Lecteur tirera cette même conséquence avec moi, lorsqu'il aura vu la comparaison que je vais lui mettre sous les yeux des mots bas Bretons avec le Latin & même avec le François; mais auparavant je le prie de se rappeler ce que j'ai dit dans ma Dissertation sur la Langue Françoisse du changement des lettres voyelles en consonnes qui se confondent & s'emploient souvent indifféremment l'une pour l'autre, dans le bas Breton comme dans notre François.

Le mot bas Breton *Aber* n'est pas plus ressemblant au mot Latin *Apertura* que notre mot François *Havre*. L'un & l'autre ayant la même signification, ont aussi la même origine. Car un Havre est-il autre chose qu'une ouverture?



Nous avons dans notre ancien François le mot *Hayreure* pour signifier une ouverture, une fente, une plaie.

Les bas Bretons, disent *Abostol*, *Ebystel* & *Ebystil* pour dire Apôtre, Pontife. Nous avons dit anciennement *Apostole* & *Apostoile*, en Latin *Apostolus* qui signifie Apôtre, envoyé, messager.

*Altaer*, *Autaer*, en bas Breton est nôtre ancien mot François *Altier*, *Autier*, à Bordeaux *Autar*, & en Latin *Altare*, Autel.

*Aclouet* le fer d'une aiguillette est notre mot François aiguillette & en Latin *aculeus*.

*Arach*, *Arched*, qui en bas Breton signifie coffre, cerceuil, n'est-il pas le mot François & Allemand *Arche* & le Latin *Arca*?

*Armel* pour Armoire est évidemment le Latin *Armarium*.

*Ascoan* est un mot bas Breton qui sert à désigner un repas qu'on faisoit

*Jur la Langue des Celtes.* xix.

après souper, un reveillon, ou *media nox*, en Italien *media nocte*. *As* en basse Bretagne est la particule itérative qui répond à notre *re* François, & à l'*iterum* des Latins. Ainsi c'est *iterum canare*. Personne ne disconvient que le *coan* bas Breton ne soit le mot Latin *cœna*.

*Addoli*, *Azeuli* qui signifie en bas Breton adorer, paroît bien éloigné du Latin *adorare*, mais il n'en vient pas moins. Les Lettres *z*, *d*, & *c*. étoient souvent employées les unes pour les autres dans notre ancien François. On verra dans la suite des différences encore plus grandes.

Le mot *bilain* & *bilen* en bas Breton, & le mot François *villain* viennent également du Latin *villanus* & signifie dans ces trois Langues un payfan.

*Branck*, en François *branche* est le *brachium* des Latins.

*Cael*, en François *grille*, *cloture*,

treillage n'est-il pas le *cancelli* des Latins qui a ces significations?

*Candi* & *Canti* pour signifier en bas Breton une blanchisserie, est certainement relatif au *candidus* des Latins.

*Cenglen*, uné sangle est sans doute le *cingulum* Latin.

Une syllabe retranchée du mot Latin *cathedra* en François chaire & chaise a formé le mot Breton *cadoer* & *cador* qui a la même signification par le changement du *t*, en *d*.

Du Latin *taberna* par le même changement nous avons fait *cabaret* & les bas Bretons *caborel*, ou sans changer la lettre initiale du Latin *caverna* dans Ciceron, ou de *cavernacula* dans Pline. Anciennement les cabarets, ou tavernes étoient dans des cavernes ou petites maisons hors des villes.

Par le changement d'une *r* en *l* nous avons fait du Latin *contrarius* notre ancien mot *contralier* & les Bretons ont

sur la Langue des Celtes. xxj

fait *contrall*, *controll*, résister, contrarier. Le mot Latin est la source de notre mot François d'aujourd'hui *contrôler*, qui à la vérité a bien changé sur la route, mais qui n'en est pas moins le même mot, quoique déguisé. Contrôler quelqu'un est le contredire, le contrarier, n'être pas de son avis.

Par le changement du *p.* en *f.* les bas Bretons ont fait de *corpus*, *corf* & nous *corps*.

En changeant l'*u* en *n*, ils ont fait de *cultellus*, *contell*, nous disions anciennement *coutel*, aujourd'hui couteau.

Il faut être bien prévenu en faveur du Celtique pour dériver le mot bas Breton *croas*, *croes* du prétendu Gaulois *crok* crochet; n'est-ce pas notre mot *croix* & le Latin *crux*. Un étranger qui ne sçauroit pas parfaitement notre Langue, à qui l'on dicteroit ces mots, *croix*, *bois*, *pois*, *roys*, ne les écriroit-il pas *croes*, *boes*, *poes*, ou *croas*, *boas*,

*poas*, *roas*, si on les prononçoit, comme certaines gens les prononcent encore aujourd'hui.

Les bas Bretons disent *croassem*, *croassent* pour exprimer un carrefour, un endroit où aboutissent quatre chemins ou quatre rues. Ce mot est formé de *crux* & de *semita*, chemin, sentier en croix.

*Discredi* en bas Breton signifie soupçonner. *Dis* est une particule négative qu'ont aussi les Latins & les François. Soupçonner, ou discroire, c'est ne pas ajouter foi à ce que dit une personne, c'est soupçonner sa fidélité. Un homme en discredit est un homme à qui on ne se fie point,

*Direis* en bas Breton exprime un homme déraisonnable. Qu'est un homme déréglé ou déraisonnable, sinon un homme hors de raison, hors de la règle, hors de la raie? *Reis* dans notre ancien François signifie un rayon, un trait de règle, une raie. Un *direis* est donc un homme

sur la Langue des Celtes. xxiiij  
hors de sa raie, *foras*, *extrà radium*,  
*regulam*.

*Distrakein*, qui signifie décroter, a  
trop d'analogie avec le Latin *distrahere*  
pour nier qu'il n'en vienne.

*Dist la beza* ôter les taches, c'est *distrahere labes*.

*Dissouch*, relacher, vient clairement  
de *dissolvere*.

*Dossen* butte de terre, chez nous  
*dos* est le *dorsum* des Latins.

*Loc & log*, qui en bas Breton signi-  
fie lieu, se tirent sans beaucoup d'ef-  
forts du *locus* des Latins,

*Lorbour* est un trompeur, un homme  
qui amuse par des paroles vagues, sans  
fondement & sans solidité. Nous avons  
dans notre ancien François le mot *lobes*  
pour signifier des discours sans fonde-  
ment. *Lober* qui signifie amuser. C'est  
donc le mot Latin *lobus* qui exprime  
sans solidité, vague, vuide.

*Louan* est une corroie. Nous ayons  
lien du Latin *ligamen*.



*Lucha*, luire, est sans contredit *lux*, *lucere*.

*Laken*, un Lac, un marais est *Lacus* des Latins.

*Macha* sert à exprimer briser. Nous disons macher; il vient sûrement du Latin *maxilla*, mâchoire.

*Maem* & *maen*, pierre, ardoise & autres matériaux que nous appellons marrien, merrien, ne peut venir que du Latin *materies*.

Les bas Bretons changeant la lettre *l* en *n* disent *nicol* pour licol, formés l'un & l'autre du Latin *ligatio*, ou *ligamen*, & de *collum*, ligature du col.

Le changement de la lettre *n* en *m*, leur fait dire *nemeur*, & nous prononçons anciennement *meneur* du Latin *minor*.

De *solea* semelle de soulier, ils ont fait *sol*. On dit encore dans bien des Provinces un soulier deffolé, pour exprimer que la semelle en est disjointe.

De

De *somnium* les bas Bretons ont fait *sonch* & nous songe.

*Tosten* signifie chez eux une rotie. Nous disions anciennement une *tostée*. Ces mots viennent de *tostum* participe de *torrere* qui signifie rotir.

*Gadan* est un lien pour atteler les bœufs ; c'est sûrement notre mot chaîne & le *catena* des Latins.

*Gafre* est notre mot François chevre, & le *caprea* Latin.

Il faut convenir qu'il y a dans ce jargon bas Breton des mots qui paroissent n'avoir aucune affinité avec les Langues Greque & Latine, ni même avec notre François ; mais quand on est une fois prévenu que ces peuples, ainsi que nous, ont changé les lettres, on en découvre bientôt l'origine. Tel est par exemple le mot *breuzr* qui signifie frere. Les habitans de Vannes disent *breder* & d'autres *brawdr*. Le *b* & l'*f* étant la même chose dans ce jargon,



on est bientôt convaincu que c'est le Latin *frater* & le François *frere* formé de l'ablatif *fratre* ; d'autant plus que dans la Bretagne on dit mon *freuzr* pour mon frere.

Il en est de même du mot *bruc* ou *brug* qui désigne des bruières ou plantes infertiles. Ce n'est qu'une abréviation du Latin *labrusca*. Nous avons changé le *b* en *f* & nous disons *friche*, terre inculte qui ne produit que des bruières.

Il est encore à observer que les différens auteurs des Dictionnaires de ce jargon ne sont pas d'accord entre eux sur la signification de certains mots. Je citerai seulement les mots *dun* & *awen*, *awin*, ou *afwin*.

Un passage de Clitophon historien Grec cité par Plutarque a persuadé plusieurs Sçavans que le premier étoit Celtique & qu'il signifioit une éminence. Cet Auteur rapporte (a) que Momore

(a) Apud Plutarch. de flumin. in Arari.

sur la Langue des Celtes. xxvij.

& Atepomare voulant pour exécuter l'ordre qui leur avoit été donné par un Oracle de bâtir une ville sur la colline, des corbeaux parurent à l'instant & se percherent sur les arbres voisins, ce qui déterminâ Momore à donner à sa ville le nom de *Lugdunum*, parce que *lug* dans la Langue du pays signifioit un corbeau, & *dun* une éminence; mais l'autorité de Clitophon n'a point assujetti tous les Ecrivains. L'Auteur de la vie de saint Germain adoptant la signification qu'il donne au mot *dunum*, conteste celle de *lug*, qu'il dérive du Latin *lux* lumière (a). D'autres ont prétendu que *dun* signifioit une vallée, un lieu bas. Scaliger vouloit que ce même mot

λεγον γὰρ τῆ σφῶν διαλέκτῳ τὸν κόρακα καλεῖσιν,  
δῆλον δὲ τὸν ἐξέχοντα

(a) Vit. S. Germ. Lib. IV.

*Lugduno celebrant Gallorum famine nomen  
Impositum quondam, quod sit mons lucidus  
idem.*

d ij

ne signifiant autre chose chez les anciens Gaulois qu'une ville. Saumaïse qui ne vouloit point qu'il fût originairement Celtique le dériroit du Grec Βυρός par le changement assez ordinaire du B en Δ. qui signifie une colline, une élévation ; ce mot, suivant la remarque d'Hesychius sur le dernier livre de l'Odyssée d'Homere n'est point d'origine Greque ; mais venu d'Afrique ; il avoit été adopté par les Grecs. Bochart trouve son étymologie dans le mot Arabe *ihun* qui exprime une chose éminente entre deux qui sont égales. Cette variété de sentimens prouve qu'on n'a point encore trouvé la véritable source de ce mot. Je conviens avec Saumaïse qu'il terminoit les noms de plusieurs villes des Gaules & de l'Angleterre. J'accorde même que plusieurs de ces villes étoient situées sur des éminences, des collines ou même des montagnes. Noyon ville de Picardie *Noviodunum* est sur une pente douce

*sur la Langue des Celtes.* **xxix**  
 sur la riviere de Vorse. Chateaudun dans  
 le pays Chartrain *Castellodunum* est pla-  
 cée sur une montagne. Nevers nommée  
 aussi *Noviodunum* capitale du Nivernois  
 sur la Loire est bâtie en amphitéatre.  
 Lyon même *Lugdunum*, suivant les  
 témoignages de Strabon (a), de Sene-  
 que (b) & de Pierre le Vénérable Abbé  
 de Clugny (c) étoit bâtie de la même  
 maniere sur une petite colline; mais il  
 faut aussi convenir qu'il y a plusieurs  
 villes aux noms desquelles le mot *dun* ou  
*dunum* se trouve joint qui ne sont point  
 assises sur des éminences. La ville de  
 Tours *Cesarodunum* au lieu d'être sur  
 une montagne se trouve dans une vallée  
 entre la Loire & le Cher. Autun dans

(a) Strabon. Lib. IV. ἀυτὸ μὲν δὴ το Λαγδαιον  
 ἐκτισμένον ὑπὸ λόφῳ. Bochart & Vossius veulent  
 qu'on lise ἐπὶ λόφῳ.

(b) Senec. Ep. xcj. *Civitas uni imposita &*  
*huic non altissimo monti.*

(c) Petrus Venerab. Lib. I. Ep. I. *Lugdu-*  
*nenfium montem.*

le Duché de Bourgogne *Augustodunum* est située au pied de trois grandes montagnes & non sur le sommet d'aucune. Verdun dans les trois Evêchés *Verodunum* ou *Virodunum* est sur la Meuse qui partage cette ville en deux. Melun dans l'Isle de France à dix lieues de Paris, *Melodunum* se trouve sur le bord de la Seine & dans une vallée. Ces situations opposées ne permettent point de dire absolument que ce mot *dun* signifie une colline, ou une montagne, ni qu'il exprime une vallée.

Il faut encore observer qu'on ne prouve point que ce mot soit véritablement Celtique. Les autorités qu'on produit sont beaucoup postérieures à l'introduction de la Langue Latine dans les Gaules, & il ne seroit pas surprenant que des peuples, par la difficulté de prononcer les termes d'une Langue à laquelle ils n'étoient pas habitués, & dont l'idiome étoit peut être semblable

*sur la Langue des Celtes.* xxxj

aux plus anciennes Langues qui n'étoient pas si poly/yllabiques que les postérieures aient abrégé & altéré des mots de cette Langue Latine qu'on les obligeoit de parler. Cette altération n'aura rien d'extraordinaire, si l'on fait attention qu'il y a encore dans notre Langue des mots dans lesquels on a fait des retranchemens si considérables, qu'il ne paroît point au premier aspect qu'ils puissent avoir aucune affinité avec ceux dont ils tirent véritablement leur origine. Tels sont par exemple les mots *gril* & *taxe*. Du mot Latin *craticula* composé de neuf caracteres il n'en reste que quatre dans notre mot *gril*, le *c* & le *g*, comme je l'ai déjà remarqué sont indistinctement l'un pour l'autre. Du mot Latin *taxatione*; ablatif de *taxatio*, composé également de neuf caracteres, il n'en reste de même que quatre dans notre mot *taxe*. On ne peut point douter que ces deux mots Latins ne soient la source



de ces deux mots François si prodigieusement abrégés. De ce dernier mot *taxatione* vient aussi notre mot *tâche*. Qu'est en effet la tâche que l'on donne à un ouvrier, sinon une taxe qu'on lui impose ? Un homme qui prend une chose à tâche s'impose le devoir de la faire, c'est une taxe à laquelle il s'assujettit. Notre mot *tâcher* en Latin *conari* vient du Latin *taĉtum* participe de *tangere*. Tâcher n'est autre chose que toucher, manier, essayer, tâtonner.

Le mot *dun* a essuyé un retranchement aussi considérable. Le mot Latin *tumulus* qui est sa véritable origine composé de sept caractères s'y trouve réduit à trois. Le *d* & le *t* sont indifféremment employés l'un pour l'autre ; il faut même en les prononçant faire une singulière attention pour ne pas se tromper. L'*n* a été substituée à la place de l'*m*, cela est encore très-fréquent.

Le mot *tumulus* a deux significations  
qui



*sur la Langue des Celtes. xxxiiij*  
 qui ont beaucoup d'analogie. Il signifie  
 en premier lieu une montagne , une  
 éminence , une colline , un tertre , &  
 en second lieu un tombeau , un sepul-  
 chre , un monument de quelque espece  
 que ce soit ; mais il n'a jamais signifié  
 une vallée ni autre lieu bas. Virgile vou-  
 lant designer une montagne qui se trou-  
 voit aux portes de Troie emploie ce  
 terme (a). César s'en sert aussi pour ex-  
 primer une éminence qui se trouvoit au  
 milieu d'une grande plaine (b) ; il s'en  
 sert même pour signifier un monceau de  
 cadavres rassemblés , sur lesquels les  
 ennemis étoient montés pour combattre  
 avec plus d'avantage (c).

(a) Virg. *Æneid.* II. v. 713.

*Est urbe egressis tumulus , templumque vetustum  
 Desertæ Cereris , juxtaque antiqua cupressus.*

(b) Cæs. de Bell. Gall. Lib. I. *Planities erat  
 magna , & in ea tumulus terreus satis grandis.  
 Hic locus æquo ferè spatio ab castris utrisque  
 aberat.*

(c) Id. *ibid.* Lib. II. *At hostes etiam in extremâ*

La seconde signification de sepulchre, de tombeau & de monument n'est pas moins constante. Le sépulchre d'Annibal est nommé *tumulus* par Pline (a). Suetone appelle *tumulus* un Cénotaphe ou un monument élevé par les soldats à la mémoire de l'Empereur Claude (b). J'ajouterais à ces preuves un trait qui se lit dans le Roman du Brut composé l'an 1155. par Eustache, & qui contient une Chronologie des Rois d'Angleterre & des événemens les plus remarquables

*Spe salutis tantam virtutem præstiterunt, ut cum primi eorum cecidissent, proximi jacentibus insisterent, atque ex eorum corporibus pugnarent. His dejectis & coacervatis cadaveribus qui superessent, ut ex tumulo tela in nostros conjicerent, pilaque intercepta remitterent.*

(a) Plin. Lib. V. C. 32. *Fuit & in Lybissâ oppidum, ubi nunc Annibalis tumulus tantum.*

(b) Sueton. in Claud. *Cæterum exercitus honorarium ei tumulum excitavit, circa quem deinceps statuto die quotannis miles decurreret, Galliarum ei civitates publicè supplicarent.*

*sur la Langue des Celtes.* xxxv

de ce royaume. Cet Auteur rapporte qu'un Géant d'une grandeur énorme enleva une jeune fille d'Angleterre nommée Hélène, qu'il la transporta sur une montagne située sur le bord de la mer entre la Normandie & la Bretagne; qu'après la mort de cette fille ce Géant nomma cette montagne le *Tum Helene*, *Tumulus Helena*. C'est aujourd'hui le mont S. Michel.

Il résulte de ces preuves que le mot *dun* ou *tum* tire son origine du Latin *tumulus* & qu'il a également & doit avoir les deux significations, la première de montagne, éminence, tertre, élévation, & la seconde de tombeau, sépulture & monument. Dans sa première signification il ne peut s'adapter qu'aux lieux hauts & élevés, aux dunes ou montagnes sur le bord de la mer, en un mot à tous les lieux éminens, & non à des vallées, ou à des lieux profonds, comme l'ont prétendu quelques Auteurs.

Dans la seconde il convient à tous les monumens qui ont été érigés soit sur des lieux élevés, soit dans les lieux bas & profonds. Car un monument est une chose élevée, en quelque lieu qu'il ait été dressé.

Par cette raison toutes les villes dont les noms se terminent en *dunum* sont autant de monumens dressés en l'honneur des grands Capitaines qui ont conquis les Gaules ou autres pays. La ville de Loudun bâtie sur une montagne, nommée en Latin *Juliodunum* est un monument qui a été consacré à la mémoire de Jules-César, *Tumulus Julii*. Celle d'Autun assise au pied de trois montagnes dans un lieu bas & profond nommée *Augustodonum* a été ainsi appelée pour la mémoire & en l'honneur d'Auguste. C'est *Augusti tumulus*, le monument d'Auguste. La ville de Lyon *Lugdunum* est le *Lucii tumulus*, le monument de Lucius Munacius Plancus

*sur la Langue des Celtes.* xxxvij

Proconsul qui dans l'intervalle qui s'écoula entre la mort de Jules César & le Triumvirat d'Auguste, fonda cette ville & y établit par l'ordre du Sénat en forme de Colonie Romaine les peuples de Vienne, qui chassés de leur pays par les Allobroges, aujourd'hui les Savoyards, s'étoient réfugiés au confluent des deux rivières de la Saone & du Rhône. A l'égard des autres villes qui ont la même terminaison & qui sont en grand nombre, une étude approfondie des histoires générales & particulières de ces villes pourroit nous apprendre les noms de ceux par qui ces monumens ont été érigés & en l'honneur de qui ils ont été consacrés.

Les Auteurs des Dictionnaires du prétendu Celtique ou bas Breton sont encore moins d'accord sur la signification d'*awen*, *awin* & *afwin* que sur celle de *dun*. Davies dit qu'il signifie *habena* une bride; les uns disent que c'est une faux,

*falx*, d'autres *maxilla* la machoire. Enfin Dom Le Pelletier prétend que c'est une riviere, un fleuve, *amnis*. Le sentiment de ce dernier me paroît préférable. *Affen* ou *awen* viennent de notre ancien mot François *ave*, *eve*, eau & celui-ci d'*aqua*. On dit encore dans le Poitou *eve* & *esse* pour riviere, eau, étang, marais.

*Orbit* en bas Breton signifie grimace. Faire l'*orbit* dans le Maine, c'est feindre, dissimuler, être caché, être hypocrite. Nous avons dans notre ancien François le mot *orbe* pour signifier caché. Coups orbes sont des meurtrissures, des plaies qui ne paroissent point au dehors, sinon par contusions. Un homme orbe est un homme qui ne montre point au dehors ce qu'il est intérieurement. C'est un homme dont le caractere est caché, *orbatus à lumine*.

Quoique je n'aie pas l'avantage de sçavoir les Langues Angloise & Alleman-



*sur la Langue des Celtes.* xxxix  
de, je peux dire sans témérité qu'elle ont  
beaucoup de mots Latins. Tous nos mots  
Français en *on*, comme *considération*,  
*ambition*, *faction*, &c. sont dans l'An-  
glois. Ils ont le mot *molher*, ainsi que  
les Gascons, pour signifier une femme.  
Nous disions anciennement *moillier* qui  
est le *mulier* des Latins.

Je vais mettre sous les yeux du Lec-  
teur plusieurs mots Allemands dont l'ori-  
gine est purement Latine. Il seroit à sou-  
haiter que ceux qui possèdent ces deux  
Langues à fond voulussent se donner la  
peine de les bien approfondir, & d'indi-  
quer comment & quand ils changent les  
lettres, comment ils les transposent ou  
les suppriment, ainsi que Dom Le Pel-  
letier l'a fait à la tête de son Dictionnaire  
bas Breton, & comme je viens de le  
faire dans ma Dissertation sur l'origine  
de la Langue Française. Cet ouvrage  
nous prouveroit que toutes les Langues de  
l'Europe ne sont pas aussi différentes les



unes des autres qu'elles le paroissent, & nous convaincroit que plusieurs mots quoique fort dissemblables dans toutes ces Langues ont cependant la même origine. Une lettre substituée à la place d'une autre ; ou changée de lieu, une lettre ou syllabe supprimée causent une grande difformité dans un mot. Les exemples suivans en convaincront le Lecteur.

Les bas Bretons disent *Banniel* & *bannier*, le François dit *banniere*, & l'Allemand *panier*, l'Allemand ne nous indique-t-il pas plus clairement que l'origine de ce mot vient du Latin *pannus* morceau de drap, ou d'autre étoffe dont on fait les bannieres, les étendars.

Si les bas Bretons disent *barr*, les François *barre*, & les Allemands *sparre*, pour signifier séparation, clôture, empêchement, n'est-il pas certain qu'ils viennent tous trois du Latin, *separare*, *separatio*? Le Breton a retranché l's  
initiale

initiale , & l'e final. Nous avons seulement retranché l's initiale , & nous avons l'un & l'autre changé le *p* en *b*. Une barre n'est-elle pas une séparation ; barret n'est-ce pas *separare* ?

Le bas Breton dit *barw* , le François *barbe* , l'Allemand *bart*. C'est le *barba* des Latins.

*Bourch* ou *bourchis* en bas Breton , *bourg* & *bourgeois* en François , *burg* & *burger*, en Allemand, ne dérivent-ils point du Latin *urbs* , *urbensis* (a) ?

Le mot Latin *blasphemus* est l'origine du bas Breton *blam* , du François *blâme* & de l'Allemand *blame*.

*Calet* en bas Breton , *galle* , *dur* en François , *kalt* en Allemand ont-ils d'autre source que le *callus* des Latins ? Une galle n'est-ce pas *callositas* , & notre mot galleux , *callosus* ?

(a) Voyez ma Dissertation sur l'origine de la Langue Française , pag. 24.

*Curune*, couronne, en bas Breton ; *couronne* en François ; & *kron* en Allemand sont sûrement le *corona* des Latins.

*Eaust* en Breton , *Aoust* en François , *Aust* en Allemand. C'est le Latin *Augustus* .

*Eistre* en Breton , *huitre* en François , *auster* & *oester* en Allemand , viennent incontestablement du Latin *ostrea*.

*Flehut* en Breton , *flutte* en François , & *flot* en Allemand ne sont que le *fistula* des Latins ,

Les bas Bretons disent *frommi* , les François *frémir* . & les Allemans *brumment*. Ces mots ne sont autre chose que le *fremere* des Latins , où les Allemans ont changé l' *f* en *b*.

Les mots *couska* bas Bretons , *coucher* François , & *kuschen* Allemand ne prennent-ils pas également leur source dans le Latin *cubare* ?

Le bas Breton a le mot *dant* , le François *dent* , l'Allemand *tahn*. Si dans la

*sur la Langue des Celtes.* xliij

Langue Allemande le *d* se change en *t*, comme en François & en Breton, comme on doit le croire, ne doit-on pas plus que présumer que le mot Latin *dens* est la source de ces trois différens dialectes.

Enfin si les bas Bretons, comme je l'ai déjà remarqué, disent *croas*, les François *croix*, les Italiens *croce*, les Allemans *creutz*, les Gascons *crotz*, les Espagnols & les Portugais *crux*, n'est-il pas certain que le mot Latin *crux* est la source de ce mot si diversement écrit ?

Ce seroit passer les bornes d'une Dissertation, si je rapportois un plus grand nombre de mots. J'en ai assez dit pour convaincre un Lecteur judicieux que le bas Breton qu'on nous donne comme le dépositaire des précieux restes du langage Celtique n'est qu'un jargon composé de mots Latins défigurés, qui malgré les divers changemens qu'ils ont subis sont encore assez reconnoissables; que l'an-

cienne Langue des Gaulois ne subsiste plus depuis longtemps, & que le défaut d'actes ou de monumens de cette Langue met dans l'impossibilité de prouver qu'un mot soit véritablement Celtique.

Je crois ne devoir pas me dispenser de rapporter ici le sentiment de M. Bertrand sur cette prétendue Langue Celtique, qui se trouve dans une brochure imprimée à Geneve en 1758. Ce judicieux Auteur s'exprime ainsi page 12.

» Cette Langue, quelle qu'elle ait été,  
» n'a jamais pû être bien fixe, & elle  
» a dû d'autant plus aisément se cor-  
» rompre, & être supplantée, que les  
» Druides, Docteurs, Prêtres & Juges  
» de la Nation, avoient pour regle de  
» ne rien coucher par écrit. Que d'idio-  
» mes différens ne devoit-il pas y avoir  
» chez un peuple, instruit tout au plus  
» par la tradition.

» Strabon & César observent même  
» que tous les Celtes ne parloient pas

» la même Langue. De-là ne devons  
» nous pas inférer, qu'il est fort diffi-  
» cile de prononcer quelque chose de  
» bien certain sur l'origine & la nature  
» de cette Langue. Dès le sixieme sie-  
» cle, elle fut entierement oubliée par  
» tout. «

Je finis en observant que la recher-  
che des étimologies, étude souvent me-  
prisée, est néanmoins nécessaire pour  
s'assurer de la véritable signification des  
mots & pour connoître une Langue à  
fond. Monsieur Falconnet dans sa disser-  
tation sur le mot *dun* (a) appuye cette  
nécessité de ce passage de Platon : *Qui  
connoitra les mots, connoitra les choses;*  
& de l'autorité de Cicéron qui rend à  
la lettre le mot Grec, étimologie, par  
le Latin *veriloquium*. Rien en effet ne  
peut mieux démontrer la véritable signi-  
fication d'un mot, qu'une juste étimo-  
logie; c'est pourquoi ce célèbre Acadé-

(a) Mém. de l'Acad. des Inscript. Tom. XX.



micien ne veut point qu'on méprise l'art étimologique. » Si, dit-il, malgré son secours, nous ne pouvons quelquefois parvenir à aucun degré de probabilité, il nous servira du moins à faire sans honte l'aveu de notre ignorance ; & si cette ignorance quoiqu'avouée est encore un reproche à nous faire, le sçavant Varron servira pour nous défendre : « *Qui de originibus verborum nulla dixerit commodè , potius boni consulendum , quam qui aliquid nequiverit reprehendendum.* Il donne ensuite cette leçon : » L'art étimologique est celui de débrouiller ce qui déguise les mots, de les dépouiller de ce qui pour ainsi dire leur est étranger , & par ce moien de les ramener à la simplicité qu'ils ont tous dans l'origine. « Pour faire ce débrouillement avec fruit, ce n'est pas assez de découvrir ce qui peut avoir été ajouté aux mots, il faut encore chercher à rétablir ce qui en a été retranché.



## SUR LA LANGUE DES SUISSES.

J'AI dit précédemment dans ma Dissertation sur la prétendue Langue Celtique, que l'Anglois & l'Allemand ont conservé plusieurs mots Latins; je crois même pouvoir assurer sans témérité, que presque tous les différens idiomes, ou Langues de l'Europe ne sont composés que de différens dialectes, ou de différentes Langues, & plus particulièrement de la Latine.

M. Bertrand, dont je viens de parler, nous a, dans ses recherches, démontré que la Langue, ou idiome des Suisses sont composés du Latin, du Grec, de l'Italien & du François; mais il dit en même temps, qu'il y en a plusieurs qui ont une origine étrangere, tels sont par exemple, *écoffier*, *cordonnier*, *taffion*, *punaïse*, *berna*, *pelle à feu*, *charopa*, *parelleux*, &c.

Mots venans du Grec, *pierrasset*, persil, herbe potagere, *petrosélion*.

*Oura*, vent, *ouros*.

*Corti*, jardin, courtil, *chortos*.

Mais voici des mots dont l'origine est purement Latine. *Escouva*, balay. On dit en plusieurs Provinces de France *escouvette*, c'est le *scopa* des Latins. *Coter*, assemblée, nous disons en François *coterie*, c'est le *coitus* des Latins, du verbe *coire*.

*Arena*, sable, anciennement *arene*,

*Clioure la porta*, nous disions clore la porte, *claudere portam*.

*Tra*, poutre, nous disions anciennement *tref*, c'est le *trabs* Latin.

*Etala*, buche, morceau de bois, nous disions *astelle*, *hasta*, *hastella*.

*Trontze*, tronch, *trontze*, buche, tronc, *truncus*.

*Eigue*, eau, nous avons dit *age*, *aige*, *aigue*, *eige*, *effe*, *eve*, *aqua*.

*Gorgolion*, charençon, calendre, en  
Italien

*sur la Langue des Suisses.* xlix  
Italien *Gorgolione*, *Gorgolir* : le *Curculio*  
dès Latins ou *Gurgulio*. Virg. Georg. 1.

*Crutze*, son de farine, en Italien  
*crusca*, c'est le Latin *crusta*, le son est  
la croute du bled, Virgile, Georgiq. 3.  
v. 360. appelle la glace une croute.

*Concreſcunt ſubita currenti in flumine  
crustæ.*

Je le repete ici, il n'y auroit rien de  
plus utile que d'approfondir chaque Lan-  
gue en particulier ; on connoîtroit qu'el-  
les ne ſont pas auſſi éloignées les unes  
des autres, qu'elles le paroiffent au pre-  
mier coup d'œil.

Je compte donner inceſſamment un  
Recueil conſidérable des mots bas Bre-  
tons dont l'origine eſt purement Latine ;  
j'y joindrai pluſieurs mots Gascons, Pro-  
venceaux, & Grenoblois qui ſemblent  
fort éloignés du Latin, & une liſte de  
beaucoup de mots Allemands & Suiffes,  
qui viennent de la même ſource.



## NOUVELLES OBSERVATIONS

SUR LES ETIMOLOGIES.

*Pour servir de réponse à l'Auteur de  
l'Année littéraire & à la Lettre de  
M. le BARON DES ESCARTS, insérée  
dans le Mercure de Novembre 1759.*

**L**Es étimologies que j'ai proposées à la suite de ma Dissertation sur la Langue Françoise, ont déplu à quelques critiques. S'ils étoient plus familiers avec notre ancien langage; & qu'ils connussent mieux les variations que chaque mot en particulier a essuiées, leur surprise cesseroit. Il m'a paru surtout que celle de *Baron*, qui vient de *Vir* les a singulièrement étonés: je vais donc leur exposer les raisons qui m'ont déterminé à la proposer.

Premierement, lorsque je vois que tout le monde convient, que du Latin *dies* on a fait *diurnus*, & de celui-ci *jour*, & l'Italien *djorno*; que l'on ne fait aucune difficulté de convenir que notre mot *nuît* vient de *nox*, j'ai pensé que celui de *Baron* n'étoit pas plus éloigné du mot Latin *Vir* à l'ablatif *Viro*, que le mot de *jour* de celui de *dies*, & celui de *nuît* de *nox*.

En second lieu, tous les sçavans que j'ai consultés, l'ont trouvée juste; je me contenterai de rapporter ici, ce que m'en a écrit un sçavant Bénédictin, qui possède à fonds nos anciennes chartes & nos vieux manuscrits, & par conséquent notre langage ancien.

» *Ber* & *Baron*, dit-il, est le mot de  
» *Vir* corrompu, cela est certain.

» 1<sup>o</sup>. Parce que le mot *Ber* ou  
» *Baron* ne se trouve dans les titres  
» François, que pour signifier *home*,  
» & que dans tous les titres Latins du



lij      *Nouvelles observations*

» même temps , on y lit , *nobilis , illust-*  
» *ris vir.*

» 2°. Varon signifie encore un home  
» en Espagne , l'*v* & le *b* avoient autre-  
» fois la même valeur.

» 3°. Le commun des femmes de Pi-  
» cardie se servoient , il n'y a pas cent  
» ans , du terme de *mon Baron* , pour  
» dire mon home , mon mari , cette ex-  
» pression est plus rare aujourd'hui.

» 4°. On a dit premierement *Varon*  
ou *Faron* & ensuite *Baron*. On en trou-  
» ve la preuve dans l'histoire de Fre-  
» degaire. *Farones vero , tam Episcopi ,*  
» *quam ceteri &c. & ailleurs , Anno 34.*  
» *regni Chlotarii , Warnacharium ma-*  
» *jorem domus , cum universis Ponti-*  
» *ficibus Burgundie & Faronibus ad se*  
» *venire precepit.*

En troisieme lieu , rien de si com-  
mun dans notre langage que d'y voir  
les lettres *b* , *f* , *p* & *v* , employées in-  
distinctement les unes pour les autres ,

il en est de même des voyelles ; ainsi je ne vois pas qu'il y ait eu d'impossibilité de former notre mot *Baron* de *Viro*, ablatif de *Vir*.

Mais comme tout ce que je viens de dire pourroit être envisagé comme de simples conjectures , je vais mettre sous les yeux du Lecteur des citations que j'ai regardées, & que je juge encore être des autorités.

*Baron*, *Beir*, *Ber*, *Bers*, dans tous les anciens Auteurs , ont signifié également, un home en général, un mari, un home fait, & ce que nous entendons aujourd'hui par *Baron*, qualité. On trouve dans Villehardouin qu'Etienne de Bethunes , reprochant au Comte de Blansdras sa revolte contre l'Empereur Henri, lui dit : » Fai » avant apporter la chartre <sup>1</sup> que li » Marchis ot <sup>2</sup> de l'Empereour Bau-

1. Chartre, diplôme, *Charta*.

2. Ot, eut, *habuit*.

» duin, qui fu fete par le commun  
 » assentement 1 des *hauts Barons*, qui  
 » pour cet atiiement 2 furent esleu. « Cet  
 Auteur s'est servi des termes de hauts Ba-  
 rons, comme les autres se sont servi  
 de *hauts homes* pour signifier des homes  
 distingués, *viri incliti, alti viri*.

Saint Bernard dans son troisieme Ser-  
 mon sur la Circoncision de Notre Sei-  
 gneur fol. 73. dit : » Or me semblet  
 » que mestiers t'est que tu en cest leu  
 « soies voisous de ti awardeir del vice  
 » d'orgoil ; car molt est grant chose, si  
 » tu einfi pues veincre ti meismes. Mielz  
 » valt, ce dist Salemons, li paciens del  
 » fort *Baron*, & cil ki at signorie for  
 » son cuer, ke cil ne facet ki les citez  
 » prent. « *Porro in hoc loco jam cavendum tibi arbitror à superbia. Magnum est enim omnino sic vincere semetipsum ; melior est, ait Salomon, patiens viro*

1. Assentement, *assensus*.

2. Atiiement, accord, traité, convention.

forti , & qui dominatur animo suo , expugnatore urbium.

*Beir* , *Ber* & *Bers* a toujours signifié un home en général. Cuvelier Poëte du quatorzieme siecle , a composé la vie du fameux Conestable du Guesclin , dans laquelle il le qualifie continuellement de *Gentil ber* , Gentil home , *Gentilis vir*. Aimes de Varentines Poëte du même siecle , Auteur du Roman de Floiremont , ne qualifie pas autrement son Heros. Un ancien & très-ancien traducteur des Dialogues de saint Gregoire I au I. Livre , dit : » Quidons nos cil si » noble *beir* ot il premiers mestres , ke » il en apres fu mestres de disciples. « *Putamus hic tamen tam egregius vir , ut post magister discipulorum fieret , prius habuit magistrum.*

Saint Bernard , dans son premier Sermon sur l'Epiphanie , fol. 77. dit : » Hui » vinrent li troi Roi querre lo soleil de

1. Voyez ma Dissertation sur la Langue Françoise , p. 13.

lvj      *Nouvelles observations*

» justice, qui neïz estoit, de cui il est  
» escrit. Ci ke vos uns *bers* vient, &  
» Orianz est ses nons. « *Hodiè enim  
Magi ab Oriente venerunt, ortum solem  
requirentes, eum de quo legitur: Ecce  
vir, Oriens nomen illi.* <sup>1</sup> Le même  
Saint au fol. 133. dit: » Daniel, qui  
» apeleiz est *bers* de desiers, ki absti-  
» nens fu & chastes, il est li ordene des  
» penans & des continens, ki enten-  
» dent solement à Deu. *Daniel vir de-  
sideriorum, abstinentiæ & continentie  
deditus, ipse est, soli Deo vacans, &  
continentium ordo.* Que l'on ouvre le  
manuscrit des Cordeliers qui contient la  
traduction des quatre Livres des Rois,  
du même temps que les Dialogues de  
S. Gregoire, on verra qu'il commence  
ainsi. Il fut uns *bers* en l'antif pople.  
*Fuit vir &c.*

Les citations suivantes, ne laisseront  
rien à desirer sur cette étimologie.

1. Zacharie, 6. 12,

La basse Latinité du mot *Vir* & de notre mot *Baron* a formé, *Varo*, *Varus* & *Baro*. La Loi Salique manuscrit de l'Eglise de Paris tit. 33. §. 1. porte *Si quis Baroni viam obstaverit, 600 deners qui faciunt sol. 15. culpabilis erit.* Lex Ripuariorum tit. 58. n. 12. *Quod si quis hominem regium tabularium, tam Baronem, quam feminam de mundeburdo Regis abstulerit, sexaginta solidis culpabilis judicetur.* Et dans la Loi des Allemands tit. 76. *Si quis mortuabit barum vel feminam, qui qualis fuerit, secundum legitimum Wregildum, novem geldos solvatur.* Et enfin dans la Loi des Lombards. Liv. 1. tit. 9. §. 3. *Si Barus fuerit qui feminam percusserit, culpabilis est &c.*

Les preuves que le mot *Baron* signifioit mari, *vir*, ne sont pas moins concluantes. On peut d'abord voir celle que j'ai déjà rapportée du traducteur de S. Gregoire, dans l'Ordene de Cheva-



lviii *Nouvelles observations*

lerie page 189. J'en joins ici deux autres qui ne sont pas moins fortes. On trouve dans une traduction de la Bible. Deuteron. C. 25. v. 7. » Et se il ne eut  
» volu prendre la femme de son frere,  
» laquelle est à li due par la Loi, la  
» femme ira à la porte de la citée &  
» appellera les greindres de naissance,  
» & dira : Le frere de mon *Baroun* ne  
» volt pas susciter le semoil de son frere  
» en Israel, ne moi prendre en mariage.«  
*Sin autem noluerit accipere uxorem fratris sui, quæ ei lege debetur, perget mulier ad portam civitatis, & interpellabit majores natu, dicetque : non vult frater viri mei suscitare nomen fratris sui in Israel, nec me in conjugem sumere.*

Je me dispenserai de citer ici vingt endroits de la Coutume de Beauvoisis, redigée par Philippe de Beaumanoir en 1280, manuscrit de l'Eglise de Paris, je me contenterai de rapporter ce pas-

sage tiré du Chapitre 13. <sup>1</sup> » La femme  
» enporte en doaire la moitié de tout  
» l'hiretage que ses *Barons* avoit de son  
» droit au jor que il l'espōsa; se il n'est  
» einfinc que ses *barons* ait eu autre  
» fame de laquelle il ait enfans; car  
» adoncques ne enporte-elle por son  
» doaire que le quart de l'hiretage son  
» *baron*.

On peut encore consulter la page 131.  
du troisieme volume des Fabliaux.

Saint Bernard dans ses Sermons a-t-il  
voulu rendre en François le mot Latin  
*virilis*, il s'est servi du mot *barnis* &  
*bernil*, courageux, viril. On trouve dans  
son second Sermon sur l'Epiphanie :  
» Donkes, ce dismes nos à vos, filles  
» de Syon, nos enhorrons vos ainrmes  
» seculers ke vos forissiez, fleves & de-  
» licieuses filles, & ne mie fil, ki n'en  
» avez niant de force, ne de *bernil*  
» coraige. « *Vobis ergo dicimus, filii*

1. Qui est page 75. de l'imprimé.

lx *Nouvelles observations*

*Sion, animæ seculares, debiles, deli-*  
*eata filia, & non filii, in quibus nihil*  
*est fortitudinis nihil est virilis animus.*

Dans un Sermon sur la Purification.

» Soit aussi la nostre offrande, li *barnis*  
» *stauletez*, li continence de la char, &  
» li conscience humble. « *Sit ergo & in*  
*oblacione nostra constantia virilis, sit con-*  
*tinencia carnis, sit conscientia humilis.*

Ce même Docteur de l'Eglise s'est  
aussi servi de l'adverbe *bernillement* pour  
exprimer le Latin *viriliter* <sup>1</sup> » Mais si  
» nos *bernillement* restons en la bataille,  
» *apermemes* naist en nos une pie tran-  
» quilliteit, & uns *deleitaules* repos.  
*Si viriliter resistimus, quedam pia tran-*  
*quillitas de consciencia bona nascitur.*

Après toutes ces citations, & une in-  
finité d'autres que je pourrois rapporter,  
& que je regarde, je le repete, comme  
autant d'autorités, j'ai cru ne devoir  
point balancer à proposer cette étimo-

logie : je ne l'ai fait d'ailleurs qu'après avoir examiné , & scrupuleusement pesé les sentimens de tous nos Auteurs sur ce mot , sentimens que je crois être obligé de mettre sous les yeux du Lecteur judicieux , & de les soumettre à son jugement , auquel je souscrirai aveuglément.

M. de Marca , dans son histoire d'Espagne Chap. 8. n. 6. le fait venir du Grec *baros* qui, suivant lui, signifie poids , charge , ennui pesant.

Les Auteurs des racines Grecques sont du même avis , en ajoutant que *baros* signifie aussi , puissance , & autorité , signification que ce mot n'a point ; ou bien , ajoutent-ils du mot Latin *baro* , qui signifie , suivant eux , homme vaillant , ou même brutal & feroce. Saint Isidore , suivant les mêmes Auteurs , le fait derivé de *barus* qui en Grec signifie , *gravis* ; mais je demande quel rapport direct peuvent avoir , poids , charge ,

lxij *Nouvelles observations*

ennui pesant , brutal , feroce , avec notre mot Baron ?

Ragueau & autres prétendent qu'il vient du Grec *aner* qui signifie homme de courage ; le même Ragueau le veut dériver aussi de l'Allemand *graf*, origine que M. de Lauriere réfute & rejette avec mépris.

Befoldus dans son trésor p. 269. n. 52. prétend qu'il vient de *Baren*, mot Allemand , dit-il, *quod sumitur pro liberis seu filiis*. Ce qu'il justifie par les citations des Loix que j'ai rapportées ci-devant , & dans lesquelles il n'a d'autre signification que celle d'homme , *vir*. Enfin Borel veut qu'il vienne du Latin *barrus* qui signifie un éléphant <sup>1</sup>, à cause , ajoute-t-il , que les Barons ont du pouvoir. Je m'en rapporte au Lecteur judicieux sur ces découvertes.

Dira-t-on encore qu'il vient du Syria-

1. Linguâ Sabinorum, Barrus Elephas dicitur. *Basil. Fab. Thes.*

que & Chaldéen *bar* ? Ce mot en cette Langue ne signifie autre chose que fils, tous ceux qui sçavent cette Langue m'ont assuré qu'il n'avoit point d'autre signification ; on trouve dans le Nouveau Testament le mot *bar-jona*, qui est interpreté en Latin, *filius columba*, le fils de la colombe.

Voudroit-on prétendre qu'il vient de la Langue des anciens Celtes ? Que l'on m'indique un monument de cette prétendue Langue, où on le puisse trouver. Je l'ai cherché en vain dans les Dictionnaires du jargon de la basse Bretagne.

Basile le Fevre dans son tresor décide formellement qu'il ne peut venir du Latin *baro*, & je ne crois pas que personne au monde le puisse penser avec raison. *Baro* dans Ciceron Liv. 2. de *finibus* C. 23. & ailleurs, signifie stupide, hébété, sot, niais, étourdi, impertinent. *Hac cum loqueris, nos Barones*



**Ixiv**    *Nouvelles observations*  
*stupemus.* Dans Perse sat. 5. il est em-  
ployé pour valet, Goujat.

. . . . . *Eheu*  
*Baro regustatum digito terebrare sali-*  
*num*

*Contentus perages , si vivere cum*  
*Jove tendis.*

Il faut cependant qu'il ait une ori-  
gine, je le repete, il n'en a point de  
plus juste que celle de *Vir*. Le même  
le Fevre le décide sans réplique légitime.  
*BARO*, inquit, *magnates inferiores comi-*  
*tibus dignitas est apud Bohemos ; sed in*  
*hac significatione non invenitur apud pro-*  
*batos auctores. Ineptè nonnulli originem*  
*vocis ex Pharao ducunt , quo hominem*  
*multis privilegiis & immunitatibus gau-*  
*dentem , jureque communi exemplum*  
*intelligi volunt. Est enim originis Fran-*  
*cica , sive Germanica , ex vocabulo ber ,*  
*vel var , quod virum & hominem libe-*  
*rum. . . . significabat. Il est encore conf-*  
tant

tant que les habitans de la Bohême, les Allemands & les François ont formé ce mot du Latin *Vir*. On peut encore, pour s'affermir, consulter l'ancienne édition du Dictionnaire de Trevoux, où ce mot est amplement discuté.

Je ne crois pas que l'on puisse pousser une démonstration plus loin; au reste, si on trouvoit une autre étimologie encore plus juste, que celle-ci, je serai le premier à l'adopter.

Je n'entreprendrai point de justifier ici les autres étimologies critiquées par ces Auteurs, elles le feront toutes dans mon Glossaire par des citations & des autorités au moins aussi claires & aussi justes que celles que je viens de rapporter. Je me contenterai de rendre compte de ce qui m'a déterminé à dire dans ma Dissertation sur la Langue Française \*, que quelques-uns

\* A la tête de l'Ordene de Chevalerie, dont j'ai donné une édition l'année dernière, & qui

lxvj      *Nouvelles observations*

de nos mots François se formoient de l'infinif, & d'autres du participe du verbe : deux exemples fuffiront pour appuyer mon fentiment, qui eft auffi celui de plufieurs Sçavans.

*Opprimer* vient immédiatement de l'infinif *opprimere* ; mais celui de *prefer* ne vient que médiatement, & eft formé de *preffum* participe de *premere*.

Les mots François *décerner* & *decréter*, ont bien tous deux leur origine du verbe Latin *decernere* ; mais *décerner* vient immédiatement de l'infinif, & *décreter* du participe, ou fi on l'aime mieux du fubftantif *decretum*.

L'Auteur de *l'Année littéraire* , me permettra de lui redire encore une fois, que pour bien juger d'une Langue, il faut l'avoir fuivie dès fon berceau, & en bien

fe trouve à Paris chez les Libraires indiqués au frontifpice du préfent ouvrage.

1. Voyez l'Année Littéraire Tome V.  
p. 325. 1759.

*sur les étimologies.* Ixvij

connoître l'origine, les variations & les progrès, la critique, faute de ces connoissances, a paru tout au moins trop précipitée.

A l'égard de M. le *Baron des Ecartz*, je n'ai plus autre chose à répondre à sa plaisanterie, sinon qu'il trouvera des éclaircissemens à ses doutes, & des réponses à ses objections dans le *Glossaire* que j'ai tout prêt, & qui tôt ou tard sera soumis à l'examen du public, à qui je promets d'avance, que je ne proposerai rien, qui ne soit démontré par de justes citations, ou qui ne soit tout au moins très-probable.

Une très courte satire composée contre les Beguines par *Rutebeuf*, l'un des plus renomés Poètes du treizieme siecle, ne servira pas peu à confirmer cette étimologie; je crois que le Lecteur me sçaura gré de la mettre sous ses yeux.

Je ne dirai rien ici de cet Auteur;

lxviii *Nouvelles observations*

je donnerai incessamment la vie avec celles des autres Poëtes François dont les ouvrages n'ont point été imprimés, & une liste de leurs productions. Rutebeuf a composé un grand nombre de pieces dans tous les genres, quelques vies de Saintes, des complaintes sur la mort de plusieurs Princes & Seigneurs qui ont péri aux Croisades, des satires, des Fabliaux, & plusieurs pieces historiques, qui se trouvent reunies dans un manuscrit de la Bibliothèque Royale sous le N<sup>o</sup>. 7633.

Ancienement en Flandre & en Lorraine on appelloit *Beguines* des femmes & des filles, qui par devotion, & pour exercer les œuvres de miséricorde & de benignité, vivoient en communauté, sans cependant faire de vœux, & qui par conséquent pouvoient se marier quand elles le jugeoient à propos.

Il y a différentes opinions sur l'étymologie de ce mot, on peut voir ce

*sur les étimologies.* 1x

qu'en dit Menage, Borel, Ducange, & autres; les uns la tirent de Begga sœur de sainte Gertrude qui vivoit dans le septieme siecle. D'autres de Louis le Begue fils de Charles le Chauve, qui regnoit à la fin du neuvieme siecle; d'autres de Lambert de S. Christophe surnommé le Begue, *quia balbus erat*, d'autres comme Scalliger de leur coëffure, appelée *Beguin*, & celui-ci du Toulouzain *Begui*, qui signifie un bonet. Plusieurs de ces Auteurs sont même incertains, si c'est le bonet, le Begui qui a donné le nom à ces femmes, ou si ce sont ces femmes qui ont donné le nom au bonet, au Begui. Je laisse aux Lecteurs à juger de ces decouvertes.

Ces femmes & filles, qui se retiroient ainsi dans des Communautés, y exerçoient des œuvres de charité & de benignité; aussi quelques Auteurs font-ils d'avis que les mots *Beguines* &



lxx *Nouvelles observations*

Biguenettes sont le mot Latin corrompu  
*Benigna*.

Je done ici une traduction littérale  
de cette satyre, on verra combien il  
est difficile d'aprocher de la beauté de  
l'original. Elle est intitulée dans le ma-  
nuscrit.

DES BEGUINES.

EN riens <sup>1</sup> que Beguine die,  
N'entendez tuit <sup>2</sup> se bien non. <sup>3</sup>  
Tot est de religion  
Quanque <sup>4</sup> on treuve en sa vie.  
Sa parole est prophetie ;  
S'ele <sup>5</sup> rit, c'est compaignie,  
S'ele pleure ; c'est devotion,  
S'ele dort, elle est ravie,  
S'ele songe ; c'est vision,  
S'ele ment, nou <sup>6</sup> creiez mie.



1. Riens, *res*, chose. 2. Tuit, tous, *toti*.  
3. Sinon que du bien. 4. Quanque, tout ce  
que. 5. Si elle. 6. Nou, ne le.

Se Beguine se marie,  
C'est sa conversations:  
Ses veulx, sa prophecions  
N'est pas à toute sa vie:  
Cest an pleure, cest an prie,  
Et cest an panrra *Baron*.<sup>3</sup>  
Or<sup>4</sup> est Marthe, or est Marie,  
Or se garde, s or se marie;  
Mais n'en dites se bien non,  
Li Rois nou sofferroit mie.

En tout ce que dit une Beguine n'y entendez autre chose que du bien. Tout ce que l'on trouve en sa vie, est relatif à la religion, ses paroles sont autant de propheties. Si elle rit, c'est la compagnie qui l'y excite, si elle pleure, c'est par devotion, si elle dort, elle est en extase, si elle rêve, c'est un ravissement, une inspiration; si elle ment ne la croiez pas.

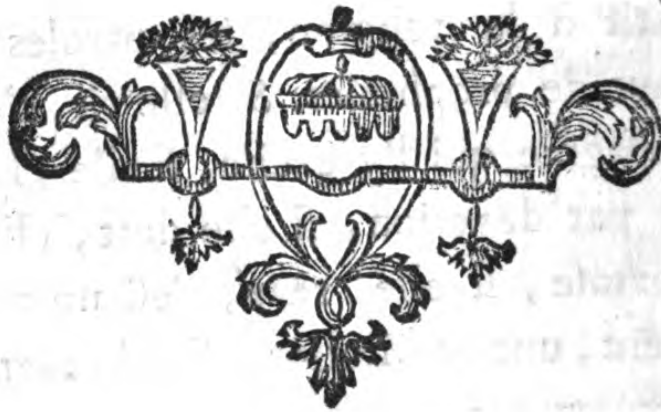
1. Profession 2. A. pour.

3. Baron, mari, *virum*.

4. Or, une heure, un temps est, elle est saint. 5. Se garder, s'abstenir, être chaste.

xxij *Nouvelles observations.*

Si une Beguine se marie, c'est sans consequence, c'est pour avoir compagnie; ses vœux, sa profession ne sont pas pour toute sa vie; elle pleure pendant un an: elle prie pendant un autre, & enfin elle prend un mari, un *Baron*; elle est tantôt Marthe, tantôt Marie, tantôt elle est chaste & continente, tantôt elle se marie. Mais n'en dites que du bien, le Roy ne souffriroit pas que l'on en dît du mal.





# LE CASTOIEMENT

DU PERE

A SON FILS.



Je ne m'étendrai point ici sur le mérite de nos anciens Poëtes , ni sur celui de leurs Ouvrages , je crois n'avoir rien laissé à desirer sur cet article dans la Préface des Fabliaux. S'il y en a eu de trop libres dans leurs productions, il y en a eu qui n'avoient pour objet que d'inspirer la Religion, les bones mœurs, la bone conduite, la soumission & le respect pour les personnes constituées en dignité, & placées par Dieu pour nous gouverner & nous proteger.

Tel est l'Auteur anonime, dont je done l'Ouvrage au Public.

A

## **E**            *Le Castoient*

Il est intitulé dans le manuscrit de Saint Germain des Près N°. 1830. connu sous le titre de **FABLIAUX**.

*Ci commence le Castoient que li Peres ensaigne à son Fils.*

Ces mots castoient , & castoier , dans les siècles reculés , n'avoient pas encore la signification qu'ils ont aujourd'hui : nous entendons , par châtement & châtier , punition & punir ; & on entendoit alors , par castoient , instruction , avis , correction de mœurs.

Ce manuscrit a été écrit vers la fin du douzième siècle ; il faisoit partie de ceux légués à cette Abbaye par M. le Duc de Coaislin Evêque de Metz , dont le nom sera immortel.

L'Auteur de ce Castoient nous représente un Pere qui donne des leçons de morale à son Fils , & des préceptes pour se conduire sagement & prudemment dans le monde , où il étoit prêt d'entrer ; il lui raconte plusieurs aven-

turès, qui sont autant de Contes ou Fabliaux, que Bocace, Moliere, & nos conteurs modernes n'ont pas négligés.

Ces Contes étant, comme je l'ai dit, entremêlés de longues tirades de morale, je ne donne que quelques extraits des endroits les plus frappans : ces tirades sont ennuyeuses, & pleines de répétitions, que j'épargnerai au Lecteur.

Le Pere débute par dire à son Fils, qu'il faut, avant toutes choses, craindre aimer Dieu, & observer ses commandemens ; que ce n'est pas assez de l'honorer des levres, mais qu'il faut l'honorer de cœur ; que Dieu a en horreur l'hypocrisie.

**G**ARDES que criemes Dieu le vois,  
C'est commencement de sçavoir ;

1. Observe de craindre le vrai Dieu, c'est le commencement de la sagesse. *Initium sapientia timor Domini.* Ps. 110. v. 9.



### Le Castoïement

Si criemes Dieu 1, tu l'amerás ;  
 Et serviras & honorras :  
 En terre auras à grant plenté,  
 Jamais ne seras esgaré.

Beax fils, ge te pri & coment 2  
 Que n'aimes pas Dieu faintement, 3  
 Ne li fais semblant à nul fuer, 4  
 Si tu ne l'aimes de bon cuer ;  
 Quar ne seroies pas partant quites 5  
 Quar tu seroies ypocrites.  
 Ypocrites est par de-fors bel,  
 De l'aïgnel a vestu la pel,  
 Mais dedens est lou ravissant. 6  
 De Dieu amer fait un semblant :

1. Si tu crains.

2. Je te prie & comande.

3. Que tu n'aimes pas Dieu feintement, *fictè.*

4. Il fait semblant de l'aimer en aucune occasion, *situ* &c.

5. Cela ne t'acquitteroit pas envers lui.

6. *Attendite à falsis prophetis, qui veniunt ad nos in vestimentis ovium, intrinsecus autem sunt lupi rapaces, Matth. 7. 15.*

*d'un Pere à son Fils.*

Il vait volentiers au mostier

. . . . .<sup>1</sup>  
Ilueques fait ses oraisons,  
Souvent se courbe à genoillons,  
Et son pis vait moult debatant  
Et sa bouche muet en ourant,<sup>2</sup>  
Mais ses cuers est de Dieu moult loing.

Il lui recommande ensuite d'imiter la fourmi, & de se prémunir pour l'avenir : d'être vigilant come le Cocq, qui dès le matin va chercher sa vie & celle de ses Poulles.

Beax fils, ce te pri de voir,  
A la Formie apren savoir ;<sup>3</sup>

1. Il manque un vers dans le manuscrit qui peut être suppléé par celui-ci.

Pour acurer & pour prier.

2. *Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longè est à me.* Matth. 15. 8.

3. Sçavoir, fais-toi sage en imitant la fourmi, ou pour mieux dire rends toi sçavant.

*Le Castoiment*

Qui en esté va pourchaçant  
 Dont ele puisse vivre en avant,  
 En esté quant ele fait que sage,  
 Dont puisse vivre en yvernage.  
 Beax fils, & de Cocq te comant,  
 Que ne soit de toi plus vaillant,<sup>r</sup>  
 Qui s'esveille à l'ajornant  
 Et vait sa garison querant.

Le Pere recommande au Fils de ne  
 point regarder un home comme son ami  
 avant de l'avoir bien éprouvé.

Beax fils, ne loe ton ami,  
 Ains que tu saches bien de fi,  
 S'il t'aime bien veraiement,  
 Tu sauras à l'esprouvement.  
 Un essample te vueil conter,  
 Et tu, penfes de l'escouter.

1. Vaillant, ne signifie point ici valeureux,  
*valens*, mais vigilant, *vigilans*. L'Auteur con-  
 seille d'être aussi vigilant que le Cocq qui au  
 point du jour va chercher sa garison, sa pro-  
 vision, *suam quarens curationem*. Voyez le  
 Voçabulaire à ce mot.

---

---

C O N T E I.

*Du Preudome qui avoit demi ami.*

UN Preudons estoit en Arabbe, 1  
Si avoit à non Lucinabe,  
Il estoit du siecle moult saige 2  
Et si estoit de grant aaige.  
Avint si, qu'il amaladi,  
Morir quida trestot de si; 3  
A son fil a donc demandé :  
Quans amis as tu conquesté, 4  
Tant come as vescu entre gent; 5  
10 Le Fils li a dit, plus de cent.

1. Il y avoit en Arabie un pere de famille, un home sage, expérimenté.

2. Sage, *sapiens*, connoisseur, sçavant, expérimenté, qui connoissoit le monde.

3. Il crut, présuma mourir très-certainement.

4. Quans, *quantum*, combien as tu acquis d'amis.

5. Depuis que tu es au monde.

Li Peres entendi assez

Que nes <sup>1</sup> a pas bien esprouvez.

Moult as, dist-il, bien exploitié;

Se tu i as tant porchacié;

Mais tu ne te dois mie vanter

Ains que vieignes à l'esprouver. <sup>2</sup>

Beax fils, moult a <sup>3</sup> que je sui né;

Et si n'aige pas tant erré <sup>4</sup>

Que je me soie porchacié

<sup>5</sup> Fors d'un seul ami la moitié:

Va tost, espreuve tes amis.

Et li Peres li enseigna

Coment il les esprouvera.

Va, dist-il, ocire un veel;

Et puis le met en un sachel;

1. Que nes, qu'il ne les avoit pas mis à l'épreuve. 2. Avant d'en être venu à l'épreuve.

3. Moult a, il y a long-temps.

4. Je n'ai pas tant travaillé, si efficacement.

5. Il y a sept ver. déchirés dans le manuscrit, mais cette lacune n'interrompt point le sens du Conte. Le Fils assure à son Pere qu'il esprouvera ses prétendus amis.

*d'un Pere à son Fils.*

D'aucun home qu'aies ocis ;  
Fui t'en de nuis à tes amis,  
Et lor prie por Dieu merci ;  
30 Et di qu'as un home murdri,  
Prie les en totes amors<sup>2</sup>  
Que il te facent aucun secors :  
Par tant sauras veraiement,  
Se nus t'aime parfitement.  
Et li Fils pas ne souplia ;<sup>3</sup>  
Ains fist ce que li commanda ;  
Il ala ocire un veel ,  
Et puis le mist en un sachel,  
Et si l'ensanglanta de-fors ,  
40 Et puis le porta comme un cors  
D'aucun home qu'il eust ocis,  
Et vint à un de ses amis,  
Et vint à l'us , si apela ,  
Et cil dedens<sup>4</sup> li demanda ,

1. Comme quelqu'home que tu aurois tué.

2. Prie les par tous les droirs de l'amitié,  
de l'amour.

3. Il y a souplia dans l'original, c'est une  
faute, il faut lire s'oublia.

4. Celui qui étoit dans la maison.



Qui est-ce là, qui velt entrer ?  
 Quant il l'entendi au parler  
 Que ce estoit son bon ami,  
 Forment au cuer s'en esjoï,  
 Moult isnelement saillit sus, <sup>1</sup>  
 50 Et vint corant jusques à l'us,  
 Il meisme <sup>2</sup> le fist entrer  
 Gentement le fist apeler,  
 Et il sitost com il entra  
 Son sachel desrier soi gita.  
 Li Preudon li fist beau semblant, <sup>3</sup>  
 Et si l'ala moult lozengent,  
 De sa veüe ert moult liez,  
 Moult gentement l'a arresniez :  
 Que vous soiez li bien venus,  
 60 Si m'aist Diex & sa vertus,  
 Ne se ja Diex me bencie, <sup>4</sup>  
 Je vous aim tant come ma vie,

1. Il se leva très-prompement, *igniter*.

2. Lui-même. 3. Preudon signifie ici le maître de la maison, qui lui fit bone mine, une bone reception.

4. Que jamais Dieu ne me benisse.

*d'un Pere à son Fils.* 10

Il n'y a fos Ciel itele rien, 1  
Que ne feisse à vostre bien,  
Si m'aïst Diex & sa pitiez,  
Seg'en cuidasse estre dannez,  
Ge ne vous faudrois à nul fuer, 2  
Tant vous aim-ge dedens mon cuer,  
Et li autres li respondi,  
70 Beax amis, la vostre merci, 3  
Or ai mestier que vous m'aidiez,  
Or i parra que vous ferez: 4  
Mon pechié m'a encombré,  
Que ge ai un home tué,  
Et se ge en sui encusez,  
Dont serai-ge à mort livrez.  
Or vos pri-ge por Dieu amor,  
Gitez moi de ceste paor,

1. Il n'y a sous le Ciel nulle chose quelle qu'elle fût, que je ne fisse pour votre bien.

2. Quand je presumerois être damné, je ne vous manquerois en nulle occasion.

3. Je vous remercie.

4. Votre amitié paroîtra par ce que vous ferez.

12 *Le Castoiment*

Çaiens , où que soit le metez ,<sup>1</sup>  
80 Que jamais n'en soie restez ,  
Issi m'en porroie delivrer  
Sans doute de cest encombrier :  
Ge l'ai ci o moi aporté  
Derriere cel us l'ai gité.  
Et quant li autre l'entendi ,  
Estrangement fu esbahi ,  
Quida que deïst verité  
Quant voi le sac ensanglanté.  
Sainte Marie , mere Dé ,<sup>2</sup>  
90 Me dis tu donques verité ,  
Que tu aies un home ocis ?  
R'enmaïne le , où l'as tu mis ?  
Et vels tu donc , pour amour Dé  
Que je soie deshireté ,  
Vels tu que je soie pendu ?  
Por Dieu , & por sa grant vertu ,  
Or le repren , s'el porte tost  
Ains que le sache le Prevost ,

1. Mettez-le en quelque lieu que ce puisse  
être ici dedans , dans votre maison.

2. Mere de Dieu.

Car se le savoit la justise ,  
100 Ne m'auroit nul mestier joise 1  
Quant li cors seroit ci trovez  
Que ne fuisse deshiretez ,  
Ou des membres toz essilliez ,  
Ou du país tos fors chaciez. 2  
Porte l'en 3 tost, por Dieu le grant,  
Ains que les gens l'aille querant,  
Par la foi que doi 4 saint Tomas,  
Çaiensne remaindra il pas.  
Beax Sire, d'autre chose assez  
110 Vous pui-ge mostrer amistiez, 5  
De mes chiens & de mes oiseax  
De mes dras & de mes chevax.  
Ge ne me vueil pas encombrer ;  
Car l'on sielt dire en reprovier, 6

1. Nul jugement ne me seroit favorable.
2. Ou je serois au moins bani de la patrie.
3. Emporte le, ôte le d'ici.
4. Que je dois à saint Thomas.
5. Je peux vous montrer, vous faire conoître mon amitié en toute autre occasion.
6. Car on a coûtume de dire en proverbe.

Qui le pendu despendera  
 De son son col le fais charra. 1  
 Li bacheliers 2 s'en est torné,  
 Quant son ami ot esprové;  
 Encor ne volt il pas laisser, 3

120 Les autres voloit aresner,  
 N'en trouva nul qu'il conseillast 4  
 Ne nul bon conseil li donast,  
 Ains li distrent qu'il s'en alast,  
 Son mort arriere reportast,  
 Et si soffri le peneance; 5  
 Ice affiert à tel enfance.  
 Cil s'en torna, ne pot faire el, 6  
 Et si revint à son ostel,  
 Si a à son pere conté

130 Comment il en avoit erré.

1. Le fardeau tombera sur son col.
2. Un bachelier en général un jeune homme.
3. Il ne voulut pas s'en tenir-là.
4. Conseiller est employé non-seulement pour doner conseil, mais pour aider.
5. La pénitence, enfance est là pour faute.
6. Ne put faire autrement.

Va, dit le Pere, ge te pri,  
S'el <sup>1</sup> porte à mon demi ami  
Et si li di que ge li mant <sup>2</sup>  
Qu'il te conselt de maintenant.  
Li Fiz fist son commandement,  
Si s'en torna isnelement,  
Et vint à son demi ami,  
Et cil l'a moult bien recüeilli <sup>3</sup>  
Pout le pere que moult ama  
140 Et cortoisement l'apella,  
Et demanda de son ami. <sup>4</sup>  
Sire, il est amaladi,  
Mais il m'a ci à vos tramis <sup>5</sup>  
Pour ce que g'ai un home occis,  
Si en cuit estre moult detort, <sup>6</sup>  
Se la justise la parcort.

1. Et le porte.

2. Que je lui mande de t'aider.

3. L'a très-bien reçu.

4. Demanda des nouvelles de son ami.

5. Il m'a envoyé à vous, *transmisit*.

6. Et je pense que j'en serai tourmenté, *si*  
justice examine ce fait.



Por Dieu vos pri, & pour ses nons;  
 Ceans, où que soit le muçons, <sup>1</sup>  
 Tant estes tenus à loial, <sup>2</sup>  
 150. Ja n'en ferois testé por mal, <sup>3</sup>  
 Et mes peres moult vous en prie;  
 Qui sans faintié en vos se lie.  
 Beax fils, ce a dit li Preudons,  
 Se Diex plaist, tres bien le ferons.  
 Sa feme & trestoz ses fergans  
 Envoia hors, & les enfans:  
 Quant tuit s'en furent fors alé;  
 Puis a tres bien les us fermé,  
 Puis vait la chambre deffermer,  
 160. Il i entre, & li bachelier,  
 Defoz son lit la terre fuet,  
 Une fosse i fist com estuet  
 A mettre dedens aucun cors,  
 Puis comanda à mettre fors,  
 Ilueques le vorrent bouter,  
 C'on ne le puist pas trouver:

1. Cachons le en quelqu'endroit que ce soit.

2. Vous êtes comu si fidèle.

3. Je ne serai point réputé pour être méchant.

d'un Pere à son Fils.

17.

Et cil quant vit appareillier  
Quantqu'il estuet à tel mestier ;  
Tot li a conut verité , <sup>1</sup>  
170 Et si l'en a moult mercié ;  
A Dame Dieu l'a commandé,  
Si est à l'ostel retourné.  
Et quant li Peres l'entendi  
Qu'avoit fait son demi ami :  
Son fil apele , si li dist :  
Beax fils , ce dist on en respit :  
Itel ami doit on amer ,  
Et en ce <sup>2</sup> se doit l'en fier  
Qui vous secort , & qui vous valt , <sup>3</sup>  
180 Quant trestoz li mondes vous falt.  
Beau pere , dist le Jouvencel ,  
Garni <sup>4</sup> m'avez & bien & bel ;  
Mais talent ai de plus oïr ; <sup>5</sup>  
Pour Dieu , se vous vient à plaisir , <sup>6</sup>

1. Il lui a avoué , il a confessé la vérité.

2. Et en celui-là. 3. Qui vous secourt & vous  
protege , valt de *valere* , valet. 4. Vous m'avez  
instruit , prémuni. 5. Mais j'ai envie & grande  
volonté d'en écouter davantage. 6. Si c'étoit  
votre plaisir.

C

Dites moi, se vous puet membrer, <sup>1</sup>  
 S'avez <sup>2</sup> oï d'aucun conter  
 Qui eüst un entier ami,  
 Volentiers en vorroie oïr.  
 Oil, par foi, li Pere dit,  
 190 Si vous dirai sans contredit.

Le Pere pour satisfaire son Fils, lui  
 raconte le Fabliau suivant. On le trouve  
 dans Bocace X. journée, Nouv. 8.

## C O N T E I I.

### *De deux bons amis loiax.*

**J**ADIS furent deux marchant  
 Qui s'entramoient loiaument ;  
 Onques l'un d'ax <sup>3</sup> l'autre ne vit  
 Fors par messaige & par escrit,  
 Et connurent veraiement  
 Et moult furent verai amant.

1. S'il vous souvient. 2. Si vous avez.

3. Jamais l'un d'eux n'avoit vu l'autre.

Li uns en Egipte menoit, 1  
Li autres à Baudas estoit :  
Quant li uns à l'autre envoioit  
10 Par son messaige li mandoit ; 2  
Et li autres li envoioit  
Quanque ses amis desiroit.  
Ainsi le firent longuement,  
Puis avint issi nequedent, 3  
Que cil qui en Baudas estoit,  
En Egipte aler s'en voloit,  
Talent l'en prist trestot de si 4  
Qu'il iroit veoir son ami ;  
Apareille soi, si s'en va,  
20 Donc en Egipte ne fina. 5  
Quant l'Egiptien entendit  
La venue de son ami,

1. Pour manoit, demeueroit, *manebat.*

2. Mander signifie là envoyer.

3. Il arriva ainsi cependant.

4. Il lui en prit envie & resolution déterminée.

5. C'est une faute dans l'original, il faut lire dusques, jusques, il ne cessa jusqu'en Egipte, il sous-entend de marcher.

En contre vait à mout grant gent, <sup>1</sup>  
 Sel reçut moult joieusement :  
 A son ostel l'a amené,  
 Puis si li a assez mostre  
 Or & argent, & grant chevax,  
 Ses franchises, <sup>2</sup> & ses oïseax,  
 Mostre li <sup>3</sup> sa possession,  
 30 Quantqu'il a li met abandon. <sup>4</sup>  
 De ses amis a fait mander  
 Pour son bon ami honorer ;  
 Deduïstrent soi moult liement <sup>5</sup>  
 Ensamble huit jors plainement,  
 Et quant i furent accompli,  
 Cil de Baudas enmaladi,  
 Ses amis en fu moult dolent,  
 Il a mandé hastivement,

1. Il va au devant de lui avec beaucoup de gens, avec grande compagnie.

2. Ses immunités.

3. Il lui montre tout ce qu'il possède.

4. Il le rend maître de tout ce qu'il a.

5. Ils se divertirent très-joyeusement.

D'Egipte les Fuisiciens, <sup>1</sup>  
40 Et cil i vindrent de toz sens, <sup>2</sup>  
Et le malade ont regardé  
Souvent li ont le pox tasté; <sup>3</sup>  
Ne à l'orine, ne au pox  
. . . . . <sup>4</sup>  
Ne truevent pas qu'il soit lié. <sup>5</sup>  
Quant entendent l'enfermeté,  
D'amors quident qu'il soit grevé,  
Ses amis <sup>6</sup> l'a moult conjuré  
Que il li die la verité,  
Dont li soit venu la dolor,  
50 S'el li est venu par amor,

1. Fificien, Fuisicien, Phificien, c'étoit un Medecin pour la consultation. Les Mires étoient aussi Medecins, mais ils travailloient de la main, c'étoit proprement les Chirurgiens.

2. Et ceux la, les Medecins, vinrent de tous côtés. 3. Pox, pouls, *pulsus*.

4. Il manque une rime dans le manuscrit, qui pourroit être suppléée par ce vers :

A ses paroles, à ses propos,

5. Ils trouvent qu'il n'est pas joieux.

6. Son ami.



Moult l'en quide bien consoler,  
 Parquoi <sup>1</sup> en la puisse trouver  
 En un leu, par tout enquis,  
 Par qui est si d'amors surpris,  
 Et li autre li respondi :  
 Beax amis, la vostre merci,  
 Ge vos dirai la verité,  
 Mon pensé ne vos ert celé :  
 Yraiment sui espris d'amor,  
 60 De ce m'est venu la dolor ;  
 Vis m'est que le cuer me descire,  
 Se cele n'ai, que tant desire,  
 Toft morrai en verité,  
 Se de li n'ai ma volenté.  
 Ge ne sai pas bien qui elle est,  
 Ne dont ele est, ne ce que c'est,  
 Ne sai ore, si sai par foi,  
 Quar nuit & jor du cuer la voi,  
 Du cuer la voi, noient de l'ueil, <sup>2</sup>  
 70 De loins la voi, partant m'en dueil,  
 Et merveille est, ce m'est avis,  
 Que mes cuers est por li surpris,  
 1. Pourvu que. 2. Non pas de l'œil.

Et si la covoite par amor  
Si est o lui & nuit & jor. 1  
Quantriens ne fai de son covine, 2  
Se ele est Dame ne meschine  
Pour qui est 3 mis en tel error  
Et pour qui sueffre grant dolor.  
Que est ce or? 4 Par Dieu ne fai;  
80 Mais mar la vis, mar l'acointai, 5  
Je fai tres bien par lui morrai,  
Ja par el 6 n'en eschaperai.  
A ses paroles se torna,  
Le cuer li failli, se pasma.  
Ses amis qui ce a esgardé,  
De sor lui chai tot pasmé;

1. Il y a une faute, il faut lire, si sui o lui, & je suis avec elle.

2. Quand je ne sçais rien de son état.

3. Il y a faute dans l'original, il faut lire, pour qui je suis mis.

4. Que signifie cela?

5. A la maleheure, je la vis & à la maleheure je la fréquentai. Cependant ce n'étoit qu'en idée, puisqu'il ne l'avoit pas veus.

6. Jamais par autre chose.

Cil qui erent tuit environ <sup>1</sup>  
 Sus & jus par cele maison,  
 Si fait duel <sup>2</sup> vont tuit demenant,  
 90 Pleurent li vieil & li enfant,  
 N'a sos Ciel home en terre né,  
 Qui n'en peust avoir pitié,  
 Quant il revint de pasmoison;  
 Cil esgarda par la maison,  
 Cuida veoir ce qu'il ama:  
 Quant ne la vit, si commença  
 Son duel à demener forment.  
 He, Diex, vrai Rois omnipotent  
 Verrai jamais ce que j'aim tant!  
 110 Nenil, car ne sai tant ne quant  
 De lui, ne de son parenté.  
 Ne tant ne sai en verité  
 Que je la sache nes nomer; <sup>3</sup>  
 Mais se la poois aviser,  
 La cognoistroie, ce m'est vis.  
 Quant ce entendi ses amis,

1. Ceux qui étoient autour de lui, & ceux qui étoient haut & bas dans cette maison.

2. Si fait de telle façon. 3. Que je la sache seulement même nomer.

Si fait amener Damoïselles  
Moult avenantes & moult beles;  
Mais n'i fu pas cele amenée  
110 Que il avoit tant desirée:  
Si lor dist quant il ne la voit:  
N'i est cele que ge covoit. 1  
En la chambre ot une meschine,  
Qui moult ert de gentill orine;  
Li Preudom norrir la fesoit,  
A mollier panre la voloit:  
Au deerrain li amena.  
Quant li malades l'esgarda,  
Du cuer soupira tenrement,  
120 Et dist moult escordeement:  
En cest est ma vie u 2 ma mort,  
D'autre ne puis avoir confort:  
Qui de ceste saisi m'auroit, 3  
De toz maux gari m'auroit.  
Quant l'entendi l'Egiptien,  
Ne se volt targier nule rien,

1. Convoite ; desire.

2. Ou ; vel.

3. Qui mettroit cette fille en ma possession.

Donée li a volentiers  
 Ensamble o lui dras & deniers <sup>1</sup>  
 Et bonement li otroia

130 Quanqu'il o lui panre cuida,  
 Nes le doere li laissa,  
 Com à son oes la maria : <sup>2</sup>  
 Firent les noces richement,  
 Assez i firent venir gent,  
 Assez i ot chanté de geste ; <sup>3</sup>  
 Et moult i firent bele feste,  
 Chascun s'efforce à sa maniere,  
 De faire ilueques bele chiere ;  
 Et quant trestot fu acompli,  
 140 Li Preudom vient à son ami,

1. Il dona à son ami avec sa femme prétendue habits & sommes d'argent.

2. Il la maria comme pour lui, il lui fit les mêmes avantages comme s'il l'avoit épousée lui-même.

3. Il y eut des menestrels, qui chanterent & reciterent des Romans contenant les gestes & actions des grands homes, & des aventures : ces sortes de recits rendoient les festes célèbres & complètes.

Congié prent, si s'en volt aler,  
Ne volt iluec plus demorer :  
A joie & à deduit s'en va  
A sa moillier <sup>1</sup> qui tant ama.  
Quant est venus en son país,  
Grant joie en firent si amis,  
Et les noces recommencerent,  
Tres qu'à quinzaine ne finerent,  
En joie & en grant desverie <sup>2</sup>  
150 Vesquirent trestote lor vie,  
Et moult bonement s'entramerent,  
Ains de riens ne se descorderent.  
Puis après si avint ainsi  
Que cil d'Egipte enpovri, <sup>3</sup>  
Trestot perdi quanqu'il ot,  
Que il mais aidier ne se pot,  
Porpense foi qu'il s'en ira,  
Son bon ami esprouvera

1. Avec sa femme.

2. Il y a desverie dans l'original, c'est une faute, il faut lire druerie, qui signifie joie, plaisir, caresses, & desverie signifie extravagance, fureur.

3. Celui d'Egipte tomba dans la pauvreté.



A qui il ot fait tant de bien ,  
 160 Savoir mon , <sup>1</sup> s'il li feroit rien :  
 Povre desnucé s'en torna  
 Jusques à Baudas ne fina :  
 Si com l'amena aventure ,  
 Venus i est de nuit obscure ,  
 Esgaré fu & angoisseux ,  
 Et dist : beax Sire glorieux ,  
 Verais Jhesus omnipotent ,  
 Fai de moi ton commandement , <sup>2</sup>  
 Diex tant sui povres & chetis :  
 170 Mielx vorroie estre mors que vis ,  
 Moult ai esté de riche ator ,  
 Moult est or greindre ma dolor ,  
 Quant de riens ne me puis aidier , <sup>3</sup>  
 Ne ne me sai qui conseillier . <sup>4</sup>  
 Se ge vois tresqu'à mon ami ,  
 Ne me conoistra pas , ce quit ,

1. Savoir mon , est le *nunquid* Latin.

2. Fai de moi ta volonté.

3. Quand je n'ai plus rien pour subsister ,  
que tout me manque.

4. Ni ne sçais de qui je peux prendre con  
seil , à qui avoir recours.

N'i seroie pas receüs  
Quant n'i seroie coneüs.  
Pourpense soi qu'il entreroit  
180 En un temple qui près estoit,  
Et ilueques se muceroit  
Tresqu'au jour cler i demorroit  
Tot à loisir, & de jor cler  
Iroit à son ami parler.  
Si le fist com ot devisé,  
Et com il fu el temple entré,  
Uns hom qui ot un autre ocis  
Vers le remple s'en vet fujant,  
190 Li citoian le vont chaçant,  
Dedens le temple sont entré,  
L'Egitisien i ont trouvé  
Et ont demandé & enquis,  
Ou cil est qui a l'ome ocis:  
L'Egitisien lor a dit,  
Qui sa vie prisast petit,

1. Il manque un vers dans l'original, qui peut être suppléé par celui-ci :

Qui pour eschiver \* d'être pris.

\* Pour éviter,

30            *Le Castoiment*

Ge l'ai ocis, n'en quier mentir,  
Faites de moi vostre plaisir,  
Quar par mort cuida definer,  
200 Sa povreté, son encombrier.  
Cil le saisirent & lierent,  
Et en la chartre le geterent,  
Et au matin le ramenerent,  
A la justice le livrerent.  
Jugiez fu, quar nel volt deffendre,  
Et as forches fu menez pendre.  
Pluseurs gens i sont acouru,  
O les autres si est venu  
Son bon ami qu'il tant ama  
210 Pour qui est venu jusques la,  
Si l'esgarde ententivement  
Conut le bien eslitement, r  
N'a pas en oubliance mis  
Ce qu'il li fist en son pais;  
Quant autrement nel peut deffendre  
Pour lui se voloit faire pendre;  
A haute vois lore s'escrie,  
Que faites vos, nel pendez mie,  
r. Il le connut bien distinctement.

A grant tort avez celui pris,  
220 Vez-moi ci qui l'ome ai ocis,  
Et le saisirent & lierent,  
Et l'autre tantost delivrerent.  
Li omecide iluec estoit  
Qui la folie fait avoit,  
Si se commence à pourpenser  
Quant le Preudome en vit mener.  
Icist est par moi travailliez, <sup>1</sup>  
Et ge qui ai fait le pechié,  
Sui sain, delivres, ce est tors,  
230 Se il est par mon pechié mors,  
Et Dame Dieu l'a bien veü,  
Ou ci, ou aillors m'ert rendu, <sup>2</sup>  
Où toz biens ert guerdonnez,  
Et chascun mal'ert comparez.  
Ja, se Dieu plest ne sofferray  
Qu'il pour moi muire, ains i morrai,  
Et mon pechié descouvrerai,  
La verité en conoïstrai,

1. Celui-ci est pour moi tourmenté, puni.

2. J'en serai puni ici ou ailleurs.

Mielz vueil soffrir à la justise ,  
 240 Que rendu me fust au juise ,  
 Ou chascun son œuvre verra  
 Selonc ice que fait aura.  
 Son pechié conuist , si fu pris , 2  
 Et fu liez com un chaitis ;  
 Les jostises qui iluec erent 3  
 Moult durement s'esmerveillerent ,  
 Ne porent entr'ax à fin traire 4  
 Quel jugement en puissent faire ,  
 Tos trois les tinrent & lierent ,  
 250 Et au Roy si les présenterent  
 Et il li ont tout coneü  
 Coment il lor est avenu.  
 Et li Rois moult s'esmerveilla ,  
 La verité lor demanda ,  
 Commanda lors qu'il ne celaissent  
 Et la verité lui contaissent ,

1. J'aime mieux souffrir la justice des homes, que d'être puni lors du jugement de Dieu.

2. Conoître, c'est avouer, confesser, déclarer.

3. Les juges qui étoient là. 4. Ne purent entre eux terminer, decider cette affaire.

*d'un Pere à son Fils.*

33

Deïssent li la verité,  
Trestot lor seroit pardoné.  
Et cil li ont tout aconté  
260 Coment la chose avoit alé.  
Quant ot oï coment ala,  
Tos quittes aler les laïssa.  
Li Preudon qui d'iluec ert né,  
Quant son ami ot recouvré,  
A joie & à procession  
L'en a mené en sa maison;  
Servir le fait moult gentement;  
Et puis li a dit bonement,  
Se tu vuels o moi remanoir,  
270 Ce saiche Dame Dieu le voir,  
Que ja nul jor ne te faudrai,  
Tant com ge nul bien aurai  
Soies Seignor de quanque g'ai,  
Ja for toi riens ne retenrrai :<sup>1</sup>  
Et se tu vuels miex retourner  
Que en cest pais demorer,

1. Je ne réserverai rien pour moi. Je t'abandonne tout.



De trestos les biens que ge ai,

La moitié, ou plus te donrai.

L'Egitisiens respondi,

280 Beax amis, la vostre merci,

Talent me prent de retorner,

En mon pais m'en vueil aler.

Moult par fu Preudons ses amis,

Tout son avoir li a pramis,

L'Egitisiens s'en est alez,

A moult grant joie est retornez.

Donc, dist li Fils, si com g'en-  
tent,

Moult s'entr'amerent loiaument,

Or ne porroit l'en pas trouver

290 Home qui si seust aviser. <sup>r</sup>

Et ses Peres li respondi :

Tu as dit voir, ce m'est avis.

Li siecles vait moult declinant ;

De jor en jor vait empirant ;

Et chascun jor empirera,

Jamais nul jor n'amendera ;

<sup>r</sup>. Home qui sçût agir ainsi.

Et pour ce qui trouver peüst  
Nul bon ami où que ce fust, 1  
Moult le devroit l'en bien garder 2  
300 Et Dame Diex moult mercier :  
Tant i a de fains & de fax,  
Et tant i a pou de loiax,  
Que nuls ne sauroit pas de fi,  
Qui est amez, ne qui ami.  
Pour ce te garni-ge, beax fils.  
Se tu as cure de mes dis. 2

Le Fils frappé de ces traits de générosité, prie son Pere de continuer ses instructions : le Pere, charmé de voir que ces leçons lui font impression, lui conseille de prendre garde aux gens avec qui il liera société; il lui recommande d'éviter la compagnie des trompeurs, des plaideurs, & des méchans; il lui recommande spécialement de ne point s'allier avec son enemi, & de ne

1. En quelque lieu que ce fût.

2. Si tu fais cas de mes discours.

pas dire facilement sa pensée. Il faut , dit-il , fuir les ingrats , qui sont des monstres horribles. Pour lui rendre cette vérité plus sensible , il lui raconte la Fable suivante.

---



---

### C O N T E I I I .

*De l'Home & du Serpent.*

UN Preudome en un bois entra ,  
 Et une Serpent y trouva  
 Lié à un tronc fermement ;  
 Et pitié l'en prist durement. 1  
 Vint avant, si la deslia,  
 Mist l'en son sein, si l'eschauffa.  
 Li Serpens par l'eschauffeure  
 Est revenue à sa nature,  
 Entor le Preudome se çaint,  
 10 Et angoisseusement l'estraint. 2

1. Il en eut grande pitié.

2. Et le serre avec douleur ; ce mot, angois-

Li Preudome dist : coment ce vait,  
Tu me fais mal par mon bienfait ?

Li Serpens respont, si li dist ;

Ge fais ma nature, ce quist. 1

A tant vint un goupis errant,

Et les oï contraliant,

Demanda lor que ce estoit,

Porquoi li Preudons se plaignoit ;

Et cil li a tot coneü

20 Coment il li est avenu.

Et dist li Goupil, ge ne sai

Quel jugement faire en devrai,

Pour chose que vous me diez,

Se vous à l'ueil ne me monstrez.

Li Serpens relier se fist ;

Et li Goupils donques li dist :

Serpens, se tu pues deslier,

Pense c'or en as tu mestier.

seulement, est très-expressif, il a été supprimé de notre Langue sans raison, *anguste* en Latin.

1. J'agis suivant mon naturel je pense.

2. Il leur demande de quoi il étoit question.

Et tu Preudom , ne te hafter <sup>r</sup>  
 De ton anemi descombrer ,  
 Tu ne dois pas desencombrer  
 Celui qui te velt mal mener.

Le Pere après cette Fable récitée ,  
 conseille à son Fils , que lorsqu'il sera  
 dans l'embarras , il doit faire tous les  
 efforts pour en sortir , & à quelque prix  
 que ce soit. Que si on l'impose à des  
 charges publiques , il doit satisfaire &  
 paier la somme à laquelle il aura été  
 imposé , de crainte que les délais ne  
 doublent la somme. Pour lui rendre  
 cette vérité plus sensible , il lui raconte  
 l'aventure d'un Poëte & d'un Bossu , qui  
 est précédée d'un petit trait de morale  
 qui n'est pas à négliger.

Beax fils , se tu pues eschaper  
 Legierement d'un encombrer ;

<sup>r</sup>. Façon de parler fort usitée dans les siècles  
 reculés de se servir de l'infinitif pour l'impé-  
 ratif :

*d'un Pere à son Fils.* 39

Mais qu'il te doive auques coster <sup>1</sup>  
Delivre t'en sans demorer.  
Petit damage molt souvent  
Escuse <sup>2</sup> grant encombrement.  
Aucune fois par beau parler  
Maint hom porroit eschapper,  
Mais il vont itant baretant,  
Que plus li convient mettre avant, <sup>3</sup>  
Si com au Boçu avint ja,  
Qui pour un denier, cinq paia.

---

#### CONTE I V.

*D'un Versfierres & d'un Boçu.*

UNs Versfierres jadis estoit,  
Qui bons vers, & bon dis fesoit  
C'un bons vers faire se pena,  
Et à un Roi les presenta.

1. Quoiqu'il t'en doive coûter alors.
2. Escuser, pour éviter, empêcher
3. Qu'il lui convient payer davantage.



Li Rois les oi bonement,  
 Quar fait li furent à talent. 1  
 Et puis dist au Versefieur  
 Moult bonement, & par doceur;  
 Demande ce que tu vorras,  
 10 Et ge te di que tu l'auras.  
 Et li Clers donc li respondi,  
 Beax Sire Rois, vostre merci.  
 Or vous ving-ge donc demander.  
 Que ge puisse estre un an portier,  
 Se vous plaist, en ceste cité,  
 Ice me venroit moult à gré, 2  
 Si com ge porrai deviser, 3  
 Que je puisse avoir un denier,  
 De tegnos, de boçu derrier,  
 20 Et de monongle, & d'erengier,  
 Et cil qui le bras tort aura,  
 Sans un denier n'eschapera, 4  
 Et li Rois bien li ottroia,  
 De son feel li conferma.

1. A son gré. 2. Cela me seroit fort agréable.

3. Ainsi comme je le pourrai arranger.

4. Ne passera pas sans paier un denier.

Cil ala la porte garder ,  
Et fist si com il dust aler. 1  
Par aventure i est venus  
Un enchapé vileins Boçu,  
Li Clers l'a tantost arefnié. 2  
30 Et li demanda un denier ,  
Et cil ne li volt pas doner :  
Li Clers nel laissa pas aller ,  
Ains a veü & esgardé  
Qu'il avoit un oeil crevé ,  
Un autre denier demanda.  
Nel volt doner , cil le saicha ;  
Le Chapel li a abbatu ,  
Que tigneux ert , bien l'a veü ;  
Nel le lairra à tant passer ,  
40 Trois deniers li convient doner ;  
Li vilains nes volt pas paier ,  
Par foir cuida eschaper , 3

1. Il fit ce à quoi il s'étoit resolu.

2. Clerc signifioit en général un home lettré, ce Clerc porte la parole au Bossu.

3. Il s'imagina s'échaper par la fuite, mais le Clerc s'opposa à son passage.

Mais li Clers encontre li vint,  
 Et tot par force le retint.  
 Li vileins se prist à deffendre.  
 Quant il volt avant le bras tendre,  
 Li Clers moult bien s'en apperçoit  
 Que les bras andels tors avoit 1  
 Or est venus à l'empirier, 2  
 50 Paier convient le quart denier.  
 Li Clers la chape li toli,  
 A tant li vileniax chaî, 3  
 La teste à val, les piés à mont:  
 Bien voient tuit cil qui i sont,  
 Que hergneux estoit li vilains,  
 Cil n'estoit mie du tot sains,  
 Cinq deniers li convient paier.  
 Ne s'en puet pas el eschaper. 4  
 Primes, se pot il aquiter,  
 60 Se il vofist por un denier,

1. Qu'il avoit les deux bras torts, andels;  
*ambo.* 2. Il a empiré son affaire.

3. Alors le vilain tomba la tête en bas, les  
 pieds en haut. 4. Ne s'en peut échaper el,  
 c'est-à-dire autrement.

Puis paia cinq par folie ,  
Et si refust grant vilenie ,  
Tres bien batus & defachiez  
Et com mastin fu huiez.  
Et dist li Fils , bien sui garni  
Par la folie de cestui.

Le Fils charmé des ces leçons amusantes, engage son Pere à continuer ; ce que ce bon Pere fait, en lui conseillant d'éviter la mauvaise compagnie, & de s'en retirer promptement, s'il avoit le malheur de s'y trouver.

Beax Fils , ne passes-tu noient ;  
La où tu verras male gent.  
Se tu i passes , n'ester pas. ; 1  
Se tu estois , mar i seras. 2

1. Voilà encore un infinitif pour un subjonctif, ne reste pas, *ne stes.*

2. Si tu restois, tu y serois mal, *si stares ;* le verbe estre n'est point le Latin *esse*, mais *stare*, il est à la porte, *stat ad ostium.*

Et pour le convaincre de cette vérité,  
il lui recite le Conte suivant.

---

## CONTE V.

### *De deux Clercs.*

**D**U<sup>1</sup> Clerc alerent contre nuit <sup>1</sup>  
A une cité à deduit :  
Près d'une maison approcherent ,  
Où beveor en deduit erent.  
Dist li uns <sup>2</sup> à son compaignon,  
N'alons pas à cele maison ,  
Où beveor sont assemblé ,  
Que nos n'i foions encombré ;  
Quar li Filosofes nos dit ,  
10 Si com nos trovons en escrit ,  
Que nos ne passons par la gent <sup>3</sup> ;  
Qui se contienent folement :

1. Deux Clercs allerent aux approches de la nuit , à une ville pour se dissiper.

2. Dit l'un des Clercs.

3. Passer , est ici pour fréquenter , on dit encore passer son temps avec quelqu'un.

Et li autres li respondi ,  
Ja mal n'arons pour passer ci.  
Ne fais que dis , passons avant 1  
Nos n'i demorrans tant ne quant.  
Quant vindrent entor la maison ,  
La voiz oent d'une chançon ;  
Mais li autre se departi ,  
20 Et son compaignon deguerpi ,  
Et cil qui là remés estoit  
Quant ses compains guerpi l'avoit ,  
Il entra en une maison ,  
Tant a envia cele chançon.  
Entra , si fu moult honorez ,  
De totes pars fu apelez ,  
Tant , qu'entre les autres s'asist ,  
Et en la folie se mist. 2  
Atant vint li bedeax corant  
30 Qui alloit un larron querant ,  
Si entra en cele maison ,  
Iluec a trouvé le larron ,

1. Tu ne sçais ce que tu dis , passons  
oultre.

2. Il s'enyvra , & fit comme les autres.



Et dit tuit cil sont compaignon, 1  
 Et ci est l'ostel au larron.  
 De leans ist, si repaira, 2  
 Trestoz sont pris quanqu'il i a ;  
 A la justise sont mené,  
 Et au deffaire sont livré. 3  
 Dont dit li Clers, quant il l'entent  
 40 Qu'il avoit erré folement.  
 Qui se met entre fole gent,  
 Voirement vait sa mort querant.

Le Pere en continuant de doner des instructions à son Fils, lui fait un portrait affreux des mauvaises femmes, il l'exhorte fortement à ne les pas croire, & à ne pas les suivre.

Beax Fils, sui 4 Lion & Dragon ;  
 Ors, Liepart, & Escorpion ;

1. Tous ceux-là sont complices.
2. Il sortit de là, & s'en retourna.
3. Sont livrez à mort.
4. *Sequere.*

La male feme ne sui mie  
Pour lozenge que l'on te die.

Il lui raconte les trois aventures suivantes, pour lui faire connoître de quelles ruses elles sont capables.

---

## CONT E V I.

### *De la Male Feme.*

**G**'Oï ja <sup>1</sup> d'un Prudome dire  
Qui aloit vendenger sa vigne. <sup>2</sup>  
Et sa feme quant l'entendi,  
Envoia tost por son ami,  
Quida que peüst par loisir  
Son ami avoir & joïr. <sup>3</sup>

1. J'ai oui dire anciennement d'un home.

2. La rime n'est ni leonime, ni consonante; elle est telle dans le manuscrit.

3. Elle s'imagina, elle présuma qu'elle auroit le temps d'avoir son galand & d'en jouir.

Li fires revint erramment,  
 Quar bleciez fut fort malement,  
 En un des els, que point n'en vit,  
 10 Bleciez estoit d'un rain petit, 1  
 Si que 2 de cel oeil point ne vit.  
 Vint à l'ostel, hurta. Du lit  
 La Dame moult tost sus faillist 3  
 En son lit met le lecheor; 4  
 Puis ouvrit l'uis à son Seignor.  
 Le Preudome se volt reposer,  
 Son lit comande à atorer,  
 Blecié se senti malement,  
 20 De l'ueil ne cuide veoir nient.  
 Mais la Dame ot moult grant paor  
 Qu'il ne trovast le lecheor.  
 Beax Sire, dites moi porquoi  
 Que venez vos par tel effroi ?

1. Il étoit blessé par une petite branche.

2. De manière que.

3. La femme se leva bientôt de son lit.

4. Il manque une sixième rime en it, mais le sens n'y est pas moins.

5. Lecheor, galand, *luxuriosus*.

Or me dites par amitez ,  
Se vous plaist , ains que vos cou-  
chiez.

Et li Prudons li a monstre ,  
Coment il a l'ueil mal mené.

La Dame forment se demente , 1

30 Come s'ele fut au cuer dolente :

Beax Sire , dist ele , entendez ,

Le sain oeil me laissez charmer , 2

Qu'à l'autre autel n'aviegne , 3

Que Diex vostre vie maintiegne.

Cil cuida que ele deist voir ,

Si li acompli son voloir , 4

Sor le banc moult soef s'asist ,

Et sa bouche à son hueil mist ,

Et pria que clos le tenist

40 Jusques à tant qu'elle li deist.

Tant le truilla & le charma ,

Que li lecherres s'en ala.

1. Se lamente , pleurt fortement.

2. Il faut lire , charmer me laissez.

3. Afin qu'il n'en arrive autant à l'autre.

4. Il fit ce qu'elle exigea de lui.

Et dist li fils : beau pere,  
Ceste fu de male maniere.

C O N T E V I I .

*Autre de la male Dame. \**

U N s hom dist qu'il ot grant co-  
raige <sup>1</sup>

D'aler en un pelerinage.

Aler volt requerre saint Pere. <sup>2</sup>

Sa feme bailla à sa mere,

Que la gardast & chastoiaft,

Qu'ele entre-tant ne foloiaft.

La feme un sien ami avoit,

A qui deduire se foloit. <sup>3</sup>

Mander le fist privéement

10 Mengier & boivre o lui souvent,

La mere bien le consentoit

O ax menjoit, o ax beuvoit.

\* Il est sans intervalle dans le manuscrit.

1. Il voulut aller prier saint Pierre.

2. Avec qui elle avoit coutume de se divertir.

*d'un Pere à son Fils.*

51

Com ensamble furent un jor ,  
Estes vous à l'us le Seignor , 1  
Hurta à l'us , si apela ,  
Et ceus dedens moult effrea.  
Primes mucent li lecheor ,  
Puis vinrent à l'uis au Seignor.  
Li preudons estoit moult lassez  
20 Quar moult avoit de jors errez. 2  
Son li comande à atourner ,  
Quar mestier ot de reposer.  
La fame moult esbahie  
Que conseil ne se fot mie : 3  
Et la mere se porpença  
Com faitement l'en gitera : 4  
Sa fille apelle , si li dist ,  
Quant si esbahie la vit :

1. Voici le Maître à la porte.

2. Car il avoit marché pendant plusieurs jours.

3. Il y a une faute dans l'original : il faut lire conseiller. Elle ne sçut quel parti prendre , elle ne sçut s'aviser des moyens de se tirer d'affaire.

4. Comme elle le fera sortir adroitement.



Pour amour Dieu le glorioux <sup>1</sup>  
 30 Que est devenu le veloux  
 Que fis à lui apareillier ?  
 Monstre li ains qu'il aut couchier, <sup>2</sup>  
 Ja deïs tu qu'il le verroit  
 Si tost com en l'us enterroit.  
 La vieille cort aporter ,  
 Et vint à l'uis com pour monstrier ,  
 L'une des cornées en leva, <sup>3</sup>  
 Et l'autre à sa fille bailla ,  
 Tant l'ont devant lui estendu ,  
 40 Que li lecherrès est issu.  
 Et dist li Fils , par saint Denis ;  
 Ceste ot assez de mal apris.  
 Encor vous convient plus conter ,  
 Que moult m'est bon à escouter ;  
 Et ses Peres li otria ,  
 Un autre Conte li conta.

1. Il y a glorioux dans le manuscrit.

2. Montre le lui avant qu'il aille coucher, tu avois dit que tu le lui ferois voir aussitôt qu'il auroit passé la porte, qu'il seroit entré en la maison. 3. La mere leva un coin de la pièce de velours, & la femme l'autre.

---

---

C O N T E V I I I .

*Autre de la Male feme.*

**S**I dit : d'un autre oï conter  
Qui en oroison volt aler,  
Sa moillier qu'il avoit moult chiere,  
Laiſſa en la garde ſa mere, <sup>1</sup>  
Et ele <sup>2</sup> un jovencel ama,  
Et à ſa mere le moſtra : <sup>3</sup>  
La mere pas ne li vea,  
Mais bonement li otroia.  
Un jor le jovencel manderent,  
**10** Et un bon digner apreſterent,  
Deduiſtrent ſoi privéement,  
Au bon vin cler & au piment,  
S'il autre eſbatement i orent, <sup>4</sup>  
Cil qui furent bien le ſorent.

1. De ſa mere. 2. Et la jeune femme.

3. Et le fit connoître à ſa mere.

4. S'ils eurent d'autres plaiſirs, d'autres amusemens, ceux qui y étoient l'ont ſçu.

Atant estes vos le Seignor,  
 Il huche, & celes ont poor,  
 Trestout lor esbanoient  
 Lor est torné à malement.  
 N'i ot liu où celui boutassent,<sup>1</sup>  
 20 Ne si en haste le muçassent.  
 La vieille pas ne s'oublia,  
 Derrier l'uis le vassal muça,  
 Bailla li 2 une nue espée,  
 La vieille n'ert pas esgarée,<sup>3</sup>  
 Loa li 4 que mot ne sonast  
 Se li Sires l'aresonast;  
 Mais il li feist tel semblant  
 Com s'il eust poor moult grant;  
 Puis s'en alla l'us deffermer,  
 30 Et laissa le Seignor entrer.  
 Si tost com entra le Seignor,  
 Garda, 5 si vit le lecheor,

1. n'y avoit point de lieu où le mettre & promptement le cacher. 2. Lui dona.

3. N'étoit point troublée, déconcertée.

4. Lui conseilla de ne dire mot, si le maître lui parloit. 5. Regarda.

Etdemanda qui est-ce là ?  
Et cil nul mot ne fona ,  
Si estoit com hom esbahi.  
Li Prudons moult s'en esperdi. 1  
Sire , dist la vieille au Seignor :  
Sire , merci , pour Dieu amor 2  
Dui home vinrent si corant ,  
40 Cest hom devant ax chaçant ,  
Tot le voloient desmembrer ,  
Çaiens le laissames entrer :  
Partant li rendimes la vie :  
Se ce ne fust , n'en eust mie. 3  
Quant il vous oï à cel hus ,  
. . . . .  
Effraez fu , ce lui fu vis 4  
Que fussiez de ses anemis.  
Et li Prudons moult liez se fist  
50 Quida verité 5 li deist

1. Le maî f ut tout surpris , étonné.

2. Pour l'amour de Dieu.

3. Si nous ne l'avions retiré , c'étoit fait de lui , il seroit sans vie. 4. Il lui sembla , il lui fut avis. 5. Que la vérité.

Et dist la Dame, Dieu merci, <sup>1</sup>  
 Que vos de mort l'avez gari,  
 Puis lui dist que venist avant,  
 Mar eust poor tant ne quant, <sup>2</sup>  
 Ensemble beurent & mengerent,  
 A la nuit le laisserent.  
 Ice vint sa fille à talent, <sup>3</sup>  
 Plus li plaist que nul estrument.  
 Beax Pere, dit-il, or avant,  
 60 Des femes ne laissez à tant,  
 Dedit i a, & ensement <sup>4</sup>  
 I a moult grant enseignement.

Le Fils, comme on le voit par les derniers vers du Conte huit, prenoit plaisir à entendre raconter les ruses &

1. Et dit à sa femme qu'il falloit en remercier Dieu, de ce qu'elle l'avoit garenti de la mort.

2. Il n'eut alors aucune peur.

3. Ce que fit la mere plut à la fille, elle prit plus de plaisir à cette tricherie qu'à nulle autre instruction. 4. Ne cessez pas de me raconter les tours des femmes, il y a plaisir à les entendre, & on en peut profiter.

fourberies

fourberies des femmes, il excite son Pere à continuer sur cette matière ; mais le Pere qui étoit fatigué par ces longues instructions, & par le récit des huit Contes, lui demanda un peu de répit ; il se justifie ingénieusement par le Conte qui suit.

---

## CONTE IX.

### *Du Fableor. \**

UN Roy un Fableor avoit,  
A qui deduire se souloit. <sup>1</sup>

\* Fableor, étoit un raconteur, *fabulator*. Fabloier étoit raconter, non seulement des Fables, mais toutes Histoires en général ; *Fabulari*, avoit cette signification, de réciter proprement. On le voit dans S. Luc Evangeliste, Chap. 24. Deux Disciples vont à Emmaüs. *Et ipsi loquebantur ad invicem de his omnibus qua acciderant, & factum est dum fabularentur, & secum quaerent.* Ils fabloient de la mort de J. C. Les Princes avoient des raconteurs, comme aujourd'hui des Lecteurs.

1. Avec lequel il avoit coûtume de se dissiper

H



Une nuit avoit moult conté ;  
 Si que tot 1 en estoit lassé,  
 Requist le Roy qu'il puint dormir ;  
 Mais le Roy ne le volt souffrir ;  
 Commanda li que plus contaft, 2  
 Et d'un grant Conte s'aquitaft,  
 Et puis le lairroït resposer.

18 Plus ne li querroit demander.

Quant el ne pot, 3 si li conta,  
 Et si faitement 4 commença.

Uns hom estoit qui cent sols ot,  
 Et berbis achater en volt :

Deux cens berbis en acheta,  
 Chascune fix deniers couta.

Ses berbis chaça vers moisson ; 5  
 Si estoit en cele saison,

1. De manière qu'il étoit très-las.

2. Il lui commanda de continuer à raconter.

3. Quand il vit qu'il ne pouvoit faire autrement.

4. Et commença de cette façon.

5. Il faut lire maison.

Que les eves sont auques lées, <sup>1</sup>  
20 Et par croissance desrivées :  
Quant il ne pot nul pont trouver,  
Ne fait par où il puisse passer.  
Atant trueve une nacelette  
Qui moult ert foible & petitette,  
Ne pot que deux berbis porter  
Et celui qui les dut passer. <sup>2</sup>  
Li vilains deus berbis i mist,  
Il meisme au gouvernail fist, <sup>3</sup>  
Moult souavet s'en vait nagant. <sup>4</sup>  
30 Li Fablieres se tust atant. <sup>5</sup>

1. Que les rivières étoient larges alors, & étoient débordées par les crues d'eau. Eve, Aive, Eau, *Aqua*. Ce mot ainsi diversement écrit, ne signifioit pas seulement l'eau en général, mais la Rivière, l'eau, l'eve : l'aive de la Seine, le fleuve de Seine, & en Latin *Aqua Sequana*, *Aqua Ligeris*.

2. Avec celui qui les devoit passer.

3. Lui-même s'assit au gouvernail.

4. Il s'en va navigant très-doucement, souavet, *suaviter*.

5. Le raconteur se tut alors,

Li Rois l'ala moult semonant ; 1  
 Quar contez tost, dist il avant. 2  
 Sire, dist il, la nacelette  
 Est moult foible & petitette  
 L'aive est moult grant outre passer ; 3  
 Berbis i a moult à porter ;  
 Or laissons les brebis passer,  
 Et puis porrons assez conter.  
 En telle maniere, dist li Peres  
 40 Se delivra li flaboieres,  
 Et ainsi me deliverrai  
 Quant ge mais avant n'en porrai. 4

Le Pere se reposa ainsi, mais le Fils,  
 toujours desireux de s'instruire, après  
 quelques momens, engagea son Pere à  
 continuer; le Pere ceda aux empresses-  
 mens du Fils, & lui raconta l'Histoire  
 suivante.

1. Semonant de semondre, inviter.
2. Continuez à raconter.
3. La rivière est très-grande à passer.
4. Lorsque dans la suite je serai fatigué, que je ne pourrai plus raconter.

C O N T E X.

*De la male vieille qui Conchia  
la preude Feme.*

U Ns Preudons ç'ai oï conter, 1  
Voloit en oraisons aler ;  
Feme ot bone , & moult onorée, 2  
Si fu de Chaaftée provée. 3  
Li Preudons la tenoit moult chiere,  
Car ele ert de bone maniere: 4  
En sa beauté se fia bien,  
Ne l'a mescreüe de rien ; 5  
Conue l'ot en tele mesure 6  
10 Que de lui garder ne prist cure ;

1. Que j'ai oui raconter, dont j'ai oui raconter.
2. Il avoit une femme.
3. Elle étoit chaste à toute épreuve.
4. Car elle étoit de bone conduire.
5. Il ne se méfioit nullement d'elle.
6. Il la connoissoit si réglée dans sa conduite, qu'il ne s'étoit jamais embarrassé de l'ob-

Qu'il cuida que son coraige  
 Ne li laissast pas faire ostraige.  
 Cil s'en ala en son voyage ;  
 Cele remaint qui moult fu saige,  
 Et de bien faire s'entremist,  
 Et que ele grant paine i mist :  
 Assez se contint chastement,  
 De foloier n'ot nul talent. <sup>1</sup>  
 Un jor la vit un jouvenceax,  
 20 Qui moult ert avenant & beax ;  
 Si l'esgarda , que moult ert bele,  
 Gent ot le cors , color novele,  
 S'empres i torne son coraige, <sup>2</sup>  
 Tantost est entrez en la raige.

server, il pensoit bien que son cœur ne la por-  
 reroit jamais à faire aucun outrage, c'est à-  
 dire à passer les bornes prescrites par la pro-  
 bité.

1. Elle n'eut aucune envie, aucune volonté  
 de s'écarter du droit chemin.

2. Après l'avoir vue, il y met toute son affec-  
 tion, & bien-tôt il en devint éperduement  
 amoureux, amoureux à la rage.

Par mesage, par mandement 1  
Li fist entendre son talent; 2  
Moult la requist, moult li pramist,  
Cele nule garde n'en prist; 3  
Ne pot nule riens exploiter  
30 Pour riens que il feust proier.  
Cil devint mornes & pensis,  
Forment en est amaladis;  
Et ne pourquant où l'ot veue,  
Souvent vait parmi cele rue;  
Moult se delite à esgarder  
Quant il la pooit encontre,  
Mais atant li fu si pourpens 4  
A poi ne li failloit le sens. 5  
Com il aloit si complaignant,  
40 Et de ses els forment plorant,  
Une vieille a encontrée  
En guise de Nonain velée 6

1. Par Lettres. 2. Son dessein, sa volonté;

3. N'y fit aucune attention.

4. Ses réflexions furent poussées si loin,

5. qu'il pensa en perdre l'esprit.

6. En manière d'une Religieuse voilée.



Demanda li priveement 1  
 Dont venoit cel marrement. 2  
 Cil ne li osa pas gehir, 3  
 Ne son coraige descouvrir 4  
 Diva, fait ele, beax amis,  
 Tu n'es pas saige, ce m'est vis,  
 Com plus longuement celeras,  
 50 Ta malage, plus tard garras;  
 Se ge t'enfermeté savoie,  
 Ge quit que moult tost te garriroie. 5  
 Conu li a cil en requoi 6  
 Dont li est venu tel effroi.  
 Quant la vieille a entendu  
 Dont si grant mal li est venu,  
 Dist li, ne t'esmaier de rien, 7  
 Ge te conseillera moult bien.

1. Elle lui demanda en particulier.
2. D'où lui venoit cette tristesse.
3. Le jeune home n'osa lui avouer.
4. Ni lui découvrir le fonds de son cœur,  
sa pensée.
5. Je pense que je te guerirois bientôt.
6. Il lui a avoué en secret.
7. Esmaier pour l'impératif, ne t'étrone de rien.

Cele

Cele à son ostel repaira ,  
60 Et li jouvenceax s'en torna.  
Moult ert la vieillote cointeste : †  
Norri avoit une lissette ,  
Trois jors la fist si geüner ,  
Que riens ne li laissa gouster ;  
Au tiers jors quant ele menga ,  
En se veüe trestot moilla, ²  
Li senevez qui fors estoit  
Les els li fait cuire à exploit. ³  
La pute vieille s'en torna  
70 Et ovec soi son chien mena ,  
En la maison s'en torne droit  
Où la preude femme menoit ⁴

1. La vieille étoit très adroite, fine, rusée; corruption du mot cointe qui a ces significations, pour rimer à lissette; qui est une petite chiene, diminutif de lice ou lisse, femelle de quelqu'animal que ce soit, d'où notre mot lissette, une petite lisse, une petite chiene.

2. Sa vue fut toute mouillée de la chassie, exprimée par le mot senevez.

3. Lui causoit à propos des demangeaisons aux yeux. 4. Manoit, demeuroid.

Que cil jouvenceax tant ama ;  
 Pour qui ceste œuvre commença ;  
 Quant ele en la maison entra ,  
 La Dame moult bel l'apela ,  
 N'i pensa point de traïson  
 Por ce qu'ert de religion. 1

Quant vit les els au chien lermer ;  
 80 Dont li commence à demander  
 Dame , dist ele , par quele rien 2  
 Lerment tant li oil à cel chien ?  
 La vieille commence à plorer ,  
 Et tendrement à souspirer :  
 Dame , dist la vieille , laissez , 3  
 Pour amour Dieu , ne m'aresniez ; 4  
 Se vous l'achoisson saviez ,  
 Certes grant Dueil en auriez.  
 Donc à primes fu convoitose , 5  
 90 La bone feme , & desirose

1. Parce qu'elle étoit une Nonain.  
 2. Rien , chose , *res* , *quare* , par quelle raison.  
 3. Cessez vos soupirs. 4. Pour l'amour de  
 Dieu ne me parlez pas de cela. 5. Dans  
 le moment la bone femme fut convoiteuse,  
 desira ardemment.

Qu'ele l'achoisson li deist ,  
Dont cel marrement li venist.  
La vieille n'est pas esgarée , 1  
La truille lui a tost trouvée :  
Dist la vieille mal enartée ; 2  
Ceste lisse est de ma char née ,  
Meschine estoit & bele saige ,  
N'ot plus bele en tot mon lignage :  
Un bachelers la convoita ,  
100 Et moult durement la ama ,  
Moult la requist , moult li pramist,  
Mais ele du tot le despit , 3  
Cils devint mornes & pensis  
Et durement enmaladis ,  
Pour engoisse l'estut morir , 4  
Ne pot par autre fin garir ,

1. Ne fut point embarrassée.

2. Qui avoit un mauvais esprit , qui étoit subtile , rusée , trompeuse.

3. Mais elle le méprisa entierement.

4. Il lui convint mourir par les peines qu'il souffroit. Que ce mot angoisse est énergique. Que l'on m'en cite un de tous ceux qui nous

Mais Dame Diex bien le vengai,  
 Que ma fille en lisse mua. 1  
 Quant la prude feme l'entent,  
 110 Au cuer en ot grant marrement  
 Et poor a d'estre afolée 2  
 De celui qui l'avoit amée.  
 Dame, dist-ele, que ferai,  
 Certes, se aucun conseil n'en ai,  
 Ge criem moult d'estre desjoglée, 3  
 Et par tel achoison muée. 4  
 Uns hom est si pour moi marri,  
 Ge criem qu'il soit amaladi,  
 Que se il pert pour moi la vie,  
 120 Ge criem moult estre mal baillie. 5  
 Ce dit la vieille, qu'avez fait ?  
 Si l'avez mis en tel deshait, 6

restent qui le puisse remplacer, pour exprimer celui des Latins *Angustia* ?

1. Dieu changea ma fille en chiene.
2. Et elle a peur d'être troublée.
3. Je crains beaucoup d'être raillée.
4. Et pour un tel sujet être changée en chiene.
5. Je crains d'être tourmentée.
6. En tel déplaisir, chagrin.

Certes s'il pert par vos la vie,  
Vous en serois enfin honie :

Se feusse la druerie <sup>1</sup>

Ains que ma fille fust honie <sup>2</sup>

Entre le bachelers & lui,

Certes nul d'ax ne fust honi. <sup>3</sup>

Quant la bone feme l'entent,

230 Merci li crie durement :

Ha Dame quar me conseilliez

Pour amour <sup>4</sup> Dieu le Roy du Ciel. <sup>5</sup>

Cele respont moult simplement,

Ge volentiers & bonement,

Ce soit par tel entention,

Que Diex me doint remission;

Si li plaist, de toz mes pechiez.

Et la vieille l'enchaï as piez, <sup>6</sup>

1. Si j'avois sçu l'amour qui étoit entre ma fille & le jeune home. 2. Avant que ma fille eut été détruite, changée. 3. Certes aucun d'eux. 4. Pour amour de Dieu.

5. Mauvaise rime, un autre auroit mis Ciez pour Ciel. 6. Se mit à ses pieds, tomba à ses pieds.



Le bacelier li amena ,  
 140 Priveement les assembla. 1  
 Tant fist la vieille mal artouse , 2  
 Que fist putain de bone espouse ;  
 Ne se travailla pas en vain ,  
 De preude fame fist putain,  
 Et dist li Fils , par saint Elaire , 3  
 Ceste fu moult de male affaire. 4  
 Et dist li Peres , nul gaitier 5  
 N'i porroit valoir un denier.

1. Les mit ensemble , en particulier.
2. La vieille , fourbe , rusée.
3. Saint Hilaire.
4. De mauvaises mœurs , de mauvaise conduite , de mauvais conseil.
5. La garde des femmes est inutile.



---

---

C O N T E X I.

*De celui qui enferma sa femme en une Tor.\**

**D'**UN bachelier oï conter,  
Qui sa femme voloit garder,  
Tot son savoir, & tot son sens,  
Tot son estuide, & son porpens 1

\* Voyez les 8, 9 & 10 Scenes de l'Acte 3.  
du George Dandin de Moliere.

Ce Conte est en prose dans le Roman des sept Sages de Rome, avec une circonstance de plus. Suivant l'Auteur il y avoit une loi établie à Rome, à laquelle en aucun cas on ne pouvoit déroger, qui étoit telle, que tous ceux qui étoient trouvés dans les rues, après le cuevre fus (couvre-feu) soné, étoient menez en prison par les guetes, (sentinelles) & le lendemain estoient fustez à val la ville. Le mari de cette femme fut trouvé après le couvre feu soné, & fut fustigé le lendemain.

1. Il faut sous-entendre qu'il y mist tout son sens, son sçavoir, son étude, & qu'il y réfléchit beaucoup.

Voloit savoir l'estracion <sup>1</sup>  
 Des femes, & l'engignoison. <sup>2</sup>  
 Quant sot quanqu'il en pot entendre,  
 A donques voloit feme prendre,  
 Primes enquist la renomée <sup>3</sup>  
 10 Des plus saiges de la contrée,  
 A l'un ala, & si requist  
 Qu'aucun bon conseil li deïst  
 Coment peüst feme gaitier,  
 Que ele ne le peust engignier;  
 Et l'autre li dist sa raison.  
 Faites, dist-il, une maison,  
 Si que <sup>4</sup> nus hom n'i puisse monter  
 Par de fors pour laiens entrer,  
 De pierre fort & de mortier,  
 10 Et faites les murs halt dressier:  
 Un huis i faites seulement,  
 Et une fenestre ensement,

1. La nature, l'extraction.

2. Ruses, tromperies, tours d'adresse.

3. Il s'informa d'abord de la réputation & renomée des plus sages du pays.

4. De manière que.

Estroite la faites assez ,  
Que vous ne soyez engennez ;  
La feme dedens enfermez ,  
Vos meismes la clef portez ;  
Tant li faites avoir conroi, 1  
Que ele n'ait ne fain ne soi ;  
Sovent la faites visiter ,  
30 Ensamble o lui vous embatez. 2  
Cil s'en ala, & feme prist ,  
Le conseil au saige home fist ;  
Une bien fort maison leva ,  
Sa feme dedens enferma.  
Quant il couchoit son huis fermoit ,  
Les clefs desos son chief metoit ; 3  
Au matin quant il s'en aloit ,  
L'us à fermer pas n'obloit :  
Ainsi la quida bien gaitier ;  
40 Mais ne li pot avoir mestier. 4

1. Faites lui avoir tout ce qui est nécessaire pour la vie.

2. Divertissez-vous avec elle.

3. Sous le chevet de son lit.

4. Mais tout cela ne lui servit de rien.

La Dame soloit chascun jor ;  
 Quant issus estoit son Seignor ,  
 A la fenestre reposer  
 Et les tres-passans regarder.  
 Uns jor i vint uns damoiseaux ;  
 Qui moult ert avenans & beax ;  
 La Dame moult bien l'avisa ,  
 Et son cuer moult bien i torna , 1  
 Signe li fist de druerie ,  
 50 Et cil ne la refusa mie.  
 Tant font par signe & par semblant ,  
 Qu'il sont aun de maintenant ; 2  
 Se la Dame puet exploitier , 3  
 Ele en aura son desirier ,  
 S'empres commence à deviser  
 Coment ele porra ovrer ,

1. Ayant apperçu le Damoisel , son cœur en fut épris , & lui fit des signes de galanterie & d'amour.

2. Qu'ils sont à l'instant d'intelligence , qu'ils s'entendent , aun auner , *adunare*.

3. Si la Dame peut en venir à bout , elle en jouira , satisfera ses desirs.

Se ele puet à cele nuit  
Aura sa joie & son delit.  
Quant li Sires en maison vint  
60 La Dame auques mornes se tint,  
Ses Sires ne la mescrut mie, <sup>1</sup>  
Cuida qu'ele fust amaladie;  
Li Preudons en fu moult dolent;  
Quar il l'amoit moult durement.  
Ainsi se contint tote jor;  
Au soir abaissa sa dolor;  
Li maus li est afebloiez,  
Et ses Sires en fu moult liez,  
Et moult l'efforça de mengier;  
70 Mais ele en fist moult grant dangier <sup>2</sup>  
Et puis vait sa chere amandant, <sup>3</sup>  
Et son Seigneur moult rehaitant. <sup>4</sup>  
Tant s'entremist, tant s'efforça,  
Que son Seignor tot enivra.

1. Son mari ne se déçoit point d'elle.

2. Elle fit beaucoup de difficulté de manger,

3. Ensuite elle commença à faire meilleure mine, être de bone humeur.

4. Egayant son mari.



Quant fu couchiez, tost se dormi,  
 Ele ne se mist en oubli.

Cele nuit soef se leva <sup>1</sup>

Les clés à son Seignor embla,  
 Defferma l'us, si s'en issi,

80 Ilueques trouva son ami.

Sont à joie & à loisir,

Font quanque lor vint à plaisir;

Ainsi assemblerent souvent

A lor joie faire priveement.

La Dame acostumé l'avoit,

Quant à son dru <sup>2</sup> parler voloit,

Qu'ele son Seignor enyvroit,

Et puis moult soef le couchoit:

Et quant il estoit endormi,

90 Si s'en aloit à son ami.

Li Sire à tart se pourpenfa,

Et durement s'esmerveilla,

Pourquoi elle avoit en talent

De luy enyvrer si souvent,

1. Se leva doucement, *suaviter*.

2. Galant. 3. Pourquoi elle avoit volonté  
 envie, desir, dessein.

A une nuit yvres se fist, <sup>1</sup>  
Soi coucha & fist l'endormi ;  
Cele moult soef se leva,  
Et à son ami s'en ala.  
Li Preudons tantost s'est levez ;  
100 Si a l'us par dedens fermez,  
Et quant la Dame retorna,  
Vint à l'us, fermé le trova.  
Ele requist à son Seignor  
Qu'il ouvrift l'us pour Dieu amor : <sup>2</sup>  
Cil fist semblant qu'il s'éveilla,  
Et demanda qui l'uis bouta. <sup>3</sup>  
Cele s'esmaia malement,  
Et li crie merci bonement,  
Et dist que si se contendroit ;  
110 Que jamais ne li mefferoit ; <sup>4</sup>  
Proia & plora tendrement ;  
Mais ce ne li valut noient.

1. Il contrefit l'yvre.
2. Pour l'amour de Dieu.
3. Qui heurtoit, qui pouffoit la porte.
4. Qu'elle se conduiroit de façon, qu'elle ne feroit plus de faute.

Pour son proier & son plorer,  
 Ne li laissa il pas entrer,  
 Ainçois dist qu'il le mosterroit 1  
 A ses parens, & lor diroit,  
 Et coment ele le servoit,  
 Jamais de lui part n'en auroit.  
 Cele plus & plus li requist  
 120 Qu'il la laissast entrer, & dist,  
 S'il ne li venoit l'us ouvrir,  
 Qu'el puis se lairoit chair 2,  
 Qui près de la maison estoit,  
 Et ainsi son duel finiroit;  
 Sa mort li seroit demandée, 3  
 Ne porroit pas estre celé,  
 Si parent l'en apeleroyent, 4  
 Et sa mort li demanderoient.  
 Pour proier, ne amonester,  
 130 Ne la laissa il pas entrer,

1. Qu'il en instruiroit, qu'il le feroit connoître à ses parens.

2. Qu'elle se laisseroit tomber dans le puits.

3. On le rendroit responsable de sa mort, qu'il en seroit inquieté.

4. Le traduiroient, l'accuseroient en justice.

La feme ert plaine de boisdie, <sup>1</sup>  
Ja fera estrange voisdie,  
Une grosse pierre leva,  
Dedens le puis la tresbuscha, <sup>2</sup>  
Come s'ele meismes chaïst,  
Et puis derriere l'us se mist.  
Li Preudon quant la noise <sup>4</sup> oï  
De la pierre qui el puis chaï,  
Quida sa feme el puis chaïst,  
140 N'entendi pas ce qu'ele fist.  
Effreement se failli sus,  
Prist les clés, & defferma l'us.  
Vers le puis s'en.vait sans targier,  
Pour savoir s'il lui puet aidier.

1. Ruse, supercherie, voisdie repeté au vers suivant signifie la même chose, le Poëte manquoit de rime.

2. Précipita, laissa tomber.

3. Comme si elle étoit chute, tombée elle-même.

4. Noise ne signifioit pas seulement querelle, dispute, mais quelque bruit que ce fût.

5. Il se leva avec effroi.

La feme pas ne s'oublia ;  
 Entra dedens , l'us referma .  
 A la fenestre s'apoia ,  
 Son Seignor par iluec gaita .  
 Et quant li Preudons l'entendi ,  
 150 Coment sa feme l'ot servi ,  
 Proia lui que l'us deffermast ,  
 Bonement entrer le laissast ,  
 Et il trestot li pardorroit  
 Quanque elle meffait li avoit ;  
 Elle ne le lascia pas entrer ,  
 Ains le commence à rampolner : <sup>1</sup>  
 Hai , dist ele , mal lechieres , <sup>2</sup>  
 Come te ferai nuer la chiere ,  
 Demain mes parens manderai ,  
 160 Et belement l'or mostrerai  
 Com faitement m'avez honie . <sup>3</sup>  
 . . . . . <sup>4</sup>

1. Injurier , railler , insulter.

2. Mauvais libertin. 3. De quelle façon vous m'avez méprisée , maltraitée.

4. Il manque un vers dans le manuscrit qui pourroit être supplée par celui-ci :

Et vilipendée & trahie.

Si com le dist, ainsi le fist,  
Ses parens mande, si lor dist,  
Que son Seignor en tel endroit  
Vers sa feme se contenoit;  
S'elle n'en eust meillor droit,<sup>1</sup>  
Jamais en son lit n'enterroit.  
Et cil<sup>2</sup>, l'en ont assez blasmé  
170 Et de paroles chastié;  
Ainsi fist ele de son tort droit  
Que moult bien faire le favoit.  
Cil hons se voloit pener  
De la seue<sup>3</sup> feme garder,  
Mais tot ce riens ne li valut  
A la par fin, ainçois li nut,<sup>4</sup>  
Et li greva moult durement,  
Quar plus vil en fut entre gent,  
Et mains creüs, & mains amez  
180 Et par tout fu mains hennorez.

1. Si on ne lui rendoit justice, s'il ne se comportoit mieux.

2. Les parens de la femme.

3. Siene, *sua*.

4. Pour la rime, nuist, *nocuit*.

Dont, dist li Fils, gari seroit,  
 Qui ainsi garir se porroit ;  
 Mais nus n'i porroit tant entendre  
 Que gaire s'en peust deffendre ;  
 Tant a en feme tricherie,  
 Cil est plus fox, qui plus s'i fie.

Le Fils demande ensuite à son Pere, s'il ne sçavoit pas quelques traits de générosité des femmes, & s'il n'en avoit pas connu de loyales & fidèles. Le Pere lui récite ce Conte.

---



---

C O N T E X I I .

*D'un home qui comanda 1 son avoir , 2  
 & cil à qui il le comanda li nia. \**

**D'**Un Espagnol oi conter  
 Qui vers Meque voloit aler ,

1. Confia, donna en garde.

2. Bien en général, ici argent.

\* Voyez la dixième Nouvelle de la huitième journée de Bocace.



Par Egipte l'estut 1 aler  
Et parmi les desers passer.  
Quant en Egipte est parvenus,  
Il a tres bien aperceüs,  
Que ce ne seroit mie s'avoit 2  
Par les desers porter avoir.  
Ains qu'es desers poist passer, 3  
10 De son avoir volt comander  
En Egipte une partie ;  
Du tout porter seroit folie.  
D'un loyal home a demandé ; 4  
Et la gent si li ont monstré  
Uns hom qui ert de grant aage,  
Et qui estoit leal & sage.  
L'Espagnol de luy s'acointa,  
Deux mille besans 5 luy bailla,

1. Lui convint.

2. Prudence, sagesse.

3. Avant qu'il pût passer ces déserts.

4. S'est informé d'un honête, d'un fidèle  
home.

5. Valant mille livres, qui étoit alors une  
somme considérable.

En son voyage s'en ala ;  
 20 Si tost com il pot repaira 1  
 Sa comandise demanda  
 A celui qui il le bailla.  
 Cil rendre nel volt , ains li dit  
 Que il onques mais ne le vit.  
 L'autre a sa plainte mostrée 2  
 As Preudomes de la contrée.  
 Ne trouva nul qui le creïst  
 De chose nule que il deïst ,  
 Tant estoit li autres loez ,  
 30 Et de si grant bonté provez ,  
 Nel porent croire en nule fin  
 Que vossist faite larrecin.  
 Li Espagnoz jure sovent  
 Et requeroit moult bonement  
 A la justise , qu'ele feïst  
 Que cil son avoir li rendïst.  
 Tant ala & tant eschauffa ,  
 Que li autres le menaça ,

1. Il revint le plutôt qu'il pût, & demanda son dépôt.

2. Il a porté sa plainte devant les Juges.

Et dist que mar i venist mais, 1  
40 Bien li laissast avoir sa pais,  
Et s'il ne se voloit retraire,  
Il li feroit grant anui faire.  
Li Espagnoz quant ce oï,  
Mas & marri 2 se departi,  
Une bone feme encontra  
Qui de par Dieu le salua ;  
Un baston en sa main rehoit,  
Foible estoit, si s'en soustenoit.  
Quant ele vit celui dolent,  
50 Demanda lui priveement,  
Dont il ert, 3 & que il avoit,  
Que si mate chiere faisoit. 4  
Et cil li a tout coneu  
Coment il li est avenu.  
Ele le comence à conforter ;  
Et dist, amis, laissez ester, 5

1. Et dit, que mal-à-propos il s'adresseroit davantage à lui, qu'il le laissast en paix.

2. S'en alla triste & abbatu. 3. D'où il étoit

4. Et pourquoi il avoit une mine si abbatue, si triste. 5. Cessez d'être triste.

Ne foyez mie; si dolent,  
 Quar s'il plaist Diex omnipotent, 1  
 Aucun bon conseil te dirai,  
 60 Pourquoi ton avoir te rendrai.  
 Dame, dist-il, & vos coment?  
 Cele li dist moult bonement:  
 Va t'en, dist-ele, en ton pais,  
 Si amene de tes amis  
 Trois ou quatre hastivement  
 Qui semblent estre bone gent;  
 Dix coffres faites apporter,  
 Qui soient bien bendé de fer,  
 De gravele 2 les faites emplir,  
 70 Et pense tost de revenir.  
 Et cil de riens ne se taria, 3  
 Tost fist quanqu'ele comanda,  
 Et quant il ot tot apresté,  
 Si come ele avoit devisé, 4

1. S'il plaît à Dieu tout-puissant.
2. Sable de mer & de riviere.
3. Il faut lire tarja, ne tarda pas à faire tous ce qu'elle lui avoit commandé!
4. Prescrit, ordonné.

Dix homes a fait aprester  
Qui les coffres puissent porter ;  
Vers la maison s'en vait tot droit  
Ou li avoires dedens estoit ,  
La bone feme li mostra  
80 Com faitement se contendra,  
Les coffres fist donques porter,  
L'un après l'autre & arouter ,  
Puis l'apela , si le garni  
Que belement se contenist.  
Va t'en , dist-ele , pas pour pas ,  
Et quant un coffre entrer ver-  
ras ,  
Tantost après lui entreras ,  
Et tes besans demanderas.  
Quant ele l'ot bien devisé ,  
90 Adonc s'en sont avant alé.  
A la maison sont arresté ,  
Ou li avoires fu comandé ;  
La bone feme i est entrée ,  
Sa compaignie i a menée :  
Li viels hom moult bel l'apela ,  
Cele sa raison li conta :

Ci a, dist-ele, bone gent  
 Et i a moult or & argent;  
 D'Espaigne sont la bone terre,  
 100 Si vuelent sains aler requerre,<sup>1</sup>  
 Lor avoir vuelent ci laissier,  
 En dusques à lor repairier;<sup>2</sup>  
 Moult tres bien fai que tricherie  
 N'or onques en vos compaignie;  
 Ains avez esté moult loez,<sup>3</sup>  
 De droiture & de lealtez.  
 Pour ce les ai ci amenez,  
 Dix coffres plains ont aportez  
 Qui sont tuit plein d'or & d'argent;  
 110 Or vous requier moult bonement  
 Que vous les gardez sauvement

• • • • • 4

1. Ils veulent aller en pèlerinage invoque des Saints.

2. Jusqu'à leur retour.

3. Vous avez eu la réputation d'avoir beaucoup de justice & d'équité.

4. Il manque un vers que l'on peut remplacer par celui-ci.

Jusques à lor retournement

Si

Si ferois vos, ce saige bien,  
De vous ne douge nule rien,  
Tant vous conois en loiauté,  
Ja n'iert de vous apeticié.

Quant li premiers coffres entra,  
Lors vint cil qui l'avoir bailla.

Quant le vit venir li vieillars,

120 Qui plains estoit de male ars,  
Pensast que cil riens demandast,

Et de ravoit le sien plaidast,

Ala vers lui, bel l'apela,

Et bonement li demanda :

Où avez vos tant demoré,

Que pieça n'estes retorne ?

Ge quidoie que mors feussiez

Quant encois n'estes repairiez

Tantost son avoir li rendi,

130 Et cil s'en est joiant parti.

Quant la bone fame ce vit,

Li Borjois apela, & dit :

Pensez de ces coffres garder ;

Nos irons les autres haster,

1. Lorsque vous ne reveniez plustost.



-Encontre les autres irons. 1  
 Attendez tant que nos venrons ; 2  
 Mais que il encor atendist , 3  
 La bone feme ne venist.  
 Cil d'Espaigne s'en font torné ,  
 140 A grant joie s'en font alé.  
 La feme ot moult bien trové  
 Parquoi l'avoir fu recouvré.  
 Et dist li Fils , par saint Germain ;  
 Moult engigna bien le vilain ,  
 Li conseils fu moult bien trové ,  
 S'un Filofofe l'eust doné. 4

Les deux derniers vers du Conte précédent excitent la curiosité du Fils, & lui font naître l'envie d'apprendre quelques traits des Philofofes, il dit :

1. Nous irons au devant.
2. Jusqu'à ce que nous revenions.
3. Mais quoiqu'il attendît encore, la vieille ne revint point.
4. Ce conseil fut aussi bien doné, comme s'il l'avoit été par un Philofofe.

Beax Pere ne me celez mie ,  
Des Filofofes me contez ,  
Se vous riens d'ax oi avez. <sup>1</sup>  
Respont li Peres : si ferai.  
Or i enten , gel te dirai. <sup>2</sup>

---

C O N T E X I I I .

*Le jugement de l'huile qui fut prise  
en garde.*

U N Preudome jadis estoit,  
Icil Preudom un fil avoit,  
N'ot gaires de possession, <sup>3</sup>  
Mais que <sup>4</sup> une bone maison:  
La maison à son fil laissa,  
Quant il du siecles trespassa.  
Li Fils vesqui moult bonement  
En loyauté, & nequedent

1. Si vous avez entendu quelque chose d'eux.

2. Je te le dirai.

3. Possession s'entend des biens fonds.

4. Mais que, excepté.

92 *Le Castoiment*

Ainsi que riens ne volt despendre  
10 Ne volt onques sa maison vendre.  
Un siens voisins moult le requist  
Que il sa maison li vendist ;  
Mais li meschins <sup>1</sup> vendre ne volt,  
Pour quanque l'autre faire sot. <sup>2</sup>  
Ses voisins donques se porpenfa  
Com faitement l'engignera. <sup>3</sup>  
Belement vint au bachelier,  
S'el commença bel à parler.  
Beax Fils, fist-il, quar creantez, <sup>4</sup>  
20 Que moult bien faire le poez,  
Que je puisse en vostre pourpris  
Enfoir toneax jusqu'à dis, <sup>5</sup>  
Pour huile qu'estoier vorroie,  
Tant que bien vendre la porrole,

1. Jeune home.
2. Quelque chose que l'autre pût faire.
3. Comme il le surprendra adroitement.
4. Promettez, car vous le pouvez bien faire.
5. Que je puisse ferrer dix toneaux d'huile, que je voudrois garder jusqu'à ce que je puisse la vendre,

Si vous ert bien guerredoné, <sup>1</sup>  
Tant que vous m'en farez bon gré.  
Li valles li creanta bien, <sup>2</sup>  
Qui ne sot de ses engins rien.  
Li riches hom dix toneax prist,  
30 En la cors au vallet les mist.  
Li cinq estoient demi plein,  
Li autre cinq erent tuit plain :  
Anfoi les en la maison. <sup>3</sup>  
Au vallet par souduison. <sup>4</sup>  
De la maison le hus ferma,  
Les clés au jovencel bailla,  
Et pria lui qu'il fust loiax  
Endroit de garder ses toneax.  
Enpres grant tens avint ainsi  
40 Que li huilles moult encheri.

1. Vous en ferez si bien recompensé, que vous m'en sçaurez gré.

2. Le jeune home qui ne conoissoit pas ses rules, & sa mechanceté, le lui promit.

3. Il les ferra, cacha en la maison; anfoit enfouir, *infodere*.

4. Seduction, surprise, tromperie.

Quant li riches hom ice vit ,  
 Au jovencel vient , si li dit :  
 Ge ne vueil mais des ore atendre ,  
 Or pui ge bien mon huile ven-  
 dre ;

Venez à l'us, s'el deffermez ,<sup>2</sup>  
 Et à l'oster nous aiderez,  
 Et se ge n'i ai rien perdu ,  
 Sachiez que bien vous ert rendu.

Li Bacheliers bien li aida

50 Tant , que ses toneax fors saicha .<sup>3</sup>

Li riche homs ne s'oublia ,  
 Plusors marcheans amena ,  
 Si com por huile achater ;  
 Mais ce fu pour celui grever.  
 Il a fait garder<sup>4</sup> as toneax  
 Qu'avoit gardez li jovenceax.

Les cinq toneax treuve toz plains ,  
 Et les autres la moitié moins.

1. Je ne veux plus attendre davantage.

2. Venez à la porte , & l'ouvrez.

3. Qu'il tira dehors les toneaux.

4. Regarder , examiner.

Quant li riches hom l'a veu, 1  
60 Par semblant fut tot confondu ; 2  
Vers le jovencel se torna,  
De male garde le resta : 3  
Diva , dist-il , tu m'as honi,  
Par felonie m'as trahi,  
Malement as l'huile gardée,  
La quarte part en as emblée. 4  
A la justise s'en ala ,  
Et son affaire li mostra. 5  
Li bachelers ne sot que faire,  
70 Ne sot gaires bien à chief traire ; 6  
Mais ce que pot faire , si fist. 7  
Dusc'a lendemain le terme mist ;

1. A vû cela.

2. Il fit mine d'être surpris.

3. Il l'accusa d'avoir été infidèle dans sa garde.

4. Tu m'en as volé le quart.

5. Et lui expliqua son affaire.

6. Il ne sçavoit coment en venir à bout pour se défendre.

7. Mais tout ce qu'il pût faire, ce fut de demander terme & delai au lendemain.

Et entretant se porpenſa 1  
 Com faitement en ouvrera.  
 En la cité, où cil manoit,  
 Un bon Filoſofes avoit,  
 AIDE A BESOIGNOX ot non, 2  
 Moult par ot bone entention  
 Envers Diex, & envers ſa gent  
 80 Se contint il moult lealment.  
 Li Bacheliers ſe pourpenſa,  
 Qu'à cel ſaige home s'en ira,  
 Et conſeil li demandera  
 Coment il ſe delivrera.  
 Come le devifa, ſi le fiſt. 3  
 Et li Filoſophes li diſt :  
 Amis, ſe ce eſt verité  
 Que tu m'as ici aconté

1. Et pendant ce temps-là il reflechit, il rumina la maniere dont il agiroit.

2. Avoit nom Confort des infortunez, de ceux qui étoient dans le beſoin.

3. Il fit ainſi qu'il l'avoit projeté.



Ge t'en quit bien desencombrer ;  
90 Et de cest engig delivrer.

Et cil li a assés juré ,  
Qui sens corpes est arresté. 2

Li Filosofes bien le croit  
Que gaires vezieus n'estoit ; 3  
Ne tel home ne sembloit mie  
Qui feist tele tricherie. 18

Du Bachelier ot grant pitié ,  
Et dit par bone leauté : 4

Beax amis , ne t'esmaie mie ,  
100 Quar par la Dame Diex aïe , 5

Ge te delivrerai si bien ,  
Que tu n'i perdras nule rien :

1. Je m'imagine bien que je te débarrasserai , te tirerai d'affaire.

2. Celui qui sans avoir commis de faute , de coulpe , lui a juré & affirmé qu'il lui disoit la vérité.

3. Qu'il n'étoit pas assez rusé , & ne paroissoit pas home capable d'une pareille tricherie.

4. Et dit bien sincerement.

5. Car par l'aide de Dieu , *Domini Dejs*

Tu as termes tres qu'à demain ;  
 Se Diex plaist que ge soie sain,  
 A eure de plet i ventrai,  
 Et tres bien te delivrerai.  
 Ce qu'il li pramist, bien li tint.  
 Au matin à icel plait vint,  
 La jostise moult l'ennora,  
 110 Et de joste soi l'apela ;  
 Fist demander l'apeleor,  
 Et apres le deffendeor,  
 Commanda lors que il parlassent ;  
 Et lor paroles recordassent.  
 Quant la parole ont recordée,  
 Et de chief en chief recontée,  
 La jostise quist bonement 1  
 Du Filosofo jugement.  
 Li Filosofo se leva,  
 120 Et si fait jugement dona. 2  
 Faites, dist-il, primes oster  
 Des cinq pleins toneax l'uille cler ;

1. Demanda l'avis du Philosophe.

2. Et dona un rel jugement.

La lie faites mesurer  
Des cinq toneax sans demorer ;  
S'en ceus demi plain a tant de lie  
Come à tos plains, c'est tricherie,  
Et donc fachiez en verité  
Que l'uiles a esté emblé ;  
Se au demi plain plus n'en a  
130 Qu'à cele huile clere afferra,  
Qu'en meismes les toneax estoit,  
Dont a li jovenceax tot droit,  
La jostise ce conferma  
Que li Filosofes juga ;  
Ainsi fu fait sans contredit  
Quant Filosofes li ot dit.  
Partant fu seü la boisdie  
Du riche home, & la felonie ;  
Li Bacheliers riens n'i perdi,  
140 Liez & joians s'en departi ;

1. S'il y a autant de lie dans ceux qui sont  
à moitié pleins comme dans les pleins.

2. Le jeune home a raison.

3. Confirma.

4. Ce que.

Au riche home rendi mercis 1  
 Quant li plait furent departis.  
 N'as tu oi dire en respit,  
 Le Filofofe ice li dist :  
 Et cil qui a mauvais voisin, 2  
 Il a souvent mauvais matin ;  
 Maison acheter ne deüsses, 3  
 Ains que le voisin coneüsses.  
 Et cil, dist-il, i a esté  
 150 Ains que ge feusses engendré.  
 Li saige home li dist raison : 4  
 Mielz li vient vendre sa maison,  
 Que maindre lez itel voisin  
 Qui l'engigneroit en la fin.

1. Il remercia le Filofofe lorsque les juges furent partis, il faut lire sage au lieu de riche.

2. On dit aujourd'hui qui a bon voisin, a bon matin.

3. Mais tu n'aurois pas dû acheter ta maison avant d'avoir connu le voisin.

4. Lui dit cette raison, qu'il lui est plus avantageux de vendre sa maison, que de demeurer à côté d'un tel voisin qui le tromperoit, le surprendroit à la fin.

Et dit li Fils: ce jugement  
Du Philosophe est droitement;  
Cil Filosofes ot droit non,  
Doné li fu par grant raison. 1  
Beax Pere, or contez avant, 2  
160 Ci apren ge savoir moult grant,  
Ge volentiers, ce dit le Pere;  
Ci comence en ceste maniere.

---

---

CONTE XIV.

*D'un home qui portoit grant avoir.\**

UNs hons qui grant avoir portoit  
Par une cité trespasloit, 3

1. Ce fut avec grande raison que l'on donna à ce Philosophe le nom de protecteur des affligés.

2. Continuez à raconter.

\* Avoir, biens, richesses de quelque nature qu'ils soient.

Ce Conte ou jugement a été attribué au Duc d'Osborne Viceroy de Naples.

3. Traversoit.

En un sac portoit mil besans<sup>1</sup>  
 Moult estoit riches marcheans,  
 Et un serpent d'or si portoit,  
 Qui les els de jagonce avoit.<sup>1</sup>  
 Li marcheans son sac perdi;  
 Quant il le sot, moult fu marri.  
 Un povre home par là passa  
 10 Qui le sac à l'avoir trouva:  
 Cil à sa feme le bailla,  
 Et ele Diex en mercia.  
 A tant vint li bedeax corant,  
 Et si fait avoir demandant,<sup>2</sup>  
 Et dist que cil qui le rendroit,  
 Cent besans quitement auroit.  
 Quant li trouveres ce entent,  
 A sa feme dist simplement:  
 Rendon cest avoir à bon  
 20 S'en aurons,<sup>3</sup> & seron loé;

1. On ne trouve ce mot, jagonce, dans aucun Dictionnaire. C'est une espece de grenat. Voyez le Glossaire.

2. Qui demande le bien perdu, & spécifie de quelle nature il est. 3. Nous en aurons cent

De ces meismes cent besans,  
S'en ferons riches & manans. <sup>1</sup>  
Et dist la feme, non feron,  
Cest avoir pas ne li rendron,  
Quar icil pas ne le perdift.  
Se Diex consentir le vosift, <sup>2</sup>  
Puisque Dieu le nous a doné,  
Gardon le, si l'en sachon gré.  
Li Preudom rendre le voloit,  
30 La feme le contredisoit;  
Mais qui chaut <sup>3</sup> que ele deist  
Ne laissa pas ne li rendift,  
Puis demande le convenant,  
Que li bedeax ala criant. <sup>4</sup>

besans, & nous serons considérés & approuvés.

1. Et nous en serons riches &c. Voyez le Glossaire à ce mot, manans.

2. Puisque Dieu a permis qu'il l'ait perdu, & que nous l'aions trouvé, gardons-le.

3. Mais qu'importe, mais quelque chose que la femme dit, il n'abandona pas le projet qu'il avoit fait de le rendre.

4. Il demanda la recompense promise & crîée par le bedeau, le crieur.



Li Borgoïis fu plain de voïsdie,  
 Dit li qu'il ne li rendroit mie,  
 Quant deux serpens d'or i avoit,  
 Et son avoir tot ne rendoit.

Li povres hom assés jura,

40 Que tant en ot, plus n'i trova.

Li riche home de la cité,

Tot ont encontre li parlé,

Se tienent vers le marcheant, <sup>r</sup>

Pour ce qu'il ert riche & manant:

Devant le Juge s'en alerent,

Et le povre home i amenerent,

Li povres homes dit bonement,

Tot le rendrai au marcheant.

Tant aloient entrax plaidant,

50 Et à cel povre home estrivant;

Que la parole vint au Roi,

Si le fait venir devant soi;

Et quant il sont tuit assemblé,

Li Filosofes est mandé,

Dont nos avons fait mention,

AIDE A BESOIGNEUS avoit non.

1. Prenent le parti du marchand.

Li Rois bonement li requist  
Que il la parole entendist,  
Et puis en feist jugement  
60 Selonc le sien entendement.  
Le Filofofe li granta :  
Le povre home à soi apella,  
Comanda li en privauté, 1  
Que il coneust la verité.  
Cil jure Dieu & sa vertu,  
Que il n'en a riens retenu :  
Li Filofofes bien le croit,  
Et puis vers le Roi se tournoit,  
Et dit que cil bien li plaisoit,  
70 Loial jugement en feroit.  
Li Rois bonement li requist,  
Cil comanda donques & dist :  
Cist riches hom a bon semblant 2  
Bien resamble home voir disant, 3

1. Il lui ordonâ en particulier d'avouer la vérité.

2. A bone mine, bone phisionomie.

3. Il ressemble bien à un home qui dit la vérité.

Ne demanderoit, Sire Roi,  
 Que il n'eust perdu, ce croi. <sup>1</sup>  
 De l'autre part, ce m'est avis,  
 Loiax hom est icil chaitis ;  
 Car s'il fust hom mal faisant,  
 80 Il ne rendit ne tant ne quant,  
 Ençois l'eust tot retenu,  
 Un seul besant n'eust rendu,  
 Assez semble bien verité  
 Ce que l'un & l'autre a conté.  
 Sire Rois, cest avoires prenez,  
 Et à cest povres home rendez  
 Les cent besans qu'il li pramist,  
 Pourquoi l'avoir rendre vofist : <sup>2</sup>  
 L'avoir gardez, quar ce est drois ;  
 90 Tant qu'à un veigne qui soit. <sup>4</sup>  
 Cil riches hom i a mespris,  
 Quar il demande, ce m'est vis,

1. S'il n'avoit pas perdu.

2. Afin qu'il rendît le bien trouvé, les effets trouvés. 3. Cela est juste.

4. Jusqu'à ce qu'il viene une persone à qui il appartiendra, ce riche home s'est trompé.

Uu sachet où a deux serpens;  
Nous n'en trouvons c'un ci dedens.  
Li riches hom voist au bedel,  
Face demander son sachel,  
O mil besans, o deus serpens,  
Ce m'est vis, c'est droiz jugemens.  
Li Rois & toz comunablement  
100 Loent assez cel jugement.  
Li riches hom quant l'entendi,  
Dame Diex jure & sa vertu,  
Que cil sachelez siens estoit  
Que cist hom trové avoit,  
Mais il disoit que plus i ot,  
Por ce que riens doner ne volt.  
Li Rois itel conseil en fist  
Come le Filosofes li dist.  
Et dist li Fils itel aie  
110 Doit venir de Filosofie.  
Or estes vous bien aroutez,  
Cil conte me viennent en grez.

1. Il faudroit, l'entendu.

2. Vous êtes bien en train.

3. Ces Contes me plaisent.

Et dit li Peres or entent ,

Et ge te dirai bonement.

Après ce Conte le Pere conseille à son Fils d'aller toujours le grand chemin , & pour le persuader , il lui raconte qu'une troupe de marchands , étant en voyage , arriva près d'une riviere , où il y avoit un gué , & plus loin un pont : ces deux voies conduisoient à une ville où ils alloient. Ils trouverent un payfan des environs , à qui ils demanderent , laquelle de ces deux voies étoit la plus courte. Cet home leur dit que celle du gué étoit beaucoup plus courte que celle du pont ; mais il ne leur laissa pas ignorer qu'elle étoit très dangereuse. Plusieurs de la compagnie aimèrent mieux la plus courte ; d'autres préférèrent le chemin plus long come étant le plus sûr. De ceux qui passerent le gué , plusieurs furent noyés , d'autres furent en très-grand péril , & perdirent leurs marchandises ;

ceux qui avoient passé le pont s'applaudirent, & louerent Dieu d'avoir préféré la plus longue voie.

Et li Fils dist icest respit, <sup>1</sup>  
Est autre-tel <sup>2</sup> come l'en dit :  
La longue voie valt moult plus,  
Qui maine tresqu'au Ciel la fus,  
Que la corte, qui maine aval  
Dusqu'au puis puant infernal.

Après cet exemple le Pere recommande à son Fils, que lorsqu'il sera associé avec quelqu'un, il ne doit jamais chercher à le tromper, parce qu'il arrive presque toujours que les trompeurs sont trompés. Ce qu'il lui prouve par l'exemple qui fait le sujet du Conte suivant.

1. Proverbe.

2. Tel, semblable.

## C O N T E X V .

*De deux Borgoïſ & d'un Vilain \*.*

**E**NCORE chaſtioit le Pere  
 Son fill en tele maniere.  
 Beax Fils, ſe tu prens compagnie  
 A nului, ne l'engigne mie,  
 Que tu ne ſoies engignez,  
 Et par ton pechié encombrez,  
 Si com as Borgoïſ avint ja,  
 Que li Vilains bien engigna;  
 Et diſt li Fils: Pere, coment?  
 10 Apanre i puis enſaignement,  
 Et cil qui apres moi venront,  
 Ça devant <sup>1</sup> grant preu i auront.  
 Et cil li comence à conter  
 Qui volantiers s'en volt painer.  
 Un Vilain, oï dire ja,  
 A deux Borgoïſ s'acompaigna.

\* Voyez les Contes d'Ouville.

1. Ça devant, çï en avant, dans la ſuite.



*d'un Pere à son Fils.*      **III**

Si aloient en oroïsons, 1  
En despenses sont compaignons. 2  
Lor despense lor vait faillant,  
20 Quant au saint vinrent aprochant.  
De farine orent un tantet, 3  
Dont porent faite un penet 4.  
Li Borjois traiterent d'une part, 5  
Com cil qui ere de mal art, 6  
Et porvirent la trahison 7  
A engigner lor compaignon,  
Et distrent la souduison.  
Cist païsans est moult glouton,  
Si nos convenroit porpenser  
30 Coment le puisson engignier.  
Un conseil prenent, mais en vain,  
Feront de la ferine un peïn.

1. Aloient en pelerinage pour prier un Saint.

2. Ils firent depense commune. 3. Un peu.

4. Qui suffisoit seulement pour faire un petit pain, un gâteau.

5. 6. 7. Les deux Bourgeois, comme gens pleins de ruse, & de faulseté, préméditerent à part, en leur particulier le tour qu'ils vouloient jouer au Vilain.

Puis à quirre le metteront,  
 Et à dormir se coucheront,  
 Et cil tos sels <sup>1</sup> le mengera  
 Qui plus merveilles songera. <sup>2</sup>  
 Si le font com l'ont devilé,  
 Et si s'en sont dormir alé.  
 Li païsan tant atendi  
 40 Que il furent tuit <sup>3</sup> endormi,  
 Puis leva sus, si s'en foï,  
 Au feu ala, trestot guerpi, <sup>4</sup>  
 Le pain traist fors <sup>6</sup> & le menga,  
 Et puis au dormir se coucha.  
 Atant un des Borjois leva,  
 Et son compaignon esveilla:  
 Merveilles, dist-il, ai songié,  
 Dont ge sui au cuer forment lié,  
 Saint Gabriel & saint Michiel,  
 50 Ouvrirent la porte du Ciel

1. Seul.

2. Qui rêvera la plus grande merveille. Qui fera le plus beau songe.

3. Tous deux.

4. Il debarrassa tout & tira hors le pain.

Et

Et me porterent tot volant  
Devant la face Dieu le grand.  
Grans joie, dist-il, as eu ;  
Mais à moi est el <sup>1</sup> avenu  
Deux Angles, vis m'est, me porte-  
rent <sup>2</sup>

Dusques en enfer me menerent.  
Li vilains tot ice ooit,  
Et semblant de dormir falsoit,  
Et li Borgoïis dont l'esveillierent,  
60 Qui engignier bien le quiderent ;  
Et il fist dangler d'esveillier, ;  
Et d'estre effreez de songer :  
Et cil lot a donc demandé,  
Qu'est ce donc, qui m'a effréé ?  
Nos somes, dient ils, levez <sup>4</sup>  
Vos compaignons, bien le savez ;

1. El, au contraire.

2. Il me fut avis, il me sembla.

3. Il fit difficulté de s'éveiller, il affecta de n'être pas éveillé.

4. Nous sommes vos compaignons, disent-ils, levez-vous.

Mi compaignon , dist-il , par Dé!  
 Désquant estes vos retorné ? 1  
 Repairié, 2 dient-il , musart ?  
 70 Ja 3 n'alames nos nule part.  
 Ge quit bien , dist le paisant ;  
 Mais je songai merveille grant :  
 Saint Gabriel , & saint Michiel ,  
 Ouvrirent les portes du Ciel ,  
 Et l'un de vos si emporterent ,  
 Devant Dame Dieu le menerent ,  
 Et l'autre emporterent Deable  
 En l'enfernal feu pardurable : 4  
 Ge vos quidoie avoir perdus ,  
 80 Que jamais ne fussiez veus ,  
 Levai sus , & le pain mengai ,  
 Si que riens nule n'i laissai.  
 Et dist li Fils , par Dieu le grant ,  
 Moult le fist bien le paisant.  
 Bien doit avoir mal qui desert , 5  
 Et qui tot covoitte , tout pert.

1. Depuis quand êtes-vous de retour ?
2. De retour ? 3. Jamais. 4. Eternel.
5. Qui le merite.

Le Pere persuade à son Fils de ne point imiter le chien, qui non seulement mange sa part, mais encore celle des autres ; il lui conseille d'imiter les chameaux, qui lorsqu'on leur donne à manger, attendent qu'ils soient tous assemblés. Il prend de là occasion de lui reciter l'aventure d'un tailleur & de son garçon.

---

C O N T E X V I.

*Du Tailleur le Roy & de son Sergant.*

UN Roy, dist-il, jadis estoit  
Qui un bon tailleur avoit,  
Cil maîtres, dist-il, vallez ot  
Qui cousoient ce que il tailloit:  
Entre çax ot un bachelier,  
*Nidui* l'oï ge nomer,

1. Bachelier est ici le maître garçon tailleur.

Delivres fust de son mestier 1  
 Assez savoit coudre & taillier.  
 Une riche feste approcha,  
 10 Li Rois son tailleur manda:  
 Moult riches dras 2 se fist tailler  
 Pour cele grant feste honorer.  
 Cil a ses vallez assemblé,  
 Si a l'ouvrage moult hasté.  
 Li Rois i mist pour ax haster  
 Un Chamberlan pour ax garder,  
 Qu'il lor puint assez trover,  
 Et qu'il ne puissent riens anbler.  
 Un jor mangerent pain & miel,  
 20 Et si orent assez el 3  
 Mais Nidui n'i estoit mie,  
 A cele hore en sa compaignie.  
 Li Chamberlans quant ice vit,  
 Li maistres apele, si li dist:  
 Atendre devez par raison  
 Nidui le vostre compaignon.

1. Il étoit habile dans son mestier.

2. Draps, habits.

3. Et eurent encore autres choses.

Li Maïstres dit si faitement, <sup>1</sup>  
Nos l'attendissions bonement,  
Mais il ne menge pas miel;  
30 Et si puet avoir assez el. <sup>2</sup>  
Et quant il orent tuit mengié,  
Nidui si est reperié,  
Vers les autres se corroça,  
Par mal talent lor demanda;  
Pourquoi mangastes vous sans moi,  
Atendre me devez ce croi?  
Et dist li Chamberlans, amis,  
Et ge autre-tel si lor dis;  
Mais vostre maïstres le me dist,  
40 Et ge ne sai pourquoi il le fist,  
Que vos ne mengiez pas miel,  
Que vous auriez assez el.  
Nidui semblant n'en faisoit;  
Mais pensa com lor rendroit.  
Un jor vint moult priveement;  
Au Chamberlan, & çointement:

1. Si adroitement, finement.

2. Il peut avoir autre chose.

3. En secret.



Sire, por Diex, dist-il, vos pri,  
 D'une chose soyez garni, <sup>1</sup>  
 Nostre maistre par lunoifons  
 50 A en la teste estordifons,  
 Le sens pert, devient desvez,  
 Se il n'est erramment liez,  
 Celui qui encontrer porra  
 Jamais de peïn ne mangera.  
 Et dist le Chamberlans, pour voir,  
 Se povie l'eure favoir,  
 Gel <sup>2</sup> feroie tres bien lijer,  
 Qu'il ne nos porroit demenger. <sup>3</sup>  
 Niduis dist, gel vos dirai,  
 60 Si come autre fois veü l'ai:  
 Quant il gardera <sup>3</sup> ça & là,  
 La terre entor lui batra,  
 Et de son siege levera  
 Son eschamel degetera, <sup>4</sup>

1. Prenez garde à une chose. 2. Je le.

3. Il faut lire domager, il ne nous pourroit faire damage. Pourquoi n'avons nous plus ce verbe, & que nous avons le substantif damage. 4. Jettera son escabelle, son siege.

Dont sachiez bien veraiement,  
Que sa desverie le prant,  
Ne ja ne fera revenus, <sup>1</sup>  
Devant qu'ert liez & batus.  
Et l'autre dit, ge gaiterai  
70 L'eure, au mielz que ge saurai:  
Et quant ge tel signe verrai;  
Lier & batte le ferai;  
Ja, se Diex plaist par sa folie,  
Ne perdra nus de nos la vie.  
Nidui pas ne s'oublia,  
Les forces son maistres muça. <sup>2</sup>  
Un jor volt li maistres taillier;  
Quant ne pot ses forces baillier, <sup>3</sup>  
Et garda ça & garda là,  
80 Et de son siege se leva,

1. Il ne reviendra point de sa folie, elle ne le quittera point qu'il n'ait été lié & batu.

2. Il cacha les ciseaux dont son maître railloit les habits.

3. Il y a une faute dans le manuscrit, il faut lire trouver.

L'eschamel ala degetant ,  
 Et ses forces par tot querant ;  
 La terre entor lui debati ,  
 Et se contint com estordi.  
 Li Chamberlans quant ice vit , 1  
 Ne li torna pas à nul deduit 2  
 Les sergens moult tost appella . 3  
 Lor maistre lijer comanda ;  
 Et cil son commandement firent ,  
 90 Bien le lierent & batirent ,  
 Si que sor lui moult se lassèrent ,  
 Et empres ce le desseverent . 4  
 Li maistres quant fu desloiez ,  
 Au Chamberlan a demandez ,  
 Pourquoi il l'avoit fait loier ,  
 Et si malement ledengier . 5  
 Niduins, dist-il, le me dist,  
 Et bien entendre le me fist,

1. Vit cela.

2. Cela ne le recrea point.

3. Appella les garçons tailleurs.

4. Et après cela le delierent, le laisserent.

5. Et maltraiter si fort.

Que aviez par lunoifons  
100 En la teste estordifons ;  
Et qui bien ne vos lieroit ,  
Aucun de nos le comparroit.  
Li maistres apela Nidus ;  
Des quant , dist-il , le seüs tu  
Que je soloie estre desvez ?  
Et Nidus li a demandé :  
Et vos , me dites onques el 1  
Des quant ne mengeoie de miel ?  
Li Chamberlan , & li sergant ,  
110 Tuit en rient petit & grant.  
Et dit li Fils , ce fut à droit ; 2  
Car qui son compaignon deçoit ,  
Bien li doit venir enconbriers , 3  
Qui mal porchace , & mal porquiert.

**Le Pere cherche à persuader à son**

1. Aussi , le contraire de ce que vous me demandez.

2. Cela fut juste.

3. Il doit arriver malheur , embarras , à celui qui cherche à en procurer aux autres.

Fils, qu'il ne faut jamais railler personne, parce que les gabeurs sont toujours gabés, il lui en cite pour preuve, ce trait.

---



---

CONT E X V I I.

*De deux Lecheors. 1*

**D**U1 Lecheors s'entre-encourent,

A la cort à un 2 Roy mengerent :

Ensamble sont au mangier mis,

Et mangerent par grans estris. 3

Les ossemens li uns d'ax ptist,

Devant lui les amoncela,

Devant son compaignon les mist,

Et devers le Roy se torna.

Sire, dist-il, mon compaignon,

10 Est de mengier si mal glouton,

1. Parasites, gourmands. 2. D'un Roi.

3. A grande force, à qui mieux mieux.

Tos ses os a il despoilliez. 1  
Que vos veez ci arengiez  
Et li autres li respondi,  
Son gabois moult bien li rendi. 2  
Sire, fait-il, g'ai fait à droit,  
G'ai fait ce que on faire doit,  
La char mangai, les os laissai,  
De riens, ce quit, 3 mespris n'ai  
Mais cist lechierres a fait bien,  
20 Qui a fait auffin com le chien;  
La char & les os ensement  
A tot mengié comunablement.  
Li lechierres fu desjonglez, 4  
Et par la sale fu huez.  
Et dist li Fils, ce fu raison;  
Selo n c la moie ention. 5

Après ce bref Conte, le Pere exhorte

1. Tous ces os.
2. Il repoussa bien sa raillerie.
3. Je pense n'avoir pas mal fait.
4. On fit cesser sa raillerie.
5. Suivant mon sentiment.

son Fils à n'être ni avare ni prodigue.  
Il lui fait sentir qu'il faut en tout garder  
un juste milieu.

Beax Fils , ja gaires n'ert loez  
Li hom qui aime averetez ; <sup>1</sup>  
Ne gasteres <sup>2</sup> ne soies mie,  
Ce apartient à felonie,  
Li avers ne fet riens doner ,  
Li gasteres ne fet riens garder,

Il lui recommande d'être humble dans  
la prospérité, & résigné à Dieu dans  
l'adversité.

Ne tence à Dieu pour pouerte <sup>3</sup>  
Ne pour temporele perte ,  
Se tu es riches & manans, <sup>4</sup>  
Ne soies orgueilleux par itant,

1. Avarice, pour la rime.

2. Dissipateur, *vastator*.

3. Pauvreté.

4. Voyez le Glossaire au mot *Manans*.



Soies cointes <sup>1</sup> en prosperité,  
Et seür en aduersité.

Il lui représente l'ambition come un crime affreux; & pour le toucher, il propose l'exemple du Vilain & de l'oïselet Conte moral, que je ne donnerai point ici, parce qu'il n'est que par extrait dans ce manuscrit, & qu'on le peut voir tout entier dans le premier Volume des Fabliaux imprimés chez Vincent, page 179. sous ce titre: *Li lais de l'oïselet.*

Après le récit de ce Lai, le Pere fait sentir au Fils, qu'il est dangereux d'abandonner ce que l'on a de réel, pour courir après des chimeres, & pour le convaincre de cette verité, il recite la Fable suivante, de laquelle la Fontaine a fait usage pour composer celle du Loup & du Renard qui est la sixième du onzième Livre.

1. Doux, prévenant.

---



---

 CONTE XVIII.

*Du Vilain qui dona ses bués 1 au Lou. 2*

**J**ADIS, dist li Peres, avint,  
 C'uns 3 Vilains sa charrue tint ;  
 Li buef ne voldrent droit aler  
 Quant li Vileins les volt mener.  
 Li Vilains fu moult corrociez,  
 Quar vos eust li lox mengiez, 4  
 Dit li Vilains de maintenant,  
 Tant me faites ore torment.  
 Li lox fu près, si l'entendi,  
 10 Ce qu'il dist ne mist en oubli.  
 Quant li Vilains desjoint 5 ses bués  
 Li leus pensa qu'à son oés 6

1. Bœufs.

2. C'est le titre qu'elle a dans le manuscrit.

3. Qu'un.

4. Que le Loup ne vous at'il mangés.

5. Detele ses bœufs, les ore de la charrue.

6. Parce que le Vilain avoit proferé ces

Les vielt avoir sans contredit  
Par tant com li Vilains ot dit.  
Au Vilain tot droit s'en ala,  
Les bués qu'il menoit demanda.  
Li Vileins ne li volt baillier,  
Ne li lox ne li volt laisser.  
Tant parolent, mais nequedent,<sup>2</sup>  
20 Qu'il s'offrirent au jugement.  
A tant vint un goupis errant.  
Vers ax se traist de maintenant ;  
Demanda<sup>2</sup> lor dont il parloient,  
Et de quel chose il estrivoient.  
Li Vilains lor a coneü  
Coment il li est avenu.  
Ce dist li gorpis, por noient,<sup>3</sup>  
Querriez autre jugement ;  
Le jugement vos dirai bien,  
30 Si que n'i mesprendrai de rien ;

paroles, le Loup veut avoir à sa volonté les bœufs, & sans contredit.

1. Ils parlerent, disputerent tant, qu'ils se soumitent à la decision du goupis, du Renard.

2. Leur demande.

3. Ce seroit en vain que vous chercheriez un autre jugement que celui que je rendrai.

Mais ains vueil à chascun parler  
 Que je me puisse accorder.  
 Le Vilein par soi <sup>1</sup> apela,  
 Priveement li demanda,  
 S'une geline li dorroit,  
 Et sa feme une autre en auroit, <sup>2</sup>  
 Pour que il bien li aidast,  
 Et que du leu le delivrast.  
 Et li Vilains li creanta

40 Quant il onques demanda,  
 Li gorpis vers le leu torna,  
 Priveement li demanda ;  
 Si je travail, dist-il, por toi,  
 De mielz m'en doit estre, ce croi ?  
 J'ai à cel Vilein tant parlé,  
 Que bonement m'a creanté,  
 Que un fromaige aurois vias ;  
 Aussi grant com un talevas. <sup>4</sup>

1. En particulier, le Vilain seul. 2. La femme du Renard. 3. Vias ou viaus, est employé dans S. Gregoire pour *igitur*. Voyez le Glossaire. 4. Talevas, est un écu, un bouclier. Voyez le Glossaire.

Par

Par tel convenant, que les bués  
50 Ne chalangerez à vostre oés. <sup>1</sup>  
Li leus bonement l'otroia  
Et li gorpis apres parla:  
Alons, dist-il, ge te menrai,  
Li fromaige te monstrerai  
Li leus a guerpi le Vilain,  
Si s'en vont andui main à main.  
Le goupil, s'il peut, le menra  
Si que jamais n'en revenra.  
Li goupil s'en vait droit avant,  
60 Et li leus le va suivant,  
Tant le mena & esloingna,  
Que li solax lor esconsa; <sup>2</sup>  
A un puis sont tot droit venu,  
Quant li gorpis l'ot porveü,  
La lune du ciel si luisoit,  
Et l'aive du puis clere estoit,  
Li gopils le leu apela,  
Et dedens le puis li mostra,

1. Que vous ne disputerez pas sur la propriété des bœufs, que vous y renoncerez.

2. Que le soleil se cacha, s'éloigna de leur vue.

La forme de la lune plaine ;  
 70 Et dist , tant i convient de paine,  
 ne,  
 Qu'el i puis li convient avaler,  
 Se del fromaige velt goûter.  
 Et dist li leus , va t'en devant ;  
 Se li fromaige est si grant,  
 Que tu nel puisses apporter ;  
 Donc i doi-ge bien avaler.  
 Au puis une corde pendoit ;  
 Aus deux chiez 2 deus seaus avoit ;  
 En tel maniere erent noé  
 80 Pour aigve traire à volenté,  
 Que quant li un d'ax avaloit ;  
 Li autre contremont estoit.  
 Li gorpis a bien porveü,  
 Coment li leus ert deceü ;  
 En un des seaus est entrez ;  
 El puis est soef avalez. 3

1. Que dans le puits.

2. Deux bouts, deux chefs.

3. Est descendu dans le puits très-douce-  
ment.

Li Lous rehaita son coraige : 1  
Puis dist, vien, tenons le fromaige,

Et li gorpis li respondi,

90 Ge nel puis remuer de ci:

Avale, dist-il, & si m'aïde,

Ou tu n'en mengeras ja mie.

Li leus cru, el seel entra,

Et dedens le puis avala.

Si com il aloit avalant,

Li autre s'en venoit montant.

Li gourpis vint à mont montant,

Et li leus el puis avalant :

Ainsi com il s'entre encontrerent,

100 Dont li dist li gorpis, beax frere,

Alez vos fromaiges manger

Dont vos avez tel desirier.

Ce que li lous ot deguerpi,

Dont il cuida estre saisi,

Si l'en avint moult malement,

Qu'il perdi tot comunement.

Et dist li Fils, bien l'engigna,

Et le vilain bien deliyra.

1. Le Loup s'encouragea, se réjouit,



---



---

 CONTE XIX.

*Du Larron qui enbraça le rai<sup>1</sup>  
de la Lune.*

**L**I Peres ne se tut à tant,  
Encore parla il avant.  
Beax Fils, dist-il, ne croire pas  
Tote la rien<sup>2</sup> que tu orras  
Ains que tu l'aies essaïé,<sup>3</sup>  
Et par aucun autre esprouvé,  
Que ne faces en tele maniere,  
Come fist l'autre jor un lenne.  
Et dist li Fils, coment le fist ?  
10 Li Peres li conta & dist :

1. Rai, raion, *radius*. C'est-à-dire que le larron embrassa l'ombre de quelque chose, comme un poteau, une solive, croiant que c'étoit le poteau même.

2. Toutes les choses, *totas res*.

3. Avant de l'avoir éprouvé.

Ge oï conter d'un larron  
Qui ala en une maison,  
Où un moult riche home manoit,  
Que que ce fust, embler voloit  
Sor la maifou tot droit monta,  
Et par le toit bien escouta,  
S'aucuns <sup>1</sup> de la maison veillast  
Pourquoi son affaire laiffast;  
Mais li Sires de la maison  
20 Aperçut tres bien le larron;  
S'il puet, tres bien l'engignera.  
O sa feme soef parla. <sup>2</sup>  
Demande, dist-il, bien halt,  
Quiconque l'oie, ne me chalt;  
Dont venu me soit la richece,  
Dont ge vois menant tel noblece;  
Ne me laisse pas reposer  
Ains que tu me faces conter.

1. Si quelqu'un veilloit qui auroit été cause  
qu'il auroit abandonné son entreprise.

2. Il parla bas, doucement avec sa femme.

3. Je ne m'embarasse pas, il m'importe peu  
qui l'entende.

4: Qui me fait mener, avoir un tel état.

Cele fist com le comanda,  
 30 A haute vois li demanda :  
 Sire por Dieu, quar me contez,  
 Par quel engig <sup>1</sup> conquis avez  
 Vostre richece, vostre avoir,  
 Que je nel poi <sup>2</sup> onques savoir,  
 Ne ne vos vi onques marcheant,  
 Ne prester pour gaaigner tant?  
 Ne sai ou avez porchacié  
 Que vos avez ce gaaigné.  
 Et cil li respont, tort avez  
 40 Qui tele choses me demandez.  
 De ce que Diex nos a presté,  
 Faites en vostre volenté.  
 Et cele moult plus l'engoissa,  
 Et de ce savoir s'efforça.  
 Li Preudom grant dangier <sup>4</sup> fe-  
 soit  
 De dire ce qu'elle enquerroit :

1. Par quelle condüite, par quel esprit.

2. Que je ne le püs jamais sçavoir.

3. Le presta plus fort.

4. Faisoit beaucoup de difficulté.

Et en la fin, come par destresce, 1

Li dist dont li vint la richesce.

Ge fui jadis, fait-il, larron,

50 Par ce entrai en possession.

Coment, dist-ele, avez emblé, 2

Quant onques n'en feustes resté?

Mon maistres, dist-il, m'enseigna

Par un charme qu'il moult proifa,

Quant for une maison estoit,

Ce charme par sept fois disoit,

Le rai de la lune embrassoie,

Et en la maison avaloie,

Donc prenoie à ma volenté;

60 Que de riens n'ere encombré. 3

Et quant repairiet m'en voloie,

Le charme par sept fois disoie,

Le rai de la lune enbraçoie,

Come par une eschiele montoie.

Ele li dit, quar m'enseigniez

Le charme que vos faisiez.

1. Par contrainte. 2. Coment, vous avez volé, & vous n'avez jamais été accusé?

3. Je n'étois embarrassé de rien.

Legierement, dist-il, faisoie ;  
 Cest mot *Saul* en sept fois disoie,  
 Puis me pooit sans encombrer  
 70 Le rai de la lune porter,  
 En maison ou l'eusse dit <sup>1</sup>  
 Ne s'esveillast grant ne petit,  
 Et dist la feme, par saint Mor,  
 Cist charmes valt un grant tresor ;  
 Se g'ai mais ami ne parent,  
 Qui garir ne saiche autrement ; <sup>2</sup>  
 Cest charme li enseignerai,  
 Et riche & manant le ferai.  
 Li Preudens assez la requist  
 80 Qu'elle se teüst & dormist,  
 Quar il ot veillié longuement,  
 Si ot de dormir grant talent,  
 Et elle le laissa reposer,  
 Et oïl commença à froncher,  
 Et li lierras quant ce oï,  
 Quida que il fust endormi,

1. En la maison où je l'aurois dit.  
 2. Qui ne pi sse autrement vivre, se souste-  
 nir. 3. Grande envie, desir.

Le charme n'a pas oblié,  
Par sept fois l'a bien renomé,  
Le rai de la lune embrança,  
90 Ses piez & ses mains i laça,  
A terre tantost tresbucha,  
Et la dextre cuisse brisa,  
La cuisse & le bras ensement,  
Li rais l'ot porté malement.  
Li Preudom com s'il s'esveillast  
Et de la noise s'effreast,  
Demande en halt <sup>1</sup> que ce estoit  
Qui tel noise lors demenoit.  
Ce sui-ge, dist l'autre, larron,  
100 Qui mar oï vostre sermon; <sup>2</sup>  
Vostre charme m'a si porté,  
Que je sui mort & affolé.  
Le larron ont pris maintenant,  
A la jostise vont corant,  
Si li ont le larron livré,  
A destruire <sup>3</sup> est tantost jugié,

1. A haute voix.

2. Qui à la malheure entendis votre discours.

3. Pour être pendu.

Et dist li Fil, l'en a souvent  
Par mal conseil encombrement.

Le Pere exhorte son Fils à aimer le Roi : il lui dit qu'un Roi sage & bon, fait le bonheur de ses sujets, qu'un Roi qui suit les mauvais conseils, détruit le Royaume, & fait le malheur de ses peuples.

Beax Fils, dist-il, ge te comant  
Que du Roi soies obeissant  
Pourquoi il soit droituriers Rois  
Selonc ce que dient les lois,  
Que il est verge Diex 4 en terre,  
Il fait la pais, il tolt la guerre,  
Il fait justise des larrons,  
Des robeors & des gloutons;  
Il maintient la Crestienté  
De quoi nous somes tuit sauvé.

1. La verge de Dieu.



Il lui dit ensuite, que si un Roi n'est pas juste, il ne faut pas moins lui obeir, parce qu'il n'est comptable qu'à Dieu de ses actions, que Dieu s'est réservé à lui-même de l'en punir. Il prend de là occasion de lui reciter le Conte qui suit.

---

C O N T E X X.

*Du marchant qui ala veoir son frere.*

**G**E oi d'un Roi conter,  
S'il me puet ore membrer,  
Qui plus donoit, & plus faisoit  
Que sa terre ne li rendoit.  
Avint si, qu'à un sien privez, 1  
Qui ert saiges & alosez, 2  
De son realme la maistrie 3  
Livra, & tote la baillie.

1. Confident.
2. Qui étoit sage, & de grande réputation.
3. A qui il dona le gouvernement & le soin de son royaume.

Icil les rentes recevoit,  
 10 Quant au regne on faisoit, <sup>1</sup>  
 Justise faisoit, plaiz tenoit,  
 Et d'un & d'el par lui estoit, <sup>2</sup>  
 Si ot un frere marcheant,  
 Assez fu riches & menant.  
 La cité où celui estoit  
 Moult loing de son regne manoit.  
 Quant il oï la renomée  
 De son frere en la contrée,  
 Pourpense foi que il ira.  
 20 Appareille foi, si s'en va;  
 Un messaige tantost envoia,  
 Qui a son frere le nonça,  
 Et cil s'en fait joiox & liez,  
 Contre lui vait, moult en fu liez,  
 Moult joieusement le reçoit,  
 Come frere doit autre par droit.  
 Par tot le fait apeler,  
 Et beau servir & honorer.

1. Tout ce que l'on faisoit dans le Royaume.

2. Rien ne se faisoit que par lui.

Quant auques des jors sont alé, <sup>1</sup>  
30 Au Roi vint, si li a mostré <sup>2</sup>  
Entre autres que lui plaisoit,  
Et en coraige li estoit,  
Que son frere li estoit venu  
Qu'il n'avoit en lonc tens veu.  
Li Rois li respont bonement,  
Quant son coraige ot, & entend : <sup>3</sup>  
Se vostre frere est desirrox  
De remaindre ensamble o vos,  
A vos & à lui livrerai  
40 La baillie de quanque j'ai ;

1. Après quelques jours passés.

2. L'Auteur veut dire par ce vers, & les deux suivans, qu'il a fait connoître au Roi, que, de toutes les choses qui lui faisoient plaisir, ce qu'il avoit plus à cœur étoit l'arrivée de son frere, qu'il n'avoit pas vû depuis long-temps.

3. Faites attention à la difference que fait l'Auteur du mot ot, ouït, *audit*, d'avec celui entend, *intendit*. Il dit lorsque le Roi ouït, & comprit le courage, c'est-à-dire, l'intention, le dessein & la volonté de son Ministre.

S'il ce ne velt, el li ferai, 1  
 Dedens ma terre li dorrai  
 Quidement grans possessions,  
 De terres, de bones maisons,  
 Les costumes li relairai, 2  
 Nule riens n'en demanderai.  
 S'il a talent de retorner,  
 Et se il ne volt demorer;  
 Faites li doner largement,  
 50 Dras, chevax, or & argent.  
 Cil a le Roi moult mercié,  
 Si a puis au frere mostré 3  
 Li marchant n'ert pas briçon,  
 Son frere en a mis à raison: 4  
 Acontez moi, fait il, la rente  
 Au Roy, selon la vostre entente,

1. S'il ne veut pas cela, je lui ferai autre chose.

2. Je l'affranchirai des coutumes, c'est-à-dire qu'il sera exempt de tous droits féodaux, & de charges.

3. Il a ensuite fait connoître à son frere les intentions du Roi.

4. A fait expliquer son frere. 5. Du Roi.

Li autres li a tot conté,  
Si que riens n'i a oublié.  
Li marcheans empres enquist,  
60 Quele despense li Rois fist.  
Li autres li aconta bien,  
Si que n'i laissa nule rien,  
Autant com la rente valoit,  
La despense au Roi montoit.  
Li marcheans dist donc son frere ;  
S'il avenoit en tele maniere,  
Que guerre forfist <sup>1</sup> en la terre,  
Dont maintenant li Rois s'aguerre, <sup>2</sup>  
Quant il or en la pais despent  
70 Tot ce qu'il de sa rente prent ?  
Et l'autre dit, coment que soit,  
Pour chascun le nos convendroit. <sup>3</sup>

1. Arrivât dans le Royaume. Voyez le Glossaire au mot forfist.

2. D'où le Roi tireroit-il de quoi faire la guerre, quand pendant la paix il dépense tous ses revenus ?

3. Il conviendrait que chacun de nous contribuât.

Ce dist li marcheans, par foi,  
 Cist porchas passeroit, ce croi, r  
 Et par moi, & par mon voisin,  
 Ainsi avendroit en la fin.

Le congié prist, si s'en ala,  
 Et en son pais repaira.

Le Fils dist, par le mien col,  
 80 Cil marcheans ne fu pas fol.

Le Pere représente à son Fi's, que la paresse est un très-grand péché, il lui retrace plusieurs traits d'un home nommé *Maimon* grand paresseux, qui prit la fuite, & aima mieux laisser bruler sa maison, que de prendre la peine de l'éteindre. Il lui dit qu'il est souvent très-avantageux de fuit le grand monde, & de demeurer dans un endroit solitaire. Il lui rappelle *Socrates* qui s'étoit retiré dans un bois, où il n'avoit pour toute habitation qu'un toneau, il lui retrace

r. Ni mon voisin, ni moi ne serions exemptz de cette imposition.

qui se passa entre ce Philosophe & le Roi Alexandre. Après quoi il l'exhorte à être toujours sur ses gardes, de peur d'être surpris comme le fut un larron.

---

C O N T E X X I.

*D'un Larron qui demeura trop au tresor.*

**I**L avint jadis d'un Larron,  
Qui entra en une maison :  
Moult i trouva grant menantise, 1  
Or & argent, & dras de Frise :  
Tant i trova grant richeté,  
Que il en fu tout encombré, 2  
Qu'il volüst prendre, & quoi laiffier,  
Que il en volüst tot oster.  
Tant ala iluec demorant,  
10 Du miels, du plus bel essifant,

1. Richesse. Voyez Manans.

2. Qu'il étoit dans l'embarras de sçavoir ce qu'il devoit voler, & ce qu'il vouloit laiffier.



Tant longuement s'entente <sup>1</sup> i mist  
 Que le jor tot cler le fosprist.  
 Quant li serjant <sup>4</sup> de la maison  
 Perçurent iluec le larron :  
 S'empres le pristrent & le lierent,  
 Et en la chartre le giterent,  
 Pendu fu lues sans raençon,  
 Quar il estoit prové larron ;  
 Mais s'il se feust bien pourveü,  
 20 Tant que li jors fust aparus  
 Il s'en fust adonques partis,  
 Ains que il fust pris & honis.  
 He! beax dolz Fils, ce dist le Pere ;  
 Le siecle vait en tele maniere ;  
 Li siecle est com la maison  
 Que li jors sorprist le larron.  
 Icil qui met tote s'entente,  
 Et en vieillece & en jouvente,  
 Et en convoitise se cuelte, <sup>3</sup>  
 30 Icil est autex com li terre :

1. Son entente . son attention.

2. Serviteurs . domestiques , *servientes*,

3. Il y a ainsi dans le manuscrit , mais la

Le derrain jor le sorprendra  
Ains que il garde s'en dorra ;  
Et s'il est pris en mauvaistiez,  
Il ert enfin à mort livrez.

Li gaolier Dieu le prendront,  
El puis d'enfer le geteront,  
Et au feu d'enfer le lieront,  
Ou retor sans fin n'i auront.

Li siecles vait envanissant 2  
40 Si come songes en esvaillant :  
Si com li pueples felt 3 conter ;  
D'un hom qui voloit acheter  
Mil berbis pour regaaignier ;  
Mais ce fu nient à l'esveiller.

Le Pere recommande au Fils de pen-  
ser à sa derniere heure & lui conte.

rime n'y est pas, il faudroit

Et en convoitise se retrere,  
S'abandonner à la concupiscence.

1. Les geoliers de Dieu.

2. Evanouissant, vient à rien.

3. *Solet*, a coutume.

---



---

 CONTE XXII.

*D'un Philosophe qui passoit parmi  
un cimetire. \**

**D**ONC, dist li Fils, por Dé, bel  
Pere,  
Porroi je en nule maniere  
Par nule sente tres-passer,  
Que mort ne me puist rencontrer?  
Ne-nil, ce dist le Pere enfin,  
Qu'il n'i a fors que un chemin.  
Par la mort te convient passer,  
Ne c'on puet nus hom trestorner. 1  
Li siecles n'est fors un trespas. 2  
10 Tant com tu i demorreras,  
Fai tant que tu puisses venir  
El delit qui ne puet falir,

\* A travers un cimetiere, au milieu, *per me-  
dium*. 1. Dont on ne peut détourner, exemp-  
ter aucun home. 2. Passage.

A la joie que cil aront  
Qui l'ovraigne Dieu ameront.  
Fai ton tresor en la maison,<sup>1</sup>  
Où ne puet entrer nul larron,  
Ne roigl nes puet empirier,  
Ne teingne nel puet domagier.  
Gardes que tu n'oublier pas  
20 La mort par où tu passeras:  
La remembrance de la fin,  
Te mettra souvent au chemin  
Dont nos somes tant forvoié  
Par encombrement de pechié.  
D'u Filofofe oï conter,  
Mais ge n'el sai ore nomer;  
Par un cimentire passoit,  
Com aventure le menoit.  
Une moult bele tombe vit,  
30 En la tombe ot un vers écrit:

1. Il soustentend du Ciel.

*Thesaurizate vobis thesauros in caelo, ubi  
neque arugo neque tinea demolitur, & ubi  
fures non effodiunt, nec furantur. Matth.  
Chap. 6. v. 20.*

Li vers qui erent en la pierre ;  
Disoient en itele maniere.

O tu qui passes bouche close ,  
Par la où cors de gent repose ,

Enten ce que ge te dirai ,

Ja de rien ne te mentirai.

Itel com tu es , itel je fui ,

Et tel seras come ge sui.

A la mort ne pensoie mie

40 Tant come ge avoie la vie.

En terre avoie grant richece ,

Dont ge fesoie grant noblece ,

Terres & maisons , & grant tresor ,

Dras , & chevax , argent & or ;

Mais ore sui povres & cheitis ,

Et parfond en la terre mis.

Ma grant beauté tote est alée ,

Ma char est tote degastée ;

Moult est estroite ma maison ,

50 O moi n'a se vermine non :

Et se tu ores me voioies ,

Ge ne cui pas que ce diroies ,

Que ge onques eusses hom esté,  
Si sui ge or du tout mué. 1  
Proiez le Celestien Roi,  
Merci ait de l'ame de moi.  
Tuit cil qui por moi proieront,  
Et qui vers Dieu m'acorderont,  
Diex le mete en son paradis,  
60 Oû nus ne puet estre chetis. 2  
Quant li Filofofes ot lit 3,  
Les vers qu'il trova en escrit,  
Bien entendi ce fu vertez, 4  
Que tout le siecle ert vanitez;  
Le siecles guerpi come saige,  
Et se mist en un hermitage.  
Li Rois Alixandres avoit  
Tombes d'or, si com l'en disoit;  
Plusors Filofofes i venoient,  
70 Et lor pense 5 de lui disoient.

1. Je suis entierement changé.
2. Ou nul, persone ne peut être malheureux.
3. Lî. 4. Que ce fut la vérité que tout le monde n'étoit que vanité!
5. Pensée.

Et un Philosofes i pensa,  
 Et en tele maniere parla.  
 Alixandre fist tresor d'or,  
 Et or refait de lui tresor;  
 Ains ne li pot avoir foison <sup>1</sup>  
 Tote humaine possession;  
 Mais ore puet il avoir assez  
 En poi de terre, ce scavez:  
 On le felt cremoir & douter,  
 80 Et deça mer, & delà mer;  
 Or ne le crient ons terriens, <sup>2</sup>  
 Ne Sarraziins, ne Crestiens. <sup>3</sup>  
 Il ot amis & anemis,  
 Or font il tot à un mis.  
 Plusor autre qui i venoient,  
 Assez beaux dis de lui disoient;  
 Mais ne me puet de tot membrer  
 Quantque j'en ai oi conter.

1. Tout l'univers sembloit ne pouvoir lui suffire, toutes les richesses n'auroient point été foison, abondance pour lui, foison du Latin *fasio*.

2. Home sur terre. 3. Ce mot Chrétien est bien placé ici en parlant d'Alexandre.



Il termine enfin cette instruction par une longue tirade de sentences & proverbes moraux sur les vanités du monde, sur la nécessité de bien vivre, & de bien mourir. Il insiste principalement sur le danger auquel on s'expose en différant sa conversion.

Uns Filosofes si parloit 1  
A s'ame, & si l'amonestoit:  
La moie ame, n'oblie pas,  
Dont tu venis, & où iras:  
Fai le bien tant com tu porras,  
Tu ne fais combien tu vivras.  
Au grant Juise tot verras  
Quanqu'el siecle fait averas : 2  
Li Angles lé tesmoigneront,  
Et tes pechiez descouvriront,  
Quanqu'averas ici celé,  
Iluec sera tot desploié;  
Ne ti ami, ne ti parent  
Valoir ne t'i porront noiant;

1. Parloit ainsi à son ame.

2. Tout ce que tu auras fait au monde.

Tuit ensemble te guerpironz ;  
 Quant il mal jugié te verront.

. . . . .  
 Pren te garde com sont alé  
 Cil qui ont devant toi esté :  
 Où sont or li Empereor ,  
 Roi & Contor <sup>1</sup> & Aumacor <sup>2</sup>  
 Qui assemblerent le grant tresor  
 De pierres , & d'argent & d'or ?  
 Or est si come n'eussent esté ,  
 Or est tot lor boban alé ; <sup>3</sup>  
 Ainsi est d'ax com de la flor  
 Qui chiet de l'arbre sans retor.

. . . . .  
 1. Comtes , *Comites*.

2. Aumacor. Je n'ai vu ce mot qu'ici. Et je n'en trouve point l'origine dans le Latin. M. de Guignes l'un des Auteurs du Journal des Sçavans , que j'ai consulté , m'a dit qu'en Arabe *Omara-Khor* signifioit *Principes stabuli*. Aumacor peut fort bien répondre à notre mot connestable.

3. Or est toute leur pompe , leur faste éclipsé.

*d'un Pere à son Fils.* 155.

Diex qui fist ciel & terre & mer,  
Sans qui nul bien ne puet ester,  
Nos doit le regne deservir, 1  
Où nus Preudons ne puet faillir,  
Où toz jors a joie & deduit. 2  
Amen, Amen, dites trestuit. 3

1. Nous done, fasse la grace de mériter le royaume.

2. Où il y a toujours joie & plaisir.

3. Tous en général.

*Explicit l'enseignement du Pere  
au Fils.*



Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

Handwritten signature or name, possibly "C. C. ...".

**CHRONIQUES**

**DE S. MAGLOIRE,**

*E T*

**QUELQUES AUTRES PIÈCES**

**HISTORIQUES.**

CONFIDENTIAL

SECRET

CONFIDENTIAL

SECRET



## *AVERTISSEMENT.*

**P**LUSIEURS personnes m'ayant témoigné quelque empressement de connoître des morceaux historiques anciens ; pour les satisfaire , je commencerai par une Chronique abrégée de notre Histoire de France depuis l'an 1214 jusqu'en 1296.

Cette piece Historique est connue par nos anciens Litterateurs & Historiens , sous le nom de Chroniques de S. Magloire , parce qu'elles sont dans le petit Cartulaire de cette Abbaye qui est à l'Archevêché , au fol. 76. Ce



Cartulaire est écrit vers l'an 1300.  
Borel les cite en plusieurs endroits  
de son Trésor.

Je continuerai dans les Volumes suivants à mettre au jour tout ce que je trouverai d'Historique & d'intéressant.



---

# CHRONIQUES

## DE S. MAGLOIRE.

**L'**AN mil deux cens & dix & quatre :  
S'alla Ferrans au Roy combattre : 2

1. 1214.

2. Ferdinand Comte de Flandres s'étant revolté contre Philippe II. Roi de France surnommé Auguste, dont il étoit feudataire, ce Prince marcha contre lui avec une armée formidable, le défit entierement, & le fit prisonnier : cette bataille est connue sous le nom de Bovines,

Le Roi fit une entrée solennelle à Paris, où le Comte de Flandres y parut, chargé de chaînes sur un chariot attelé de quatre chevaux *ferrans*, c'est-à-dire de couleur gris de fer. Le peuple en le voyant ainsi ajusté chantoit ces deux vers :

Quatre ferrans bien ferrez,  
Traînent Ferrant bien enferrez.

Cet infortuné Comte fut mis dans la Tour du Louvre, que Philippe avoit fait rétablir; on sçait qu'il lui en coûta ses Etats pour avoir

Ou mois que l'en soie l'avene, 1  
 Et au jour de la Magdelene,  
 Fû a Bouvines la bataille  
 Oû desrompu ot mainte maille. 2  
 Li Quens 3 Ferrans liez & pris  
 En fu amenez à Paris,  
 Et maint autre Baron de pris,  
 10 Qui puis ne virent leur pais.  
 En l'an mil deux cens vint & trois  
 Fu mors Philippe li bons Roys. 4

la liberté. Le Roi pour reconnoître les faveurs  
 du ciel en cette journée, fonda l'Abbaye de  
 Notre-Dame des Victoires à Senlis pour les  
 Chanoines Reguliers de S. Augustin. Suivant  
 Paul Emile & autres Historiens, cette bataille  
 se dona le 15. Juillet. Suivant celui-ci le 22.  
 jour de la Magdelaine.

1. Au mois que l'on coupe l'avene, soier,  
 couper, faucher, *secare*.

2. Oû il y eut plusieurs cotes de mailles rom-  
 pues, c'étoient des armes préservatives, des cor-  
 sets faits de mailles de leton ou de fer.

3. Quens, Cuens, Comte, *Comes*.

4. Il mourut à Mantes le 14. Juillet, ayant  
 regné 14. ans.

En l'an mil deux cens vint & quatre,  
Fist Tibaus la monnoie abatre <sup>1</sup>  
La viez monnoie de Provins,  
Où l'en boit souvent de bons vins. <sup>2</sup>  
En l'an mil deux cens & vint & sis  
Fu mors nostre bons Rois Loïs. <sup>3</sup>

1. Thibaut Comte de Champagne & de Brie, faisoit battre monnoie à Provins petite ville de Brie, & c'est cette monnoie que l'on appelloit des Provinoises.

2. Il faut que le terrain ait bien dégénéré ; car pour exprimer à présent du petit vin, on dit du vin de Brie. Boilleau. Sat. 3. *Que tous les vins pour moi deviennent des vins de Brie.*

3. Louis VIII. ayant entrepris de poursuivre les Boulgres, ou Albigeois, espece d'hérétiques, assiegea Avignon le 11. Septembre, que cette ville se rendit. Retournant à Paris il passa par la Basse-Auvergne, & mourut à Montpensier le 8. Novembre.

Les Albigeois ou Boulgres, Bulgares suivoient les erreurs des Manichéens, & autres hérétiques, auxquelles erreurs ils ajoûtoient des impiétés horribles ; ils ne baptisoient point les enfans à leur naissance. Il y eut une Croisade contre eux.

Li os <sup>1</sup> fu à Avignon assis <sup>2</sup>  
 20 Pour aller sur nos anemis,  
 Qui estoient contre la foy  
 De sainte Eglise & de sa loy.  
 Quant li enfant estoient né  
 Ne fussent ja Chrestiené; <sup>3</sup>  
 Et dura cele erreur lonc tens,  
 Quinze ans, ou plus, si com je pens. <sup>4</sup>  
 Et lors fist l'en un Croisement, <sup>5</sup>  
 Dont l'en portoit la Crois devant.  
 Ce fu la cause & l'achoisson <sup>6</sup>  
 30 Por qu'en ala <sup>7</sup> en Avignon.  
 A Monpencier fu mors li Rois  
 En son repaire d'Aubigois. <sup>8</sup>  
 L'an mil deux cens & vint & huit  
 Venterent li grant vent par nuit,

1. Os, armée. 2. Assis, assiéger.

3. Baptisés. 4. Pens, pense.

5. Alors fit on une Croisade.

6. Achoisson, sujet, occasion, prétexte.

7. Pour lequel on alla.

8. A son retour d'Albi, de la guerre contre les Albigeois.

La veille d'une saint Martin,  
Que yver se trait à chemin. 1

L'an mil deus cens & vint & dis  
Fû Dan-Martin en flambe mis, 3  
Et sachiez qu'en cel an meime

40 Fû à Charonne la devine, 4  
Et les grans guerres en Champagne,  
Dames n'i ert que ne s'en plaignt. 5  
En tel point fu li Quens Thibaut, 6  
Qu'il ala nus comme un Ribaut, 7

1. Se traire à chemin, commencer un voyage, commencer son cours. 2. 1230.

3. Dammartin petite ville dans l'Isle de France à sept lieues de Paris sur le chemin de Soissons. La ville du Seigneur Martin.

4. Village près de Paris, où se retiroient les diseurs de bone-aventure, fut aussi incendié.

5. Il n'y avoit Dame qui ne s'en plaignît.

6. Thibaut Comte de Champagne qui avoit fait la guerre contre Louis IX. (S. Louis), & que la Reine Blanche gagna pour son fils.

7. Il alla nud comme un Ribaut pour sçavoir ce que l'on disoit de lui. Un Ribaut étoit un home, qui se louoit pour toutes sortes d'actions, disposé à tous événemens.

D'autres ribaus avecques lui ;  
 Qui ne fu conu de nului <sup>1</sup>  
 Pour escouter que l'en disoit  
 De lui, & qu'on en devisoit <sup>2</sup>  
 Tuit le retroient de traïson, <sup>3</sup>  
 50 Petit & grant, mauvez & bon,  
 Et un & autre, & bas & haut.  
 Lors dist li Quens à son ribaut :  
 Compains, <sup>4</sup> or voit l'en bien de  
 plain, <sup>5</sup>  
 Que d'une denrée de pain <sup>6</sup>

1. Afin de n'être connu de persone.
2. Deviser, s'entretenir, les discours que l'on tenoit de lui.
3. Tous l'accusent de trahison.
4. Compagnon, camarade.
5. On voit bien à présent, évidemment, de plain, *planè*, clairement.
6. Denrée, denerée, ce qui valoit un denier; c'est de là que nous appellons denrées tout en general ce qui se vend en détail, à petites sommes, ainsi Thibaut auroit pu rassasier tous ses amis pour un denier de pain: ce qui coutoit un denier dans ce temps là cour-



Saouleroie tous mes amis ;  
Je n'en ai nul , ce m'est avis ,  
Ne je n'ai en nuli fiance , 1  
Fors<sup>2</sup> qu'en la Roine de France.  
Cele li fu loiale amie ,  
60 Bien monstra qu'ele n'en haïet mie ;  
Par li fu finée la guerre ,  
Et conquise toute la terre.  
Maintes paroles en dist an 4  
Come d'Iseut & de Tristan. 5

roit aujourd'hui plus de deux sols , & par consequent vingt-quatre deniers.

1. Je n'ai confiance en persone au monde.  
2. Excepté , *foras* , aujourd'hui hors.  
3. Elle fit bien voir qu'elle ne le haïsoit point.

4. On parloit beaucoup des amours du Comte Thibaut & de la Reine Blanche : M. de la Ravaliere , dans ses Lettres sur les Chançons de ce Prince justifie cette Princesse , il combat Marthieu Paris , il faut croire que ce Chronologiste ne parloit que d'après la voix populaire ; sur laquelle il ne faut pas toujours compter.

5. Tristan Chevalier de la Table-ronde étoit neveu de Marc Roi de Cornouailles qui avoit

guerre contre Argius Roi d'Irlande. Marc envoya son neveu en Irlande pour négocier la paix ; il y fit des actions de valeur , contre les ennemis d'Argius , il combattit contre le Geant Blaamor qu'il tua & en apporta les armes à Argius. La paix étant faite , il demanda pour récompense la belle Iseult , nommée ailleurs Isoue , fille d'Argius , pour être la femme du Roi Marc ; elle lui fut accordée. Le jour pris pour le départ de la belle Iseult , le Roi Argius & sa femme repandirent bien des larmes , la Reine dit à Brangien gouvernante d'Iseult » Vezcy » ung vaissel d'argent plain d'ung merveilleux » boire que j'ay fait à mes mains : quant le » Roy Marc sera couché avec Iseult la premie- » re nuit , donez-le à boire au Roy Marc , » & puyz à Iseult , & puis gettez le demou- » rant , & gardez que nul autre n'en boive , » car grant mal en pourroit venir ; ce breu- » vage est appellé le *boire amoureux* ; car si tost » come le Roy Marc en aura beu & ma fille , » après ils se aimeront si merveilleusement , » que nul ne pourroit mettre discorde entre » eulx deux.

Tristan & Iseult s'embarquent avec Brangien & Gouvernail , que la Reine leur avoit doné pour leur tenir compagnie. Etant dans le vais-

L'an

L'an mil deux cens & trente & huit,  
Si com je pens, & come je cuit <sup>1</sup>  
Fu la grant alée des Barons,  
Dont encore est li renons. <sup>2</sup>  
Li Quens de Bar ne revint pas,  
70 Qu'il y fu pris, ce n'est pas gas, <sup>3</sup>

seau à jouer aux échecs, ils furent surpris tous deux d'une soif violente, ils demanderent à boire, Brangien sans faire reflexion, leur dona de ce breuvage amoureux, & aussitôt ils furent saisis d'un amour si violent l'un pour l'autre, que » Tristan fait d'Iseult ce qu'il veut, & » li roit le nom de pucelle. « Ils s'aimerent toute leur vie, & cet amour leur causa de grands malheurs. Tristan épousa une autre Iseult surnommée aux blanches mains, mais il n'oublia jamais la fille d'Argius. Tous nos anciens Romanciers ont proposé ces deux amans, comme un modele de constance & de fidelité.

1. Si comme je pense, & présume.

2. Baudoin Comte de Flandres va à Constantinople. Thibaut Roi de Navarre alla en Syrie, où il mourut.

3. Ce n'est pas raillerie, il ne faut pas rire.

Puis lors ença a esté Quens  
 Thibaut ses fuis Chevaliers buens. 1  
 L'an mil deux cens quarente huit,  
 Si com je pens & com je cuit,  
 Fu une alée de grand bruit, 2  
 Et la prise de Damiete  
 Qui mainte fois fu puis retraite. 3  
 Li Rois fu pris à la Marçourre, 4  
 80 Qu'il n'ot qui le peüst rescourre 5

1. Son fils, bon Chevalier.

2. Un voyage fameux, renomé. S. Louis s'embarqua à Aigue-Morte le 25. Août de cette année, & arriva en Chypre le 20. Septembre, où il séjourna, suivant quelques Auteurs jusqu'au 30. Mai 1249. suivant d'autres jusques au 13. du même mois; il arriva devant Damiete le 4. Juin suivant, & prit cette ville le 6.

3. Ce vers peut s'entendre de deux manieres; ou dont on a fait plusieurs fois mention depuis, ou qui depuis a été plusieurs fois reprise.

4. S. Louis se rendit à la Massourre au mois d'Octobre 1249. où n'ayant pû recevoir aucun secours de Damiete il fut contraint de se rendre à ses ennemis avec les freres Charles & Alphonse, au mois de Février 1250.

Li Quens d'Artois pas n'en revint <sup>1</sup>

L'on ne seüt onques qu'il devint,

Ou si fu mors, ou si fu pris,

Mais toutes voies ot il du pis. <sup>2</sup>

Et sachiez que trois ans apres

Alerent li Bergiers empres, <sup>3</sup>

Dont li plus male voie tindrent, <sup>4</sup>

N'en leur país pas ne revindrent.

L'an mil deux cens cinquante six

90 Fu Thibaus li Quens de Bar pris <sup>5</sup>.

1. Robert Comte d'Artois son autre frere fut tué, s'étant avancé trop témérairement dans la bataille.

2. Mais quoiqu'il en soit, il lui en arriva mal.

3. 4. En 1251. On vit paroître en France une troupe de brigands sous le nom de Bergers ou Pastourels, sous prétexte d'aller outre-mer pour délivrer S. Louis des mains de ses ennemis : sous ce même prétexte, ils comettoient des crimes horribles : leur chef fut tué dans le Berry, la troupe fut bientôt dissipée. Voyez *Nangis*.

5. Thibaut Comte de Bar fils de Thibaut Roi de Navarre eut un œil crevé dans la bataille contre les Frisons Occidentaux, le 28.

En la bataille de Hollande ;

Dont toute la gent fu dolente ;

Et il i fu en l'ueil bleciés

Dont il en fu moult courouciés.

L'an mil deux cens soixante trois

Furent abbatus li Mansois , <sup>1</sup>

Li Escuciau , <sup>2</sup> li Angevin

Ausi furent li Poitevin.

L'an mil deux cens soixante quatre

100 S'ala Charles li Rois combattre ;

Janvier, où Guillaume Comte de Hollande & Roi des Romains fut tué.

1. Habitans du Mans.

2. Escuciau. On croit que ces peuples étoient les habitans du Perche, qui avec les autres s'étoient revoltés, & furent obligés de rentrer en leur devoir.

3. Charles d'Anjou frere de S. Louis en 1263, fut appelé par le Pape pour être Sénateur de Rome & Roi des deux Siciles, il defit Mainfroy à la bataille de Bonivent le 26. Février 1266. le même Mainfroy y fut tué. Charles & Beatrix sa femme avoient été couronnés le jour des Rois de la même année. On sçait qu'il eut de grandes guerres à soutenir contre



En Puille <sup>1</sup> en contre Mainfroi  
Qui fu pleins de mauvaise foi.  
Et lors fu une Croiserie ;  
Dont on portoit la Croix partie ;  
Les Crois furent, si com moi semble  
De blanc & de vermeil ensemble.  
A Bonivent fu la bataille,  
La fu ocis Mainfroi sans faille, <sup>2</sup>  
Et sa gent toute desconfite, <sup>3</sup>  
110 Et li nostre s'en vindrent quite. <sup>4</sup>  
Et Charles fu Roi de la terre ;  
Mais ne la tint 5 jour sans guerre.  
L'an mil deux cens soixante dix  
Fu en Tunes li Rois Loys, <sup>6</sup>

Conradin. On fit à cette occasion une nouvelle Croisade. La Croix que l'on portoit étoit moitié blanche & rouge.

1. Apouille.
2. La fu tué Mainfroy sans mentir.
3. Destruite, le contraire de *conficere*.
4. Les nôtres, les François revinrent sains & saufs.
5. Pour la mesure de ce vers il faudroit ajouter ja, jamais, nullement, point.
6. Tunes, Tunis. S. Louis partit suivant



Mort fu rapporté à Paris

Et enterré à saint Denys.

Diex lui pardoint tous ses meffez ;

Qu'il fu bon en dis & en fez

Et en Espagne, en sauve terre <sup>1</sup>

120 Ala ses fuis folie querre.

L'an mil deux cens septante dix  
huit,

S'accorderent li Baron tuit,

A Pierre de la Broce <sup>2</sup> pendre :

Pendu fu sans raençon prendre ;

quelques Auteurs le 1. jour de Mars, suivant d'autres le 1. jour de Juillet, de Marseille, ou d'Aiguemortes. Son armée fut attaquée d'une dissenterie très-cruelle, que l'on appelloit menison, menison. Il vit mourir son fils le Comte de Nevers, il termina ses jours par cette maladie le 25. Août.

1. Il y a ainsi dans le manuscrit mais je crois qu'il faut lire sainte-terre, ou l'Auteur entendroit-il par sauve terre, Salvatierra, ville d'Espagne près le Portugal ?

2. Pierre de Brosse originaire de Lorraine & de basse extraction, avoit suivi S. Louis dans ses voyages en qualité de Barbier, il s'in-

Contre la volenté le Roy,  
Fu il pendu, si com je croy,  
Mien ancien qu'il fu deffet,  
Plus par envie, que par fet  
Six jours apres la saint Jehan,  
130 Que li jours sont gregneur de l'an, 1

finua dans les bones graces de Philippe le Hardi, & devint un personnage important : il abusa de sa fortune, & se fit par conséquent bien des ennemis, qui travaillerent à sa perte : il fut accusé, & on trouva qu'il étoit coupable de plusieurs crimes : il fut pendu le 30. Juin 1278. au gibet de Montfaucon que ce même la Brosse avoit fait retablir quelques années auparavant. Mezerai dit que les Ducs de Bourgogne & de Brabant, & Robert Comte d'Artois, voulurent être présens à son suplice, & que ce fut en 1277. Suivant Nangis, il fut convaincu de calomnie contre la Reine Marie de Brabant. Suivant Du Tillet, d'avoir été d'intelligence avec le Roi de Castille contre Charles d'Anjou Roi de Sicile.

1. Que les jours sont les plus grands de l'année.

C'est lendemain de la saint Pere 1  
Cele journée li fu amere.

Un an apres, ce m'est avis,  
Fu la grant douleur à Provins,  
Que de pendus, que d'affolez, 2  
Que d'ocis, que de decolez.

Mes sires Jehan d'Acre fist  
Grant pechié quant s'en entremist.

L'an mil deux cens & quatre vins  
140 Rompirent li pons de Paris,  
Pour Sainne qui crût à outrage,  
Et fist en maint leu grant damage  
Et sachiez que quatre ans apres  
Revint un vent grant & engrez 3  
Qui esfracherent les noiers,  
Et depechierent les clochiers  
Et en demoura pou 4 d'entiers  
Le lendemain de saint Climent, 5  
150 Se cil qui ce conta ne ment.

1. Saint Pierre. 2. Affoler; mutiler. Je n'ay rien trouvé pour éclaircir cette anecdote.

3. Engrés, furieux, mauvais, cruel. 4. Peu.

5. S. Clement Pape & Martyr le 23. Novemb.

Et fu au soir d'un Vendredi  
Avint, si com fu, je le di.  
Et apres la saison nouvelle  
Vint en France une nouvelle  
De la mort au bon Roy Charlon ;  
Qui fu grant & de grant renom, 1  
Et de la mort Pape Martin  
Qui s'entramoient de ceter fin.  
Et à la Pasques vint li Rois 2  
160 Phelippe en Arragonois  
Vengier la mort de ses amis,  
Et de ceux qui y furent pris ;

1. Charles Roi de Sicile mourut à Foggia en l'Apouille le 7. Janvier 1285. âgé de 66 ans. C'étoit un Prince plein de valeur.

Le Pape Martin IV. mourut à Perouze le 28. Mars de la même année.

2. Philippe le Hardy entreprit le voyage de Catalogne devers Pâques de la même année pour mettre son fils en possession du Royaume d'Arragon, & mourut à Perpignan le 6. Octobre ; d'autres prétendent que ce fut le 23. Septembre.

Mais tel cuide, se il li loist, 1  
 Vengier sa honte qui l'acroist.  
 Mar fu l'allée d'Arragonois. 2  
 Ains qu'il eust passé dix mois,  
 Burent-ils de la reconnée, 3  
 Si fu la chose bestournée, 4  
 Et ala ce devant derriere ;  
 170 Car li Rois s'en revint en bierre  
 Sa gent matée & travaillée, 5  
 Et la grangneur 6 partie blecée.  
 De celui Roi ne soi 7 que dire,  
 N'ai pas esté à son concire, 8  
 Je ne fai riens de son affaire,  
 Nostre Sires li donst bien faire.

1. Ancien proverbe. Mais tel s'imagine, s'il est permis venger &c. loist, *litet.*

2. Le voyage d'Arragon fut malheureux.

3. Il y a reconnée dans le manuscrit, mais il faut lire retournée : boire de la retournée, c'est s'en revenir.

4. Le projet fut renversé, la chose alla tout autrement. 5. Fatiguée, atténuée.

6. Plus grande. 7. Je ne fais.

8. Concire pour la rime, conseil.

L'an mil deux cens quatre vint & sept

Si com li contes le retrer, <sup>1</sup>

Tarirent & puis & fontaines

180 Et si fu poi fains & avenes, <sup>2</sup>

Qu'il out tel secheresse esté

Que il ne plout de tout l'esté, <sup>3</sup>

Dont terre se deust sentir;

Ensi le di-ge sans mentir.

Mais li fourages de gaain <sup>4</sup>

Furent aré, & saus & sain <sup>5</sup>

Pour la secheresse dou tans <sup>\*</sup>

Qui ne fu mie en gain bons. <sup>6</sup>

Cele année furent vin bon,

190 Et blé si fu à grant lagan, <sup>7</sup>

1. Ainsi que l'Histoire le rapporte.

2. Il y eut peu de foin & d'avoine.

3. Il y eut une telle secheresse n'ayant point plu pendant l'été. 4. Fourrages d'Automne que nous appellons regain, foin qui repousse après que les prés ont été fauchés.

5. Furent bien fanés, sains & saufs.

\* Il manque une rime à tans.

6. Qui ne profita point aux usuriers.

7. Il y avoit si grande profusion de bled;



Pour quatre sols avoit l'en tel  
 Qui fist bon pain en grant ostel ;  
 Cil qui avoient les guerniers,  
 Vouffissent bien qu'il fust plus chiers  
 Et povre gent estoient lié 1  
 Pour ce qu'il ert à grant marchié.  
 L'an mil deux cens quatre vint &  
 huit  
 Faillirent bois & vergiers tuit 2  
 Chenillés si furent & bruit,  
 200 Et le noier si furent cuit, 3  
 Et li bourgeons des vignes tuit :  
 Et en l'Aouft fist si chaut tems,  
 Que les gens mouroient aus chans.  
 L'an mil deux cens quatre vint &  
 neuf  
 Furent en vente tonel neuf

que pour quatre sols on en avoit suffisamment pour nourrir un menage.

1. Les pauvres gens étoient joyeux parce qu'il étoit &c.

2. Tous les bois & les vergers furent mangés de chenilles, & bruis par la gelée.

3. Les noyers furent grillés.



Et si furent li viez aufint, 1  
Qu'en cele année fu tant de vins,  
C'on nes avoit à herbergier, 2  
210 Pour ce furent li tonel chier.  
De la bonté au vin me tais,  
Cele année furent mauvais.  
L'an mil deux cens quatre vint &  
dis  
Fu pou de vins de petit pris ;  
Mais cele année fu tant fruit,  
Qu'onques n'en fu autant, ce cuit. 3  
On avoit de tout le plus chier  
Pour une obole plain panier.  
Et cele année sans doutance  
220 Vindrent li Cardinal en France  
En message parler au Roy,  
Mes on ne sot onques pourquoi :  
Et outrageus 4 despens faisoient  
Par tous les leus 5 où il aloient,

1. Et les vieux aussi. 2. Quel'on n'avoit pas même de tonneaux ni de lieu pour le serrer,

3. Je pense, je présume.

4. Outrageux, excessif. 5. Lieux.

Dont li Prieur & li Abbé  
 Se tenoient à mout grevé.  
 Bien orent en leur compaignie ;  
 Cinq cens chevaus , sans leur mes-  
 nie. <sup>1</sup>

En leur país sai-je sans doute,  
 230 Que il ne menoient pas tel route, <sup>2</sup>  
 Ainsi n'ala pas Dex par terre <sup>3</sup>  
 Quant il vint ses amis requerre.  
 L'an mil trois cens deux moins &  
 quatre <sup>4</sup>

Envoia les chastiaux abatre  
 En Gascoigne li Roi François, <sup>5</sup>  
 Fu l'an neuvieme qu'il fu Rois,  
 Un an apres fu abatu  
 Rions , & la gent confondu  
 Qui demouroient ou chastel <sup>6</sup>  
 240 Il y perdirent lor chatel

1. Mesnie , domestiques , maisonée.

2. Train , équipage. 3. Dieu. 4. 1294.

5. Philippe IV. guerre contre les Anglois.  
 Voyez Nangis.

6. Chastel , bourg , ville , *castellum*. Ils per-  
 dirent leur chatel , leur bien.

Et en furent tout essillié. 1  
Li Rois Englais n'en fu pas lié.  
En celle année, tot sans faille, 2  
Fist-on en France deux fois taille ;  
De la saint Jehan dusqu'au Karesme  
Prinst on centisme & cinquantisme :  
L'an mil deux cens & quatre vins  
Et seize avec, que tant fu vins, 4  
Fu tribulations au monde  
250 Tant come il dure à la roonde,  
De Rois, de Princes, & de Contes,  
Dont je ne sai dire les contes ;  
Qu'en Poitou, qu'en Angou, & qu'el  
Maine,  
En Gascoigne & en Touraine  
En Normandie & en Charttain  
De ce sui-je tres tot certain ;  
Que en France, que en Champagne  
Il n'y a nul qui ne s'en plaigne,

1. Ruinez. 2. Certainement, sans mentir.

3. On imposa deux fois la taille depuis le  
saint Jean jusqu'au Carême.

4. Il y eut tant de vin.

Des coustumes qu'estoient levées <sup>1</sup>  
 160 Seur blé, seur vin & seur denrées,  
 Et mesmement <sup>2</sup> seur tous mestiers  
 Seur taverniers, seur boulangiers  
 Et seur drapiers & seur freppiers,  
 Et si n'oubliez pas les oes, <sup>3</sup>  
 Ne vaches, ne toriaus ne heus  
 Ne les pourciaus, ne les aigniaus,  
 L'argent en prenoit de leurs piaus.  
 Et cele année, si com moi membre <sup>4</sup>  
 Furent les iaues grandes en Decem-  
 bre

1270 Si vilainement par creües,  
 Que el alerent parmi les rues,  
 As mesons grant mal eles firent,  
 Car pons & moulins abatirent  
 De Paris, de Miaus, & d'autres villes,  
 Veritez est com Evangilles

1. Des impositions.

2. Principalement, *maximè*.

3. Oufs.

4. Comme je m'en souviens, me r'appelle.

5. Meaur.

De parler je m'ehardi,  
Car li Noel fu au Mardi.  
Deux jours apres Noel Octaves 1  
Abati l'iaue mesons & caves,  
280 Ne onques mais, si com je cuit,  
Tel deluge home ne vit;  
Ne ne vit on itel yver  
Ne si felon, ne si divers 2  
Du tens passé ci me repose,  
De nouvel tens, nouvelle chose  
Quant je saurai les autres tes 3  
Si les mettray aveques ces,  
Et je vif tant, que je les oie:  
Or nous doint Diex honor & joie,  
Et si nous doint tel chose oir  
Qui tous nous face resjoir. Amen.

1. Deux jours après l'Octave de Noel, le 3.  
Janvier.

2. Cruel, & facheux.

3. Telles autres nouvelles. Je les ajouterai  
à celles-ci, si je puis vivre tant que je les  
puisse voir.



## DES CRIS DE PARIS.

*Par Guillaume de la Villeneuve.*

Cette piece de Poësie , toute indifférente qu'elle paroisse au premier coup d'œil , servira beaucoup à nous faire connoître plusieurs usages de la fin du treizième siècle ; temps auquel elle a été écrite : Elle ne contribuera pas peu à faire connoître les mœurs de ce temps reculé. On doit plus que présumer que ces differens cris n'étoient pas nouveaux dans le temps de la vie de cet Auteur , & que par conséquent ces differens usages remontoient beaucoup plus haut. Ces cris sont extraits du manuscrit de la Bibliothèque Royale , N<sup>o</sup>. 7218. fol. 246.

**U**N nouviau Conte ici nous trueve  
*Guillaume de la Villeneuve.*

Puisque povretez le joustise, 1  
Or vous dirai en quele guise  
Et en quele maniere vont  
Cil qui denrée 2 à vendre ont,  
Et qui penssent de lor preu fere, 3  
Que ja ne fineront de braire. 4  
Parmi Paris 5 jusqu'à la nuit,  
10 Ne cuidiez pas qu'il lor anuit, 6  
Que ja ne seront à sejour: 7  
Oiez c'on crie au point du jor.  
Seignor, quar vous alez baingnier, 8  
Et estuver sans delaier, 9

1. *Joustiser*, commander, maîtriser, dominer, presser, tourmenter.

2. *Denrée*, toutes marchandises qui se vendent en détail, à petit prix, à deniers.

3. *Preu*, profit, *profectus*, qui pensent & font attentifs à faire leur profit.

4. Ils ne cesseront point de crier.

5. *Parmi*, au milieu, dans les rues, *per medium*. 6. Ne vous imaginez pas que cela leur fasse de peine ni d'ennui.

7. *Sejour*, être à séjour, reposer, cesser.

8. Seigneurs allez donc vous baigner.

9. *Delaier*, verbe & substantif, sans differer.



Li baing sont chaut , c'est sans mentir.  
 Puis apres orrez retentir  
 De cels qui les frés harens crient.  
 Or au vivet <sup>1</sup> li autres dient.  
 Sor , & blanc haranc frés poudré , <sup>2</sup>  
 20 Haranc nostre vendre voudre. <sup>3</sup>  
 Menuise vive orrez crier ; <sup>4</sup>  
 Et puis aletes de la mer. <sup>5</sup>  
 Oisons , pijons , & char salée ,  
 Char fresches moult bien conraée. <sup>6</sup>  
 Et de l'aillie à grant plenté. <sup>7</sup>  
 Or ou miel , Diex vous doinst santé. <sup>8</sup>

*dilatave , dilatio.* On voit par ces vers que les bains chauds étoient en usage en ces temps-là.

1. *Vivet* , poisson de mer , vive-

2. Harencs fors , secs , & blancs , nouvellement salés.

3. Je n'ai rien trouvé qui puisse expliquer ce que c'est qu'un harenc nostre.

4. Vous entendrez crier , menues , petites vives , poisson de mer.

5. *Aletes* , oiseaux de mer , *Ales.*

7. Chair , viande fraiche bien parée , accommodée , bien coupée.

8. Ensuite au miel , Dieu vous donne santé.

Et puis apres, pois chaus pilez, <sup>1</sup>  
Et feves chaudes par delez. <sup>2</sup>  
Aux, oignons à longue alaine.  
30 Puis apres cresson de fontaine,  
Cerfeuil, pourpié, tout de venue; <sup>3</sup>  
Puis apres porete menue, <sup>4</sup>  
Letues fresches de-manois, <sup>5</sup>  
Vezci bon cresson 'Orlenois. <sup>6</sup>  
Li autre crie par dalez, <sup>7</sup>  
J'ay bons mellens frez & falez. <sup>8</sup>  
L'aguille pour le vieux fer ai, <sup>9</sup>  
Or ça bon marchié en ferai.

1. Purée de pois, pois passés.
2. Delez, à côté, tout proche.
3. Pourpié, tout de suite, en même temps.
4. *Porete*, pourette menue, poirreaux, légume potager.
5. *Demanois*, aussitôt.
6. Voici bon cresson d'Orleans, cresson pour la salade que l'on nome aujourd'hui cresson Laonois. 7. *Dalez* à côté, auprès.
8. Merlens, poissons de mer.
9. Je n'ai pu trouver ce que signifie cette aiguille au vieux fer.

190 *Des cris de Paris.*

L'ève pour le pain, qui veut, si prai-  
gne, <sup>1</sup>  
40 J'ay bon fromaige de champaigne,  
Or i a framage de Brie, <sup>2</sup>  
Au bure frés <sup>3</sup> n'oubliez mie.  
Or i a gruel & forment <sup>4</sup>  
Bien pilé & menuement.  
Farine pilée, farine,  
Au lait, commere la voisine.  
Cras pois i a, aoust de pesches, <sup>5</sup>  
Poires de Chaillous, <sup>6</sup> & nois fres-  
ches :

1. De l'eau pour le pain, en prene qui en veut.

2. On voit par là que les fromages de Brie étoient déjà renomés.

3. Bœure frais.

4. *Gruel*, gruau, farine d'avoine & de fro-  
ment.

5. Pois fricassés. Pesches meures, l'Auteur avoit besoin d'une rime, c'est pourquoi il a transposé le substantif, aouster, signifie moissoner & mourir.

6. *Chaillous*, poires de Caillaux en Bourgogne, poire d'une médiocre grosseur dont la peleure est brune, fort pierreuse, & très-bone à cuire.

Primes ai pomes de rouviau, 1  
50 Et d'Auvergne le blanduriau.  
Al balais si com je l'enten,  
L'autte crie qui veut le ten, 2  
L'autre crie la busche bone  
A deux oboles le vous done  
Huile de nois, or aux cerniaux.  
Vinaigre qui est bons & biaux,  
Vinaigre de moustarde i a.  
Diex a il point de lie là? 3  
J'ai cerises, or au verjus;  
60 Or à la porée ça jus; 4  
Or i a oés, or aus poriaus, 5  
Chaus pastez i a, chaus gastiaus.

1. *Rouviau*, rouge, pommes de Caleville.  
Blanduriau, Calville blanc venant d'Auvergne.

2. *Ten*, tan, mortés à bruler faites de tan composé de pileures, d'écorces de bois dont se servent les taneurs pour secher les peaux & former le cuir.

3. N'y a-t-il pas là de lie de vin à vendre?

4. Venez chercher des herbes ici bas.

5. Voilà des œufs & des poireaux.

192 *Des cris de Paris.*

Or i a poisson de Bondies, 1  
Chaudes oublée renforcies, 2  
Galetes chaudes, eschaudez,  
Roissolles, ça denrées aus dez. 3  
Cote & la cape par covent,  
Clerc i sont enganez sovent. 4  
Cote & forcote rafeteroie, 5  
70 Et le cuvier relieroie :  
Huche & le banc fai bien refere, 6  
Je fai moult bien que je fai fere.  
J'ay joncheures de jagliaus, 7  
Herbes fresches, les viez housiaus, 8

1. Poisson des Etangs du bois de Bondis.
2. Oublies renforcées, des gauffres.
3. Couennes de cochon grillées; voilà des petites marchandises à jouer aux dés.
4. Soutane, manteau à vendre; les Clercs y sont souvent trompés.
5. Habits & surtout je raccommoderois.
6. Coffre, buffet à mettre le pain.
7. *Jagliaux*, Iris, herbe qui produit des fleurs violettes; joncheures, l'herbe de cette fleur dont on jonchoit les rues aux fêtes publiques.
8. *Housiaux*, culottes.

Les

*Des cris de Paris.* 193

Les solers viez , & soir & main. 1  
Aus Freres de saint Jacques pain , 2  
Pain por Dieu aus Freres Menors , 3  
Cels tieng-je por bons preneors. 3  
Aus Freres de saint Augustin. 4  
80 Icil , vont criant par matin  
Du pain aus sas , pain aus barrez , 6  
Aus povres prisons enferrez , 7  
A cels du Val des Ecoliers 8  
Li uns avant , li autres arriers ,  
Aus Freres des Pies demandent , 9  
Et li Croisié pas nes atendent , 10

1. Vieux souliers soir & matin.
2. Les Jacobins rue S. Jacques.
3. Les Cordeliers , je tiens ceux-là pour bons preneurs.
4. Les grands Augustins. 5. Ceux-ci.
6. Sas , les Freres Sachetins , les Barrés , les Carmes. Voyez les monstiers de Paris.
7. Prisons , Prisonniers , enfermés.
8. La Couture sainte Catherine.
9. Les Chanoines Reguliers de sainte Croix de la Bretonnerie. 10. Ceux qui étoient Croisés pour la Terre Sainte n'y faisoient pas attention.

194 *Des cris de Paris.*

A pain crier metent grant paine,  
Et li avugle à haute alaine,  
Du pain à cels de Champ porri 1  
90 Dont moult souvent, sachiez, me ri.  
Les Bons Enfans orrez crier 2  
Du pain, nes vueil pas onblier.  
Les Filles Dieu sevent bien dire  
Du pain, pour Jhesu nostre Sire.  
Ça du pain pour Dieu aus Sacheffes. 3  
Par les rues font grans les presses,  
Je vous di de ces gens menues,  
Orrez crier parmi ces rues :  
Menje pain. Diex qui m'appelle ?  
100 Vien ça, vuide ceste escuele.

1. Le lieu où furent établis les Quinze-vingt, s'appelloit le Champ pourri.

2. Le College des Bons-Enfans établi à saint Honoré en 1208. Voyez les Monstiers de Paris : vous les entendrez demander du pain, & je ne veux pas les oublier.

3. Les Sachetines, Sœurs aux sacs, vêtues de sacs.

4. Menje-pain, toi qui mendie, demande du pain ; on appelle un mendiant.



Or viegne avant gaaigne pain, 1

J'esclarciroie pos d'estain 2

Je relieroie hanas.

Du poivre por le denier qu'as, 3

Or aus poires de hastivel, 4

Jorroises ai de grant revel, 5

Frés jonc à moult grant alenée.

Or ça à la longue denrée. 6

Noel, Noel, à moult grant cris, 7

110 J'ay rais de l'archaut rais. 8

1. On voit paroître des gagnes-deniers, des gens qui raccommoient des hanaps.

2. J'écurerois, nettoierois.

3. Qu'as, que tu as.

4. Petites poires précoces encore connues sous le nom de Hâtiveau.

5. Jorroises, fruit rouge & long, fort aigre; on n'en voit plus à Paris.

6. Voici des marchandises plus cheres & des ouvrages plus considérables.

7. Des Livres contenant des Noël's. Ces Cantiques sont fort anciens. M. le Duc de la Valiere en a un Manuscrit du quatorzieme siecle très-précieux. 8. Des grillages de fil d'archal pour les fenêtres.

Cil qui crie biau se deportte 1  
 Qui vent le viez fer, si l'apporte.  
 Li autres dit autres noveles,  
 Qui vent viez pos, & viez paieles. 2  
 Li autre crie à grant friçon,  
 Qui a mantel ne peliçon, 3  
 Si le m'apporte à rafaitier, 4  
 Li autres crie son mestier,  
 Chandoile de Coton, Chandoile,  
 120 Qui plus art cler que nul e estoile. 5  
 Aucune fois, ce m'est avis,  
 Crie on le ban le Roy Loys, 7  
 Si crie l'en en plusieurs leüs, 8  
 Le bon vin fort à trente deux, 9

1. Celui qui crie se réjouit.
2. Vieux pots, vieilles poëles.
3. Manteau, & mantelet doublé de peau.
4. Qu'il me l'apporte pour raccommoder.
5. Qui éclaire plus qu'une étoile.
6. On crioit alors le ban, pour fournir un contingent au Roi soit en hommes soit en argent.
7. Et crie-t-on en divers lieux.
8. Vin à trente-deux deniers pour le plus cher.

A seize , à douze , à six , à huit ;  
Moult mainent Crieor grant bruit 1  
Crier oirez qui a à moudre , 2  
J'aporte bones nois de coudre , 3  
Les flaons chaus pas nes oublie , 4  
130 J'ai chastaignes de Lombardie ,  
Figues de Melites sans fin , 5  
J'ai roisin d'outre mer , roisin.  
J'ai porées , & s'ai naviaux , 7  
J'ai pois en coffe tos nouviaux.

1. Les Crieurs font grand bruit.

2. Les Meûniers & les Fourniers crioient anciennement dans les rues , pour sçavoir qui avoit à moudre & du pain à cuire ; ce qui se pratique encore dans les Provinces où il y a des moulins & fours banaux , publics.

3. Des noisettes ; le bois qui les produit est nommé coudre.

4. Pièces de pâtisserie connues encore sous le nom de flancs : nes oublie , je ne les oublie pas. 5. De Malthe , *Melita*.

6. Raifin de Damas , qui probablement nous a été apporté par le moyen des Croisades.

7 J'ai des herbes & j'ai des navets.

L'autre crie feves noveles ;  
Si les mesure à escuelles.

Hannit d'aoust flairant com baufme <sup>1</sup>

L'autre crie chaume, i a chaume. <sup>2</sup>

J'ay jonc paré pour mettre en lampes, <sup>3</sup>

140 Bones eschaloignes d'Estampes, <sup>4</sup>

J'ai savon d'outremer, savon.

Des poires de saint Riule avon, <sup>5</sup>

1. Anis ; *anethum* , qui sent , *flagrat* , comme du baume.

2. Chaume , paille , *calamus*.

3. Anciennement , & je l'ai vu dans ce siecle en Bourgogne , on se servoit de la moële d'un certain petit jonc qui croît dans les prés bas , au lieu de coton , pour faire les meches des lampes ; ce qui nous fait voir que l'usage du coton n'est pas ancien , ou du moins qu'il n'étoit pas fort commun. On trouve une preuve de cet usage dans la traduction des Dialogues de S. Gregoire , du douzieme siecle.

4. Les échalottes d'Estampes , petite Ville à 14 lieues de Paris , étoient renommées.

5. Poires de S. Rieul , fruit d'Automne.

L'autre crie sans delaiier 1  
Je fers de pingnes à refoier 2  
Quant mort i a home ne fame,  
Criez orrez, proiez pour s'ame  
A la sonette par ces rues. 3  
Dont orrez autres gens menues  
Poires d'angoisse crier haut. 5  
150 L'autre pomes rouges qui vaut.

1. Sans cesse, sans délai, sans différer.

2. Je fers; je vends des peignes à faire des reseaux, des rêts, *retia*.

3. Usage encore pratiqué dans les Villes, Bourgs & Villages sur les confins de la Normandie, comme à Villepreux, Mantes, Paci, Dreux & autres. Lorsqu'une personne meurt, un homme va dans les rues la nuit, en sonnant une sonnette; il s'arrête à tous les carrefours, & crie d'une voix lugubre: Réveillez-vous, vous qui dormez, priez Dieu pour les Trépassés.

4. Vous entendrez d'autres petites gens.

5. Crier des poires très-âcres que l'on nomme encore poires d'angoisse, parce qu'il est impossible de les manger crues.

6. Vaut, qui en veut, *vult*.

Aiglantier por du pain l'en crie, 1

Verjus de grain à faire aillie. 2

Li uns borgons, li autres veilles, 3

Cornilles meüres, Cornilles. 4

Alies i a d'aliier, 5

Or y a boutons d'aiglantier, 6

1. Aiglantier, rosier sauvage, & petit rosier dont les roses sont couleur de pourpre.

2. *Aillie*, sauce, ragoût.

3. Borgons & Veilles sont deux especes de champignons qui croissent dans les prés.

4. *Cornilles*. Cormes & Cornes, fruit d'un arbre nommé Cormier, dont les feuilles approchent beaucoup de celles du frêne. Ce fruit est si âcre, qu'il seroit impossible d'en avaler la grosseur de la tête d'une épingle, & lorsqu'il est mol, il surpasse en bonté les nefles.

5. *Alies*, fruit de l'arbre Alisier qui vient dans les bois: il vient par bouquets, & est gros comme une médiocre noisette, & à peu près de la même couleur. Il faut aussi qu'il soit mol pour être mangeable: il a la propriété d'enyvrer.

6. Grateculs, Chinorodon.

Proneles



- Proneles de haies vendroie. 1  
Oiselez por du pain donroie. 2  
Nates i a, & naterons, 3  
160 Cerciaus de bois vendré volons. 4  
L'autre crie gastiaus roftis,  
Je les aporte toz fetis 5  
Chaudes tartes & feminiaus, 6  
L'autre crie chapiaux, chapiaux.  
Gastel à feve orrois crier 7  
Charbon le sac por un denier,  
Nesfls meüres ai à vendre.  
Le soir orrez sans plus atendre,  
A haute vois sans delaier,  
170 Diex, qui apele l'oubloier? 8

1. Très-petites Prunes, fruit de l'épine noîté qui vient dans les haies.

2. Oiselez, petits oiseaux.

3. Naterons, petites nattes.

4. Cercles pour les tonneaux.

4. Bien faits, joliment faits. 6. Espèce de pâtisserie connue sous ce nom en Picardie.

7. Gâteaux pour le jour de la Fête des Rois.

8. Oublieux, gens qui criaient des oublies dans les rues pendant l'hyver; c'étoient des



Quant en aucun leu a perdu ;  
 De crier n'est mie esperdu , 1  
 Prés de l'uis crie où a esté ,  
 Aide Diex de Maisté ,  
 Come de male eure fui nez  
 Com par sui or mal assenez , 3  
 Et autres choses assez crie ,  
 Que raconter ne vous sai mie ,  
 Tant i a de denrées à vendre ,  
 180 Tenir ne me puis de despendre. 4

garçons Pâtissiers que l'on faisoit monter après  
 soupé ; on jouoit des oublies. L'Atteur représente  
 ici un Oublieux qui avoit perdu , & qui déplore  
 son malheur. Il est arrivé de grands accidens  
 à ces sortes de gens , par des yvrognes & des  
 libertins , plusieurs vols faits aussi par ces  
 marchands d'Oublies. C'a été M. Héraux ,  
 Lieutenant de Police en 1725. qui a entiere-  
 ment aboli cet usage. Les Pâtissiers avoient aussi  
 dans leurs lettres le titre d'Oublayers jusqu'au  
 dix-septieme siecle.

1. N'est point apprentif de crier.
2. Au secours Dieu de Majesté.
3. Comme je suis mal en point , mal ajusté.
4. Je ne peux m'empêcher de dépenser.

Que se j'avoie grant avoir <sup>1</sup>  
Et de chascun voullise avoir  
De son mestier une denrée,  
Il auroit moult corte durée.  
Tant poi i ai mis que j'avoie,  
Tant que povreté me mestroie. <sup>2</sup>  
Après mis ma robe jé, <sup>3</sup>  
Lescherie m'a desrobé  
Je ne fais mais <sup>4</sup> que devenir,  
Ne quel chemin puisse tenir.

1. Si j'avois un bien considerable, & que je voulusse avoir de chaque chose que l'on crie seulement pour un denier, mon bien, quelque abondant qu'il fût, seroit bientôt dépensé. Jugez de la valeur d'un denier en ce temps-là.

2. Le peu que j'avois, je l'ai dépensé, de maniere que pauvreté me tourmente : *mestroier* signifie, commander, tourmenter, forcer.

3. Après avoir dépensé mon bien, j'ai été obligé de vendre mes habits ; la luxure, la gourmandise m'ont dépouillé, de façon que je ne sçais plus que devenir.

4. Mais, plus.

*Des cris de Paris.*

Fortune m'a mis en sa roë, 1  
 Chacun me gabe & fet la moë;  
 Si ferai puis que suis en queche 2  
 Du meillor fust que j'aurai fleche.

1. Roë, roue, *rota*; chacun me raille & me fait la moue.

2. Ainsi, puisque je suis tombé en la misere; je ferai fleche du meilleur bois. Queche est là pour la rime: *casus*, châte; fust, bois, *fustis*, d'où fûraie.

*Expliciunt les crieries de Paris.*



## LES MONSTIERS DE PARIS.

*C'est-à-dire l'énumération des  
Eglises de Paris.*

Cette Piece, au premier coup d'œil ne paroîtra peut être pas fort interressante : Elle servira au moins à faire connoître toutes les Eglises qui subsistoient vers la fin du treizième siècle, temps auquel elle a été écrite, & fera connoître celles qui ont été bâties depuis.

Elle se trouve dans le manuscrit de la Bibliotheque Royale, N°. 7218. f. 232.

**H**E, Nostre Dame de Paris,  
Aidez moi qui suis esmarris. 1

1. En affliction.

206 *Les Monstres de Paris.*

Et vous Nostre Dame des Champs, 1

Et saint Marcel li bien querant, 2

Et saint Victor li Dieu amis, 3

Et saint Nicholas li petis, 4

Et vous saint Etienne des Grés, 5

Et sainte Genevieve après. 6

1. Les Carmelites du Fauxbourg S. Jacques, où étoit anciennement un Prieuré de l'Ordre de S. Benoît, nommé Notre-Dame des Champs, que quelques Auteurs prétendent avoir été fondé par Robert le Pieux, Roi de France. Ces Carmelites n'ont été établies qu'en 1604. par Marie de Medicis.

2. Avant ce temps-là S. Clement. On n'a rien de positif sur la fondation de cette Eglise : S. Marcel, Evêque de Paris, vivoit sous Clovis en 480. Ce mot de bien querant est une cheville, qui signifie, bien cherchant, *bene quærens.*

3. Abbaye de Chanoines Reguliers, fondée par Louis le Gros vers 1115.

4. S. Nicolas du Chardonnet en 1243.

5. Collégiale rue S. Jacques vis-à-vis les Jacobins, Eglise fort ancienne : on ignore sa fondation. Ainsi nommée, parce que l'on n'y parvenoit anciennement que par des degrés :

*Les Monstres de Paris.* 207

- Aidez moi saint Simphoriens, 1  
10 Saint Cosme & saint Dominiens, 2  
Saint Hilaire, saint Juliens, 3  
Qui herberge les Crestiens.  
Saint Beneois li bestornez 4  
Aidez à tos malatornez.  
Saint Jacques aux Prescheors 5  
Saint François aux Freres Menors. 6

nommée dans tous les Titres Latins, *Sanctus Stephanus à gressibus.*

6. Sainte Genevieve du Mont.

1. Eglise Paroissiale à S. Germain des Prés.
2. S. Côme, S. Damien, Paroisse rue de la Harpe.
3. S. Hilaire, Paroisse au mont Sainte Genevieve, vis-à-vis la rue des Carmes. Saint Julien l'hospitalier, dit à présent le pauvre, au bas de la rue S. Jacques, dans une rue de ce nom près la rue Galande.
4. Eglise Canoniale & Paroissiale rue Saint Jacques. Voyez l'Ordene de Chevalerie, au mot *Bestourner*, page 181. Malatornez signifie ici pauvre, en mauvais état, dans l'affliction.
5. Les Jacobins rue S. Jacques.
6. Les Cordeliers. Ces deux Communautés établies par S. Louis.



268 *Les Monstres de Paris :*

- Et saint Jehan à l'Ospital. 1  
Et saint Germain des prez là val. 2  
Saint Blaives, & saint Mathelin. 3  
20 Et saint Andrieu, saint Seurin. 4  
Aidez moi saint Germain li viex. 5  
Et saint Sauveres qui vaut miex, 6  
Saint Christophe, saint Bertremiex 7  
Et vous, biau sire saint Mahiex. 8

1. S. Jean de Latran, Commanderie de l'Ordre de Malthe, Place de Cambray.

2. S. Germain des Prés. Là aval, en bas, en descendant la riviere.

3. S. Blaise, petite Chapelle rue Galande, près de celle de S. Jacques, dans laquelle les Charpentiers faisoient faire l'Office, détruite depuis environ trente ans. S. Mathurin, les Mathurins, autrefois les freres aux ânes.

4. S. André des Arts, S. Severin.

5. S. Germain le vieux, au Marché-neuf.

6. S. Sauveur qui vaut mieux, rue Saint Denis.

7. S. Christophe, petite Paroisse devant le Parvis de Notre-Dame, entre les rues de la Huchette & de Venise, qui ont été détruites avec cette Paroisse en 1745. pour faire la place

Sainte



*Les Monstiers de Paris.* 209

Sainte Genevieve aux coulons, 1

Et vous saint Jehan li roons. 2

Sainte Marine l'Abbesse. 3

Li Saint de la Chapelle Evêque. 4

du Parvis de Notre-Dame, & le nouveau bâtiment des Enfans-Trouvés.

S. Barthelemi, à présent Paroisse devant le Palais.

8. L'Eglise de Sainte-Croix en la Cité, fondée en 1136. sous le titre de S. Hildevert, Evêque de Maux, & ensuite sous l'invocation de saint Mathieu.

1. Aux pigeons; Sainte Genevieve des Ardens, qui étoit rue neuve Notre-Dame, détruite en 1745. pour faire le bâtiment des Enfans-Trouvés, réunie à la Madeleine, ainsi que S. Christophe.

2. S. Jean le Rond, petite Eglise qui étoit adossée à la tour gauche du Notre-Dame, où est la porte du Cloître; elle en étoit la Paroisse: & a été démolie en 1747. & réunie à saint Denis du pas, derrière le chevet de N. Dame.

3. Petite Paroisse en la Cité, & qui l'est de l'Archevêché; outre lequel il n'y a que treize maisons qui en dépendent.

4. Chapelle de l'Archevêché, où on fait les

**216** *Les Monstiers de Paris.*

Et l'Ostel Dieu i vueil metre ;

Je ne m'en voille mie demetre 1

30 S. Pierre aux buez , & S. Landriz 2

Et de la Chartre saint Denis 3

Et saint Denis du pas aussi, 4

Saint Macias , 5 & saint Liefrois. 6

Ordinations : c'étoit anciennement une petite Collégiale dépendante de Notre-Dame, suivant les Cartulaires de l'Archevêché.

1. Je ne veux pas m'en dispenser.

2. S. Pierre aux bœufs & S. Landry, deux petites Paroisses en la Cité.

3. Couvent de Bénédictins de Cluni au bas du Pont Notre-Dame, autrefois le grand Pont, où S. Denis fut mis en prison.

4. Derrière l'Eglise de Notre-Dame, où S. Denis fut mis dans une fournaise.

5. S. Martial, dans la Cité, étoit une Paroisse qui a été supprimée, & réunie à S. Pierre des Arts depuis environ 60 ans.

6. S. Leufroy étoit une petite Paroisse au bas du Pont au Change, à la place de laquelle on a bâti la prison du grand Châtelet.

*Les Monstiers de Paris.* 214

Li saint de la Chapelle au Rois, 1

Et saint Germain Aucoirrois 2

Et saint Thomas du Louvre aussi,

Et saint Nicolas delez li. 4

Et saint Honoré aux porciaux 5

40 Et saint Huistace de Champiaus 3

1. La Sainte-Chapelle, cour du Palais.

2. S. Germain l'Auxerrois, autrefois saint Vincent, Paroisse du Louvre & des Thuilleries.

3. Eglise Collégiale entre le Louvre & le Palais des Thuilleries. Cette Eglise abyma en 1739. & ensevelit sous ses ruines presque tous les Chanoines: elle a été rebâtie par les soins du fameux Germain, Orfevre, & est à présent sous l'invocation de saint Louis, à laquelle Collégiale on a réuni saint Nicolas, autre Collégiale presque joignante, & celle de saint Maur les fossés, près Paris.

4. A côté de lui. Voyez la note précédente.

5. Cette riche Collégiale doit sa fondation première en 1204. à un nommé Renold Chereins & Sibile sa femme, Boulanger, qui donna 13 arpens de terre près la place aux pourceaux, qui étoit où est à présent la rue des Petits-Champs.

7. S. Eustache, Paroisse considérable située

212 *Les Monstiers de Paris.*

- 1 Et saint Ladre li bon mesiaux 1  
Saint Leu & sains Gilles li nouviaux 2  
Et li bon saint des Filles Dieu, 3  
Et saint Magloire n'en eschieu. 4

dans un lieu appellé Champeaux, qui s'étendoit jusqu'à la rue S. Honoré, où sont les Halles.

1. S. Lazarre le lepreux, au haut de la rue S. Denis.

2. S. Loup & S. Egide, alors nouvellement fondée.

3. Communauté de Filles, rue S. Denis, fondée par S. Louis.

4. L'Abbaye de S. Magloire fut fondée par Hugues Capet au lieu où est le Palais aujourd'hui, & l'Eglise de S. Barthelemi, pour des Religienz de S. Benoît. Ils furent ensuite transferés rue S. Denis, au coin de celle de Salloconte: ils furent en 1572. transferés au Fauxbourg saint Jacques, où est le Seminaire de ce nom. Ils céderent cette Maison rue S. Denis à des Filles Penitentes, fondées par Louis XII. n'étant que Duc d'Orleans, vers l'an 1494. Ces Filles sont sous la Regle de S. Augustin. N'en eschieu, je n'en excepte pas saint Magloire, je ne le retranche point, *non excido.*

*Les Monstiers de Paris.* 213

Et la Trinité aux Asniers, <sup>1</sup>  
Li saint au moustier des Templiers <sup>2</sup>  
Et cil du Val des Ecoliers. <sup>3</sup>  
Et saint Lorens qui fu rostis, <sup>4</sup>  
Saint Salerne qui fu trahis. <sup>5</sup>  
50 Saint Martin des Champs n'y oubli;  
Et saint Nicholas delez li. <sup>6</sup>  
Saint Pol, & saint Antoine i met <sup>7</sup>  
Et toi les bons sains de Namet <sup>8</sup>

1. Hôpital rue S. Denis : on ne peut rendre compte de cette épithete, Asniers.

2. L'Eglise du Temple, dédiée à S. Simon.

3. La Couture sainte Catherine, vis-à-vis les Jesuites de la rue S. Antoine.

4. Fauxbourg S. Martin.

5. On ne peut dire au juste où étoit cette Eglise; on présume que c'étoit l'Eglise de la Vilette.

6. S. Nicolas des Champs, à côté de saint Martin.

7. Le petit S. Antoine, où sont des Chanoines Reguliers de S. Augustin.

8. On ne sçait point quelle étoit cette Eglise.

214 *Les Monstiers de Paris:*

Saint Jehan , saint Gervais en Greve 1

Et saint Bon où l'en fiert encleve 2

Et si i sera saint Bernars , 3

Le Monstier des Freres aux Sas, 4

Et si i sera saint Remis

Le Moustier aux XV. XX. 5

Et saint Leu que je n'oubli mie

60 La novele ordre de la pie

1. Proche la Greve.

2. Petite Chapelle près de S. Merry, autour de laquelle il y avoit des Maréchaux qui bâtoient sur l'enclume.

3. Les Bernardins , près le pont de la Tournelle.

4. Les Freres aux sacs , ou les Sachets , Ordre de Mendians , établis au bout du Pont-neuf , où sont à présent les grands Augustins. Ces derniers furent d'abord établis près la rue Montmartre , où est une Chapelle nommée la Jussienne, c'est-à dire de Ste Marie Egyptienne. Les Sachets ou Sachetins ayant été dispersés en différens Couvens , les Augustins vinrent s'y établir.

5. Les Quinze-vingt , établis par S. Louis sous l'invocation de S. Remy.



*Les Monstiers de Paris.* 215.

- Qui sont en la Bretonerie. 1  
Saint Gioffes 2 & saint Merry.  
Et sainte Katerine aussi, 3  
Saint Innocent aus bons Martirs 4  
Saint Jacques de la Boucherie 5  
Sainte Oportune bone amie. 6  
Aidez de bon cuer & d'entier  
68 A roz cels qui en ont mestier. 7

1. Chanoines Reguliers établis par S. Louis  
en 1268.

2. S. Joffe, petite Paroisse rue des Lombards.

3. Hôpital, rue S. Denis, pour recevoir les  
Filles servantes sans condition, desservi par des  
Religieuses de l'Ordre de S. Augustin.

4. Les Innocens, rue S. Denis.

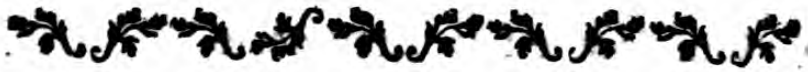
5. Rue S. Martin.

6. Rue S. Denis, Collégiale.

7. A tous ceux qui en ont besoin.







## D U V A R L E T <sup>1</sup>

Qui se maria à Notre Dame ;  
dont ne volt qu'il habitast à  
autre.

*Par Gautier de Coinfi Religieux Bene-  
dictin de saint Medard de Soissons ,  
ensuite Prieur de Vi sur Aine , Poëte  
du treizieme siecle.*

**T**enez silence, bones gens,  
D'un miracles qui moult est gens, <sup>2</sup>  
Si vous pri dont de l'escouter.  
Dire vous vueil & reciter,  
D'asodre ceus que Dieu s'atendent, <sup>3</sup>  
Trop malement tuit cil s'atendent,

1. D'un jeune homme.

2. Joli, agréable, gracieux.

3. Ce vers est une cheville qui signifie, pour  
m'acquitter envers ceux qui rendent à Dieu ce  
qui lui est dû.

Et

*Du Varlet qui se maria à N. D.* 217

Et si se tuent & afolent,

Quant riens promettent qui ne sol-  
lent 1

A Dieu & à sa douce mere.

10 Mon livre dist, & ma matere

Que devant une bele Eglise

Une ymage orent la gent assise

Pour l'Eglise qu'il refesoient,

Au pié de l'ymage metoient

Leur offrande li trespasant.

Souvent s'aloient amassant

Les joenes gens de cele place ;

A la pelote & à la chace. 2

Un jor i ot une grant flote

20 De garconnez à la pelote

Devant les portaus de l'Eglise,

Ou cele ymage fu assise.

Un des garçons i ot moult bel,

Qui en son doi ot un anel,

1. payent, s'acquittent, *solvunt*.

2. Pour jouer à la pelotte, jeu d'enfans  
encore en usage.

3. Flotte, troupe, affluence.

218 *Du Varlet qui se maria*

Que s'amie <sup>1</sup> li ot doné.

Amour l'ot tant à ce mené,

Pour grant chose ne voussist mie

Que l'anelet, qui fu s'amie,

Feust perdu ne peçoiez; <sup>2</sup>

30 Vers l'Eglise s'est adreciez

Pour l'anel metre en aucun lieu;

Tant que il s'est partis du gieu. <sup>3</sup>

Que qu'il pensoit en son corage, <sup>4</sup>

Regardez s'est, si vit l'ymage,

Qui toute estoit fresche & nouvelle:

Quant l'a veue si tres belle,

Devant li s'est ajenoilliez,

Moult doucement à yeux moilliez

L'a enclinée & saluée,

40 En pou de temps li fu muée

1. Son amie: c'est ainsi qu'il faut écrire ce mot, & non sa mie.

2. Brisé, rompu, mis en pieces.

3. Jeu.

4. On ne sçait ce qu'il pensoit en lui-même: corage se prenoit anciennement pour l'esprit.

Sa volenté & son corage,  
 Dame, fet-il, en mon aage,  
 D'ore en avant vous servirai,  
 Car onques mais ne remirai  
 Dame avenant, ne si belle,  
 Tant fust meschine ne pucelle ;  
 Tu es plus belle & plus plessans  
 Que cele n'est cent mille temps <sup>1</sup>  
 Qui cest anel m'avoit doné :  
 50 Je li avoie habandoné  
 Tout mon courage, & tout mon cuer ;  
 Mes pour t'amour vueil giter fuer, <sup>2</sup>  
 Li & s'amour & ses joiaus ;  
 Cist anel ci qui moult est biaux,  
 Te vueil doner par fine amour,  
 Par tel convent, que ja nul jour  
 N'aurai jamais amie ne fame,  
 Se vous non, <sup>3</sup> bele douce Dame ;  
 L'anel qui tint bouta lors droit  
 60 Ou doy l'image <sup>4</sup> qu'ot tot droit ;

1. Cent mille fois. 2. Eloigner.

3. Sinon vous, excepté vous.

4. Au doigt de.

220 *Du Varlet qui se maria*

L'ymage tost isnellement  
Plia son doi tout erraument,  
Nus homs ne l'en pooit retrere,  
S'il ne vaussist l'anel deffere.

Li enfes ot moult grant paour,  
En haut escrie de paour,  
En la grant place ne demeure  
Petit ne grant qui n'i aqueurre,  
Et il leur conte tout à fet

70 Quant l'ymage ot dit & fet,  
Chascun li dist & se merveille,  
Chascun li loe & li conseille  
C'un tout seul jour plus n'i atende;  
Mes lest le fiecle. 1 si se rende,  
Si serve Dieu toute sa vie

Et ma Dame sainte Marie  
Qui bien li monstre par son doit,  
Qui par amour amet la doit,  
Que autre amie ne doit avoir,

80 Mais n'ot mie tant de savoir 2  
Qui li tenist sa convenance,  
Mais il la mist en oubliance,

1. Laisse le monde. 2. Prudence.

Que moult povrement l'en souvint.  
Un jor ala, & autre vint,  
Li clerjons <sup>1</sup> crut & amenda  
L'amour s'amie le benda  
Si fort les yeux, qu'il ne vit goutte,  
La mère Dieu oubliâ toute;  
Cil fu aveuglez, ne se crut  
90 D'amer s'amie ne recrut <sup>2</sup>  
Cui l'anelet avoit esté,  
Son cuer y ot si arresté,  
Que pour li lessa Notre Dame,  
Si l'espouza, & prist à fame:  
Les noces fist moult riches fere,  
Car moult estoit de grant affere, <sup>3</sup>  
De grant parage <sup>4</sup> & de grant gent,  
Le lit fu fet & bel & gent,  
En la chambre qui moult iert gente,  
100 Li clers qui ot mise s'entente <sup>5</sup>

1. Petit clerc, jeune enfant.

2. Ne se lassa, ne s'abstint.

3. De grand état.

4. De grande famille, parenté.

5. Son inclination, attention.

222 *Du Varlet qui se maria*

En amer la noble pucelle  
Qui moult estoit mignote & belle ;  
Moult desira o lui gesir ,  
Car moult estoit en grant desir ;  
Mais erraument qu'il fu ou lit,  
Ne li souvint de nul delit ,  
Ains s'endormi tout sans plus fere.  
La douce Dame debonere ,  
Qui est douce com miel en rée  
110 Tout droit au clerc s'est demonstrée,  
Avis li fu que Nostre Dame  
Gisoit entre lui & sa fame ,  
Le doy monstroit o tout l'anel  
Qu'a merveille li sembloit bel ,  
Car li dois ert polis & drois :  
Se n'est mie , fet ele , drois  
Ne loiauté que tu me fais ,  
Ledement t'ies vers moi meffais ,  
Vez ici l'anel à t'amie  
120 Que me donas par druerie ,  
Et si disoies que cent tans <sup>2</sup>  
Estoie plus belle & plessans.

1. Tu as vilainement agi avec moi.

2. Cent fois.



Que pucelle que tu eusses,  
Loyale amie en moi eusses  
Se ne m'eusses deguerpie  
La rose lessé pour l'espine  
Et l'esglantier pour le seü.  
Chietif, trop ieres deceü,  
Que le fruit lesses pour la fueille,  
130 La lamproie pour la fautueille,  
Pour le venin & pour le fiel  
Lesse la rose & le dous miel.  
Li clers moult s'en esmerveilla,  
De la vision s'esveilla,  
Esbahis est en son courage,  
Lez lui cuyde trouver l'ymage,  
De toutes pars taste à ses mains, 2  
Mes n'i treuve ne plus ne mains. 3  
A donc se tient à deceü,  
140 Quant à sa fame n'a gieu,

5. Il y a ainsi dans le Manuscrit; mais au lieu d'épine, il faut lire ortie; & le laurier pour le sureau.

2. Avec ses mains.

3. Mais n'y trouva rien.

224 *Du Varlet qui se maria*

Mes il n'en puet venir à chief, 1  
Ains s'est rendormis derechief.  
La mere Dieu isnellement  
Se r'aparut iriement,  
Chiere li fet moult orgueilleuse.  
Ne cuidiez pas que ce soit oiseuse,  
Bien semble au clers & li est vis,  
Ne li daigne torner son vis,  
Ains fet semblant que moult le  
hace, 2

150 Si le ledenge & menace,  
Et dist assez honte & ledure,  
Souvent l'appelle faus parjure  
Et foy mentie, & renoié; 3  
Bien r'ont le Deable forvoié, 4  
Et avuglez, fet Notre Dame,  
Quant tu pour ta chietive fame  
M'as renoiée & deguerpie;  
Sans la pulente pulentie 5

1. Venir à bout.

2. Haïsse.

3. Parjure, renegat.

4. Egaré.

5. Infecte. Quelques Poètes des douze & treizieme siecles s'amusoient ainsi à faire des jeux de mots.

De pulantie enpulentez

160 Pour tes pulentes pulentez.

Li clers faut sus tous esbahis,

Bien fet qu'il est mors & traïs,

Quant courroucié a Notre Dame

Se tant ne quant touche à sa fame,

Bien fai que mors sui & peris.

Conseilliez moi sains esperis,

Ce dist li clers tout en plorant,

Se je vois ci plus demorant,

Perdu serai tout sans demeure.

170 Du lit faut sus, plus n'i demeure;

Si l'espira la douce Dame, 1

Qu'onc n'esveilla home ne fame,

Ains s'enfouy en hermitage

Et prist habit de moniage:

Là servi Dieu toute sa vie

Et ma Dame sainte Marie:

Ne volt ou siecle remanoir,

Avec s'amie ala manoir,

Cil qui avoit par amours mis

180 L'anel ou doi com bons amis,

1, La Vierge lui inspira ainsi.

226 *Du Varlet qui se maria à N. D.*

Dou siecle tout se delivra ,

Et à Marie se maria.

Moines ou clers quant se marie

A ma Dame sainte Marie

Moult hautement s'est mariez

Qui à tel Dame est mariez.

Et tuit cil trop se mesmarient

Qui aus marions se marient ,

Par marions , & par mariés ,

190 Sont maintes dames mesmariées.

Pour Dieu ne nous mesmarions ,

Laiïsons marier marions ,

Si nous marions à Marie ,

Qui ses maris ou Ciel marie ;

Amen.





MIRACLE DE NOSTRE DAME ;

Qui gari un Moine de son let. 1

*Par le même, du même manuscrit.*

**B**IEN est que nous le bien dions, 2

Car male colloquations ;

Despiece & corront bones mœurs ;

Et moult empire les pluseurs ,

Bien fet, qui bien fet & retret, 4

Car maint home sache & retret

De fol penser & de fole œuvre

Exemple de bone parole, 5

1. Laiçt, *lac.*

2. Difions.

3. Mauvais entretiens, colloques.

4. Celui-là agit très-bien qui fait bien, & & récite le bien qu'il sçait ; car il retire plusieurs hommes des mauvaises pensées, & les empêche de faire des mauvaises actions.

5. Le meilleur discours, la meilleure prédication est l'exemple : c'est pourquoi nos ancêtres avoient grand soin de recueillir en écrit les

Ça en arriere nostre <sup>1</sup> ancestre  
 10 La conversation & l'estre  
 Les <sup>2</sup> bones gens, qui le bien firent ;  
 En memoire & en escrit mirent,  
 Pour ce qu'exemple i prenons,  
 Et queque <sup>3</sup> nous i merisons.  
 Un miracle d'un moine truis <sup>4</sup>  
 Que vueil retrere, <sup>5</sup> se je puis,  
 Si com la lettre le m'enseingne  
 Pour ce qu'a vos exemple i preingne.  
 Un moine fu ça en arriere, <sup>6</sup>  
 20 Qui moult tenoit & avoit chiere,  
 Et moult avoit en grant memoire  
 La douce Dame au <sup>7</sup> Roy de gloire.

conversations & la conduite des bonnes gens, afin que nous prissions exemple sur eux, & qu'elles nous fussent profitables. Parole ne rime gueres à œuvre, mais cela étoit ordinaire dans les siècles reculés.

1. Nos. 2. Des. 3. Queque, en quelque maniere. 4. Trouve.

5. Retracer, rapporter, reciter, *retrahere*.

6. Ci-devant, au temps passé, *retro*.

7. Du.

Devotement & de bon cuer 1  
Chantoit & travailloit en cuer. 2  
Mais ja n'eust tant traveillié, 3  
Ne tant chanté, ne tant veillié  
Jour & nuit apres le convent,  
Ne demourast assez souvent  
Tout seul dedens une Chapelle,  
30 Où une ymage avoit moult belle  
De ma Dame sainte Marie,  
Ses oroisons, sa Letanie  
Et le servise entierement  
La 4 mere au haut Roi, qui ne ment,  
Difoit souvent par fin 5 usage.  
Cheüs est en un grant malage 6

1. Cœur, *cor*.      2. Chœur, *chorus*.

3. Quoiqu'il eût beaucoup travaillé, chanté & veillé, cela ne l'empêchoit pas, après que toute la Communauté étoit couchée, qu'il ne veillât encore dans une Chapelle.

4. De la.

5. Le mot *fin* a bien des significations dans nos anciens Auteurs; vrai, veritable, légitime, louable, sincere.

6. Il tomba dans une grande maladie.



Qui moult le grieve durement ;  
 N'a pas geü trop longuement, <sup>1</sup>  
 Quant en la gorge li relieve  
 40 Un raanle <sup>2</sup> qui le grieve,  
 Et raanle si durement  
 Que bien le puis dire briefment ;  
 Parler un seul mot, ne puet dire ;  
 Souvent pleure, souvent soupire  
 Souvent la mere Dieu reclaime  
 Que tant a amée & tant aime,  
 Hydeux est & les <sup>3</sup> durement.  
 . . . . .  
 Tout le vis <sup>4</sup> a pâlis & taint,  
 50 Tant l'a la maladie ataint,  
 Si grans boces, & si grans clous,  
 Et si y a tant playes & trous,

1. Il ne fut pas long-temps alité ; geüs, *jacuit*.

2. Un chancre qui le tourmente & le ronge si cruellement, si fortement.

3. Hideux, *horridus* ; lès, laid, de *ladere*.  
Il manque un vers : le sens y est.

4. Vis, visage.

Que plus put assez d'une fette ; 1  
Moult se detourt 2 moult se degete ;  
Et moult sueffre grant passion ,  
Se de lui n'a compassion  
La mere Dieu , mal est baillis. 3  
Un jour par est si defaillis ,  
C'on dit , l'ame s'en va sans faille ; 4  
60 Lors n'i a moine qui n'i faille , 5  
Et qui hastivement n'i queure , 6  
La mere Dieu qui le sequeure  
Prie chascun à haute vois ,  
L'yaue benoite 7 & la Crois  
A li convens tost aportée ,  
L'ame en est , font pluseurs , 8 alées

1. Qu'il est beaucoup plus puant qu'une espee  
de loutre fort puante.

2. Se tourmente, *distorquere*.

3. Il est en mauvais état.

4. Que l'on dit que l'ame va partir du corps  
indubitablement.

5. Qui n'y aille.

6. N'y court.

7. Benite.

8. Disent plusieurs.

Non est encor , li autre dient ,  
 A grant doutance l'enneulient <sup>1</sup> .  
 Car ne sevent s'est mors ou vis , <sup>2</sup>  
 70 Tant a enflé & gros le vis , <sup>3</sup> ;  
 Qu'il n'en pert ne oeil ne bouche <sup>4</sup>  
 Moult à envis <sup>5</sup> chascun i touche ;  
 Car ou visage a tant de plaies ,  
 Plaines d'estoupes & de naies , <sup>6</sup>  
 Et tant en faut venin & boue  
 Qui tout son lit en soille & boue , <sup>7</sup>  
 Leur nez estoupent <sup>8</sup> li pluseur  
 De leur mauches pour la pueur ,  
 Pour ce qu'il est pâles & rains <sup>9</sup>  
 80 Cuide chascun qu'il soit estains <sup>10</sup>

1. Enneulier , enolier , oindre d'huile ,  
 donner l'Extreme-Onction.

2. S'il est mort ou vivant. 3. Visage.

4. Paroît qu'on n'y distingue pas les yeux &  
 la bouche.

5. C'est avec peine , avec répugnance que  
 chacun y touche ; envis , *invitus*.

6. Naies , mousse , écume.

7. Salit , remplit de boue , de pus.

8. Bouchent. 9. Défait , défiguré. 10. Mort.

Et

Et que l'ame s'en soit partie.  
Lors commencent la Letanie,  
Et l'oseque, 1 ce m'est avis,  
Le Chaperon devant le vis, 2  
Sachié li ont sans plus attendre;  
Mes cele qu'est piteuse & tendre  
Est defus toutes creature  
Le secourut grant aleüre 3  
La douce mere au Roy de gloire  
90 Qu'il ot en cuer & en memoire,  
A lui s'apert blanche & florie  
Plus que n'est fleur qu'est espanie;  
La rousée entroufant de May,  
D'or en avant pou m'en esmay,  
Quant la Dame s'en entremet,  
Qui de trestous maus s'entremet  
La haute Dame glorieuse,  
L'umble, la douce, la piteuse,  
Moult doucement lez lui 4 s'apuie,  
100 Toutes ses plaies lui essuie,

1. Obseques, prieres pour les morts.
2. Lui ont tiré son capuchon sur le visage.
3. Aleüre, pas, train, promptement.
4. A côté, *ad latus*.

D'une toaille <sup>1</sup> assez plus blanche  
 Que noif <sup>2</sup> negiée sus la branche:  
 Moult doucement s'en entremet  
 Sa blanche main polie met  
 Defus son front moult doucement;  
 Puis li dit piteusement  
 Coment vous est , biau dous amis?  
 Haute Dame de Paradis ,  
 Fet cil , qui bien l'a cōeue ,  
 1110 J'ai un malage qui m'argue  
 Et joustife <sup>3</sup> si durement ,  
 Morir m'estuet <sup>4</sup> honteusement ,  
 Se vo douceur ne me regarde.  
 Biau dous amis , or n'aiés garde , <sup>5</sup>  
 Fet ma Dame sainte Marie ,  
 Porce que de cuer m'as servie ,  
 Souffrir ne puis plus que languisses  
 Ne que honteusement fenisses <sup>6</sup>

1. Serviette.      2. Neige, *nives*.  
 3. Tourmente, accable.  
 4. Me convient.  
 5. Ne vous embarrassez point.  
 6. Meures.

Par tant verras combien je t'aim : 1

- 120 Atant de son favouereus sain 2  
Trait sa mamelle favouereuse,  
La douce Dame, la piteuse,  
Si li boute dedens la bouche,  
Et puis moult doucement li touche  
Par sa douleur, & par ses plaies :  
D'or en avant doutance n'aies  
Qu'à la gloire de Paradis,  
Fet-ele à lui, biau dous amis,  
Tes esperites 3 partira,  
130 Quant de ton cors departira,  
A tant de lui s'en departit  
La douce mere Jhesu Crist : 4  
Ensevelir ja le voloient  
Et metre en biere, quant le voient  
Remuer & estendiller, 4  
Moult se prennent à merveiller. 5

1. T'aime, rime consonnante & forgée.

2. Sein, *sinus*.

3. Ton esprit.

4. S'allonger.

5. Commencent beaucoup à s'étonner.

En piés faut sus, quant il s'esveille,  
 Souvent se seigne & se merveille <sup>1</sup>  
 De notre Dame qu'a perdue  
 140 Dites, fet-il, gent esperdue, <sup>2</sup>  
 Mal doctrinée & mal aprife  
 La mere au Roy qui tout justife <sup>3</sup>  
 Nostre Dame sainte Marie,  
 Or <sup>4</sup> endroit est de ci partie,  
 Gent maudite, mal enseignée  
 Vraiment vous l'en avez cachiée  
 Vilenie trop grant feistes  
 Quant apuiée la veistes  
 Lez moi desus ce povre lit,  
 150 Quant un siege par grant delit  
 Moult tres tost ne li aportastes.  
 Pour ce que ne li aportastes,  
 S'en est ele si tost partie.  
 He, las dolens ja en ma vie

1. Souvent fait le signe de la croix par admiration.

2. Insensée.

3. Qui tout gouverne.

4. En cet instant.



Ne verrai mais si bele chose,  
Fleur d'esglantier, <sup>1</sup> ne fleur de rose,  
N'est pas si bele, ne si gente,  
Si vermeille, ne si rouvente, <sup>3</sup>  
Ne si clere come est sa face.  
160 He las dolent, ne sai que face,  
Quant je si tost l'ai adirée, <sup>4</sup>  
S'un pou eusse remirée <sup>5</sup>  
Sa clere face, & les clers yeux,  
A tousjours mes m'en fust il mieux;  
Las, tant est plaine de biauté,  
Que si n'avoit autre clarté  
Em Paradis qu'en son cler vis,  
S'est-il trop clers, ce m'est avis,

1. Monet & autres Auteurs prétendent que c'est le rosier sauvage; mais c'est l'*Acanthus*, des Latins, plante odoriférante d'Egypte, d'autant même qu'il s'est écrit Aclanthier.

2. Jolie, agréable.

3. Rouge, *rubescens*. Les anciens Poètes n'évitoient point les pléonasmies: vermeil & rouge signifient la même chose.

4. Perdue de vue.

5. Admirée, considérée.

De biauté nulle n'apareille ;  
 170 Se ne fu mie grant merveille  
 Se Deux sa mere endaigna fere.  
 Tous li convens de ceste affere  
 Esbahi sont moult durement ,  
 Tuit li pluseur isnellement  
 Vers le monstier s'en sont fouis :  
 Cil estoit or mors , or est vis ,  
 Or l'ont ressusçité , Deable ,  
 Li plus digne , li plus resnable <sup>1</sup>  
 Sont entour lui tuit demouré ,  
 180 Moult ont gemi , moult ont plouré  
 Ainçois que raconté leur ait ,  
 Coment de son savoureux lait  
 La mere Dieu l'avoit gari.  
 De ce ne fussent esbahi ;  
 Mes ce lor fist croire par force ,  
 Que le mal , & toute l'escorce <sup>2</sup>  
 Virent cheüe du visage.  
 Onques mes nul de tel malage <sup>3</sup>

1. Raisonnable.

2. Virent tomber du visage les écailles de la  
lepre.

3. Maladie.

Si nettement ne fu garis ,  
190 Il meismes fu esbahis  
De ce qu'ainsi gari se voit  
Du grief malage qu'il avoit.  
Ce dist chascun , ce li est vis <sup>1</sup>  
Qu'il a assez plus blanc le vis ,  
Plus biau , plus net & plus plaissant  
Qu'onques n'avoit eu devant.  
Moult hautement sonner <sup>2</sup> en firent  
Et grant loenge au Dieu rendirent  
Au Roy du Ciel & à sa mere.  
200 Moult en amerent tuit li frere  
Nostre Dame sainte Marie ,  
Et assez miex en fu servie  
De ceux qui ce miracle virent ;  
Et qui apres conter l'oïrent.  
Et li moines qui fu garis ,  
Ne fu ne fox ne esbahis  
Ains la servi si finement ,  
Que s'ame à son desinement ;

1. Il lui semble ; & au Vers suivant , vis signifie visage.

2. Sonner les cloches.

- Ot la grant joie qui ne fine.  
 210 Ha mere Dieu, tant par es fine,  
 Com i es douce, com i es piteuse,  
 Haute pucele glorieuse,  
 Haute mere au Roy de gloire  
 De ceus qui r'ont en lor memoire  
 Com i es toujours memoriaus  
 Haute Roine emperiaus,  
 Pucele pure & debonaire,  
 Com i est cuivers & de ma laire, 1  
 Com est de pute estraction,  
 220 Qui grant consideration  
 Ne met à remirer tes œuvres,  
 Si soutillement, & si bien œuvres,  
 Que de viez œuvres fés nouvelles.  
 Dame, tes mains par sont si belles,  
 Si savoureuses, si polies,  
 Qu'il n'est enfers 2 ce le menies, 3  
 Tant paoureux, ne plains de plaies,  
 Tout maintenant, se ne le laies, 4

1. Cuivert, méchant & de bas état.

2. Enfers, infirme, malade.

3. Manies, touche. 4. Si tu ne l'abandonne.

Dame tu a si polis dois,  
230 Si biaux, si blans, & si adrois,  
Que ber fu nez 1 cui tu entouches,  
Tu fes nues 2 nez & nueves bou-  
ches,  
Nouviaux yeux, nouvelles oreilles,  
Dame tu fait tant de merveilles,  
Tout le mont fés esmerveillier;  
En Salerne, n'à Montpellier  
N'a si bone filicienne 3  
Tant soit bone medecienne,  
Tous ceus sanes 4 cui tu atouches.  
240 Se j'avoie cent mille bouches,  
Et cinq cens ans à vivre avoies,  
Raconter mie ne porroies,  
Les grans merveilles que tu fais;  
Tu affaites 5 tous les deffais,

1. Fut né heureux.
2. Neuf, *novus*.
3. Médecine, *Medica*.
4. Rens sain; il vaut mieux que guérir qui vient de *curare*, avoir soin.
5. Rétablis.

Tu fais toutes les belles œuvres ;  
 Messias <sup>1</sup> garis, & liepreus cuevres  
 Quunque tu fais, fais à delivre,  
 Messiaus estains, <sup>2</sup> mors fais revivre,  
 Contrés relieves, <sup>3</sup> redresces.  
 250 Toutes tes loenges <sup>4</sup> sont belles  
 A toi loer, Pucelle monde <sup>5</sup>  
 Haute Dame par tout le monde  
 Fés tant de merveillans merveilles,  
 Que tous les sages esmerveilles ;  
 A toi servir & jour & nuit,  
 Pour Dieu, Seigneur, servons la  
 tuit,  
 Et tempre <sup>6</sup> & tart devotement,  
 Nous ne savons com longuement,  
 Trop est l'atente perilleuse,  
 260 Car mors est si effectueuse,

1. Autre pléonasme ; messias, mesel, signifient lepreux.

2. Tu éreins la lepre.

3. Courbé, boiteux.

4. Il y a ainsi dans le manu'crit, mais il faut lire œuvres. 5. Pure. 6. Tôt.

Et si hastive, qu'ele sone  
Assez souvent Complie & None,  
La mors n'est mie drois reloge. 1  
Pour ce conseil, pour ce vous lo-je 2  
Que nous nous hastons de bien faire,  
Tant s'omes tuit de povre afaire,  
Que nous n'avons point de demain  
En tant com on tourne la main  
Est un fors homs mors & malades,  
270 Nus n'est si fors, nus n'est si rades,  
Que mors ne l'ait tost acoisié, 3  
Nus n'y le cuer tant envoisié, 4  
S'a la 5 mort veut penser à droit,  
Triste & dolent nel est lors droit. 6  
Qui à la mort pense souvent,  
Pou puet prier force & jouvent, 7

1. Horloge.
2. Pour ce vous excite, engage.
3. Rendu tranquille, sans force.
4. Joyeux.
5. Si à la mort.
6. Qui ne soit triste à l'instant.
7. Jeunesse.



Qui le siecle aime trop & croit ;  
 Coustant escot sus s'ame accroit. <sup>1</sup>  
 Qui trop le croit, ja n'en jourra, <sup>2</sup>  
 280 Qui tousjours pense qu'il mourra,  
 Jeroisme dist en l'escripture, <sup>3</sup>  
 Tost despit toute creature,  
 Bien devons tuit douter la mort ;  
 En traïson les plusieurs mort,  
 De la morsure nus neschape,  
 Tel sent tailler nouvelle chape, <sup>4</sup>  
 Cui convient un viez suaire.  
 La mort en son viez breviaire,  
 Tous nous fera chanter vegilles ;  
 290 Veillez, veillez, fet l'Evangilles, <sup>5</sup>  
 Vous ne sçavez le jour ne l'eure,  
 Que la mort vient qui tout deveure, <sup>6</sup>

1. Met sur son ame un écot bien coûteux ;  
 bien cher.

2. Jouira.            3. S. Jérôme.

4. Tel se fait faire un nouvel habit, qui a  
 besoin d'un suaire.

5. *Vigilate, quia nescitis diem neque horam.*

6. Dévoie.

Dormons, dormons Dex le nous  
reuve, <sup>1</sup>

S'en la fin du dormant<sup>2</sup> nous treuve,  
Mors fons en cors, mors fons en  
ame,

Trop dors li hons, trop dors la fame,  
Qui à mortel pechié s'ahurte,  
Tant que la mort vient qui le hurte,  
Tant que mort vient qui ocist l'ame

300 Se bien servomes nostre Dame  
A veillier si nous apendra,  
La mort mordant ne nous panra,  
Riche apresure <sup>3</sup> & bone aprent  
Cil qui à lui servir se prent;  
Car tant est franche & bien aprise;  
Car ceus qui à amer l'ont prise;  
En pou de tens tel apresure  
Qu'il heent toute mespresure: <sup>4</sup>

1. Nous prie, nous invite.

2. Sommeil.

3. Enseignement.

4. Faute.

246 *Miracle de Nostre Dame.*

L'anemi guille & forprent,  
300 Et cis qui ce mestier aprent,  
Saint Espirs nos pechiez pardongne,  
Et la seue r amour si nous dongne.

r. Seüe, sienne.

*Explicit.*



---



---

 VOCABULAIRE.

## A.

**A**choison, occasion sujet, voyez combien il est different de sa source, *occafio*. Il signifie aussi dans plusieurs manuscrits accusation, come

*Achoisoner*, signifie accuser, contester la propriété d'un bien, citer en justice.

*Aconter*, raconter, narrer. verbe composé, de notre verbe François conter, narrer, & qui surement a la même origiue que celui de compter, *computare*.

*A exploit*, à propos.

*Afebloier*, diminuer, affoiblir, *ad flexibilem statum venire*, feble come je l'ai déjà dit, vient de *flexibilis*, un mal qui s'affoiblit, diminue, ce mot est employé en ce sens dans ce petit Ouvrage.

*Afferer*, convenir du verbe *afferre*. Il affiert, il convient, d'où notre mot *affaire*.

*Affoler*, blesser, ravager, faire perdre l'esprit, détruire, perdre.

*Age*, eau, *aqua*, d'où notre expression je suis tout en age, & non pas ; je suis en nage, comme quelques-uns l'ont écrit.

*Aie*, aide, *adjutorium*, d'où notre exclamation lorsque quelqu'un nous fait mal, aie, aie, nous demandons aide & secours.

*Aige*, eau, *aqua*.

*Ainçois*, mais, avant, plutôt, au contraire

*Ains*, a la même signification, d'où le mot aîné, *antè natus*.

*Ajornant*, le point du jour.

*Ajorner*, comencer à faire jour.

*Aist*, subjonctif du verbe aider, *adjuvet*.

*Aive*, eau, *aqua*, riviere, ce mot riviere anciennement étoit fort peu en usage pour exprimer un fleuve. On disoit l'aige, l'aive de Seine, de Loire, fleuve de Seine, & de Loire, en Latin même dans les titres, *Aqua Ligeris*, *Aqua Sequana*.

*Alosé*, un home qui a grande réputation, qui s'est acquis des louanges par son merite.

On a le verbe *Alofer* pour signifier donner des louanges.

*Amaladir*, tomber malade. Mot formé de *malum*.

*Ambedeux*, tous les deux, *ambo*.

*Ambler*, *Anbler*, voler, enlever, s'ambler, se soustraire, se tirer de la presse, d'une compagnie.

*Amender*, profiter, se retablir en bone santé, augmenter, réparer, améliorer, *emendare*.

*Amont* en haut, *ad montem*, aller à mont, monter.

*Amonter*, parvenir, augmenter, avancer, élever, cela ne vous amonte à rien, cela ne vous sert à rien.

*Andels*, *Andoi*, *Andui*, tous deux ensemble, *ambo*.

*Anel*, aneau, *annulus*, anelet *id.*

*Angles*, *Anges*, *Angeli*.

*Angoisse*, chagrin, affliction, oppression, tribulation. *Angustia*. Ce mot ne peut se suppléer dans notre Langue, non que plus l'adverbe.

*Angoissement*,

Vocabulaire.

249

*Angoissement*, avec oppression, chagrin.

*Angoïsser*, presser vivement, persécuter.

*Aorer*, *Aourer*, prier & adorer, *orare*, *adorare*.

*Apeleor*, demandeur, accusateur, plaignant.  
*Appellator*.

*Appareillier*, préparer, disposer, *parare*, dont on a fait ce composé.

*Araisner*, *Aresner*, *Aresnier*, porter la parole à quelqu'un, lui parler, l'instruire. Composé du verbe *rationari*.

*Arester*, accuser, croire quelqu'un coupable, du verbe *veri*. Voyez *Rester*.

*Arouter*, conduire, accompagner, se mettre en chemin, du mot route fait de *ruptum*, participe du verbe *rumpere*.

*Ator*, *Atour*, équipage, train, ornemens, parures.

*Atorner*, *Atourner*, parer, arranger, orner.  
*Adornare*.

*A val*, en bas, *ad vallem*.

*Avaler*, descendre. Pourquoi n'avons nous plus ce mot, & pourquoi avons nous plutôt celui de monter? L'un vient de *vallis*, l'autre de *mons*. Je dirai de même du mot ascendre que nous avons anciennement, qui valoit bien descendre, d'autant plus que par une bigearerie étrange, nous faisons soner haut le mot *Ascendant*.

*Audaarain*, *Audaerein*, au dernier, à la fin, en fin.

*Avenant*, agréable, affable, du verbe *advenire*.

*Averas*, auras, *habebis*.

*Avereté*, avarice.



*Avers*, avare, *avarus*.

*Aviser*, apercevoir.

*Aumacor*. Voyez la pag. 154.

*Aün*, être à un, d'intelligence, être reuni, de même avis & sentiment.

*Aüner*, reunir, *adunare*.

*Auques*, alors, en ce moment, aucuns, quelqu'uns.

*Autel*, *Autex*, tel, pareil, semblable. Ils sont aussi adverbés, pareillement, semblablement.

*Autre-tel*, même signification, soit adjectif, soit adverbe.

*Ax*, eux.

## B.

**B***Acheler*, Bachelier, un jeune home, un home qui n'a point d'état, quel qu'il soit, & qui y aspire de *Bacca*.

*Baillie*, soin, administration, gouvernement, tutelle, curatelle.

*Bareter*, tromper.

*Beax*, beau.

*Bedeax*, Bedel, archer, crieur public.

*Beveor*, buveur.

*Boban*, pompe, faste; *pompa*.

*Bois die*, finesse, ruse. Voyez *voisdie*.

*Bouter*, mettre, pousser, du verbe, *pulsare*.

*Briçon*, sot, méchant, mauvais sujet, mauvais garnement.

## C.

**C***Aiens*, ceans, *hic intus*.

*Cestui*, celui-là, celui-ci.

*Chair*, tomber; *cadere*.



*Chaitis*, *Chetis*, malheureux infortuné, *captivus*.

*Chalanger*, disputer, calomnier; *Calumniari*.

*Chalt*, il ne me chalt, il ne m'importe; de *calere*.

*Chamberlan*, *Chambrier*, *Camerier*, valet de chambre. *Camerarius*.

*Chapel*, chapeau, *caput*.

*Charme*, sortilege, *carmen*.

*Charer*, tomber, *cadere*.

*Chartre*, prison, *carcer*.

*Chastoyer*, correction, avis, instruction, corriger, instruire, *castigare*.

*Chaut*, il me chaut, il m'importe. Voyez *Chalt*.

*Chevax*, chevaux, *caballi*.

*Chief*, *Chiez*, bouts, extrémités, chef.

*Chiere*, visage, mine, réception.

*Cimentire*, cimetière.

*Cointe*, prudent, sage, avisé, rusé, agréable, doux, poli.

*Cointement*, a ces significations adverbialement.

*Cointie*, *Cointix*, id.

*Comand*, *Comant*, comande; commandement.

*Comander*, doner en garde.

*Comandise*, dépôt.

*Communalment*, universellement, publiquement, ensemble, avec.

*Comparer*, être puni, ou récompensé, paier.

*Compains*, compagnon, *compagine*.

*Conchier*, tromper, surprendre.

*Confermer*, assurer, *confirmare*.

*Conoitre*, avouer, déclarer, reveler, convenir d'une chose.

*Conquieser*, gagner, acquiesir, du verbe *acquiesere*, *acquisitum*.

*Conroi*, provision, soin.

*Conselt*, conseil, aide, *adjuvet*. ]

*Consulas*, au subjonctif. ]

*Consciller*, aider.

*Contre mont*, en haut, *contra montem*.

*Contreval*, en bas, *contra vallem*.

*Corage*, *Coraige*, résolution, envie, dessein, volonté, pensée, esprit. S. Bernard a dit bernil corage, pour *virilis animus*.

*Cornées*, les coins de quelque chose que ce soit.

*Corpe*, faute, colpe, coulpe, *culpa*.

*Coster*, couter, *constare*.

*Covine*, état, situation, projets, préparatifs, dispositions.

*Creanter*, promettre, s'engager.

*Cremer*,

*Crevoir*.

*Criembre*.

*Criemer*,

*Cremer*, *Crimor*, crainte, *tremor*.

*Cuider*, penser s'imaginer, présumer, de *quidam*. Voyez *Quider*.

## D.

**D***Ame-Dé*, *Dame-Dieu*, *Dame-Diex*, Seigneur Dieu, *Dominus Deus*.

*Damoisel*, jeune gentilhomme. *Domicellus*, *Damoiselle*, *Domicella*.

*Dangier*, obstacle, difficulté, empêchement.

*Dé*, Dieu.

*De*, pour que, il est plus beau de toi, plus beau que toi.

Vocabulaire. 253

*De chief en chief*, d'un bout à l'autre, du commencement à la fin.

*Deduire*, se deduire, s'amuser, se distraire du travail, du chagrin, se rejouir, *deducere*, *Dedit*, plaisir, amusement, récréation.

*Deduisirent*, se recréèrent, se distrairent, *deduxerunt*.

*Defermer*, ouvrir.

*Defaire*, *Defere*, tuer, punir de mort. Livrer à détruire, livrer à la mort.

*De si*, certainement, par ma foi.

*Definer*, finir, terminer, mourir.

*De fors*, dehors, *foras*.

*Degaster*, ravager, détruire, *devastare*.

*Degeter*, rejeter, renverser.

*Deguerpir*, abandoner, laisser, quitter, séparer, *discerpere*.

*Dehait*, *Dehet*, peine, chagrin, abatement, inquietude, incommodité.

*Dejoste*, auprès, à côté, *juxta*.

*Delit*, crime, *delictum*.

*Deit*, plaisir, *delectamentum*.

*Deliter*, se plaie, se rejouir, *delectari*.

*Dementer*, se chagriner, se plaindre, lamenter.

*Departir*, séparer, doner, distribuer.

*Derrain*, dernier.

*Desachier*, tirer, agiter, tirer en agitant.

*Descombrer*, débarrasser.

*Deservir*, meriter, gagner, obtenir.

*Deshireter*; desheriter, priver quelqu'un de son bien, le banir, le rejeter.

*Desjogler*, faire cesser quelqu'un de railler, lui en ôter l'envie, le sujet.

*Desirier*, substantif *desir*.

*Desirrox*, desiroux, nous n'avons plus ce mot, il faut periphraser.

*Desloier*, dellier.

*Despendre*, emploier, depenser, dissiper, *dispendere*.

*Despiter*, faire peu de cas, de *despectum*, participe de *despicere*.

*Desquant*, depuis quand.

*Desrier*, derriere, de *retro*.

*Desriver*, sortir des bornes, des rives, deborder, de *rivus*.

*Desseurer*, séparer, délier, *separare*.

*Desver*, être fol, extravagant, sortir du bon sens, *deviare*.

*Desuerie*, folie, extravagance.

*Detort*, (être) tourmenté, pressé, persecuté, violenté.

*Devier*, sortir de la voie, être égaré, *deviare*.

*Devier*, mourir, de *vita egredi*.

*Digner*, dîner, repas meridien, ainsi nommé d'une priere que l'on faisoit avant, commençant par ces mots, *Dignare Domine*.

*Diva*, Dame, espèce d'exclamation.

*Doere*, douaire, avantage fait par le mari à la femme, par le contract de mariage.

*Doi*, deux, *duo*, doigt, *digitus*.

*Dolz*, doux, *dulcis*.

*Dout*, d'où, *unde*.

*Douter*, craindre, être incrédule.

*Doute*, crainte.

*Douteux*, craintif, & à craindre.

*Dras*, habits.

*Dru*, amant, galand.

*Druerie*, galanterie, amour.

*Dueil*, chagrin, tristesse. *dolens*

*Dueiller*, se chagriner, être triste, *dolere*.

*Dui*, deux, *duo*.

*Dûrement*, fortement, considérablement.

*Du-tot*, *du-tout*, entièrement.

## E.

**E***ffraer*, effrayer, *d'infringere*, *frangere*,  
*Effreement*, avec effroi.

*El*, dedans, au contraire, autre chose,  
autrement, aussi.

*Els*, yeux, *oculi*.

*Embattre*, fourrer, précipiter, jeter avec  
violence.

*Embler*, voler, enlever.

*Empirier*, devenir méchant, être en mau-  
vais état.

*Emprés*, après, *post*, auprès, *propè*.

*Ençois*, *Ençois*, *Einsois*, mais, au contrai-  
re, avant, plutôt.

*Enchapé*, vêtu d'une chape.

*Encliner*, saluer, en se baissant, *inclinare*.

*Encombrer*, embarrasser.

*Encombrier*, embarras.

*Encombrement*, embarras.

*Encuser*, accuser.

*Enfermeté*, infirmité.

*Enfermerie*, infirmerie.

*Enfers*, infirme.

*Enfès*, enfant.

*Enfoir*, s'enfuir, prendre la fuite, *effugere*.

*Enfoir*, cacher, *infodere*.

*Engig*, *Engin*, *Engien*, *ingenium*, se disoit  
toujours en mauvaise part, pour ruse, trom-  
perie.

- Engener, Engignier*, tromper.  
*Engignoison*, tromperie.  
*Engoïffer*, presser vivement, tourmenter.  
*Enhalt*, (parler) à voix haute.  
*Enmaladir*, tomber malade.  
*Ennorer*, honorer.  
*Enpres*, voyez *Emprés*.  
*En recoi*, en cachette, en secret, à part, particulièrement.  
*Ensement*, aussi, pareillement.  
*Entente*, attention, application, intention, volonté, affection.  
*Entor*, environ, autour, proche.  
*Entrax*, entre eux.  
*Entretant*, cependant, pendant ce temps-là, dans ces entrefaites.  
*Envanir*, évanouir, disparaître, devenir à rien.  
*Erangier*, estropié.  
*Errant*, à l'instant, promptement, à grands pas.  
*Errament*, de même, Erraument.  
*Errer*, marcher, agir.  
*Ere, Erent, Ert*, il étoit, ils étoient, il sera, ils seront.  
*Esbahir*, s'étonner.  
*Esbanoi, Esbanoïement*, plaisir, dissipation, jouissance.  
*Esbanoier*, se rejouir, se dissiper.  
*Esbatement*, come esbanoi.  
*Esbatre*, come esbanoier.  
*Eschamel*, escabelle, siege.  
*Esconcer*, se cacher, enfoncer.  
*Escordément*, du fond du cœur.  
*Esglantier* rosier.  
*Esperdre*, étoner, déconcerter.

*Esperdu,*



## Vocabulaire.

257

- Esperdu**, étonné, déconcerté.  
**Esprendre**, enflammer, embrazer.  
**Espris**, enflammé, embrazé.  
**Esprouver**, substantif, épreuve, expérience.  
**Esprouvement**, id.  
**Esgaré**, hors de lui-même, *ex via*.  
**Essillier**, ravager, blesser, banir.  
**Estivos**, voici.  
**Ester**, subsister, être, *stare*.  
**Esloier**, serrer, garder, cacher.  
**Estordifons**, étourdissemens.  
**Estraindre**, serrer, presser, *stringere*.  
**Estrangement**, extraordinairement.  
**Estris**, dispute, altercation, combat, querelle.  
**Estrument**, instruction.  
**Estuide**, étude, application.  
**Estut**, il convint.  
**Estut**, il subsista, *stetit*.  
**Eve**, eau, riviere. Voyez *Aive*.

## F.

- F** **Ableor**, **Fablieres**, **Fabloieres**, qui recite des contes, narrateur.  
**Fains**, feint, dissimulé.  
**Faintement**, avec dissimulation.  
**Faire que sage**, agir prudemment.  
**Faintement**, adroitement, avec prudence.  
**Falir**, manquer, *fallere*.  
**Falt**, il manque, *fallit*.  
**Fax**, faux, fol.  
**Felonie**, cruauté, trahison.  
**Fi**, foi, *fides*.  
**Finer**, cesser, mourir.

K k



*Fisicien*, médecin, consultants.

*Foloier*, se conduire mal, libertiner.

*Forches*, fourches patibulaires.

*Forces*, *Forches*, grands ciseaux de Tailleurs, de Jardiniers, Tondeurs de drap & de moutons.

*Forment*, froment, & l'adverbe *forrement*, grandement.

*Fors*, fort, *fortis*.

*Fors*, dehors, *foràs*.

*Forschacier*, banir.

*Foruoier*, s'égarer, agir mal, *foras ex via*.

*Froncher*, fermer les yeux, ronfler en dormant.

*Fuer*, dehors, *foràs*.

*Fuer*, occasion, prix; à nul fuer, en aucune occasion, pour quelque prix que ce soit.

*Fuisiciens*, médecins.

*Fuet*, du verbe *fuet*, *fodere*. fouiller, cacher.

## G.

**G** *Abs*, *Gas*, *Gabois*, raillerie.

*Gaber*, railler.

*Gaitier*, veiller. Il est aussi substantif, veille.

*Gaolier*, geolier, garde des prisons, de *cavea*, *caveobus*.

*Garir*, préserver, soigner, guerir, garantir.

*Garras*, gueriras, garantiras.

*Garnir*, instruire, enseigner, à prendre garde; être garni, être instruit, prendre garde.

*Gastere*, dissipateur, *vastator*.

*Gehir*, avouer, confesser, déclarer.

*Geline*, poule, *gallina*.

*Gent*, gens, *gentes*, peuples, nations.

*Gent* , joli , agréable.

*Gentement* , agréablement.

*Gerper* , abandoner , laisser , quitter , renoncer.

*Gesir* , coucher.

*Giter* , jeter , précipiter.

*Gorpis* , goupil , goupis , verpil , vourpil , vourpis , Renard , *vulpes*.

*Graindre* , *Greindre* , plus grand.

*Granter* , promettre , creanter.

*Graveles* , sable de la mer & de riviere.

*Gualine* , geline , poulle.

*Guerdoner* , récompenser.

*Guerpir* , voyez *Gerper*.

H.

**H***Aitié* gai , joieux , *hilaris*.

*Hergneux* malade de hernie. de descente de boyaux ; différent d'argneux , querelleur.

*Hucher* , *Huer* , crier , appeller , *vocare*.

*Hus* , cri.

*Hus* , porte , *ostium*.

J.

**J***A* , déjà , jadis , autrefois , jamais , pas.

*Jagonce*. On ne trouve ce mot que dans le supplément au Dictionnaire de Trevoux , où il est dit simplement , que c'est une espece de pierre précieuse. Guillaume Osmont dans son *Lapidaire* , c'est-à-dire dans son *Traité sur toutes les pierres précieuses* , écrit dans le 13. siecle , manuscrit de l'Eglise de Paris , cote M. N°. 18. *in-folio* , à la Bibliothèque Royale sous le même N°. nous apprend que c'est une es-

pece de grenat , & en explique toutes les propriétés. Il dit :

De jagonce grenas de sarde ,  
 Avons pris en la Bible garde ;  
 Des douze pierres est leüs 1  
 De Dieu est premiers esleüs.  
 Voir en dirons sans contredit ,  
 Si com l'auctoritez lou dit ,  
 A cui cis romans s'appareille, 2  
 Saingle , 3 coulor gentil merveille.

*Ice* , cela.

*Illec* , *Iluec* , iluecques , là , *illuc*.

*Joiax* , *Joiaus* , *Joiox* , joieux , *gaudens*

*Joise* , jugement.

*Jostise* , Justice , & Juges.

*Jouvenceax* , jouvencel , jeune home,

*Jouvente* , jeunesse , *Juventus*.

*Isnel* , prompt , actif.

*Isnelement* , promptement.

1. Lu , *legitur*.

2. Il dit que son Ouvrage est conforme à l'Ecriture sainte d'où il a tiré ce qu'il dit du jagonce.

3. *Saing'e* , simple , *singula*. Il dit par là que sa couleur est d'un rouge non foncé. L'Auteur ajoute que ceux qui portent cette pierre sont préservés de tous accidens , & sont bien reçus par-tout.

*Issi*, ainsi.  
*Issir*, sortir, *exire*, *Ist*, sort, *exit*.  
*Irel*, rel, semblable, & adverbe tellement, semblablement.  
*Ivernage*, hiver, bled qui reste en terre tout l'hiver.  
*Juise*, jugement.

## L.

**L** *Aiens*, *Leens*, là dedans, *illic intus*.  
*Larmer*, pleurer, *lachimari*.  
*La sus*, la haut, *illic sur sum*.  
*Lealment*, fidelement, selon la Loi.  
*Lé*, large, côté, *latus*.  
*Lées*, larges, *lata*.  
*Lecheor*, *Lechere*, *Lechiere*. parasite, gourmand, friant, libertin, qui aime les femmes.  
*Ledenger*, ledanger, gronder, injurier, insulter.  
*Ledure*, injure.  
*Leens*, voyez *Laiens*.  
*Legier*, facile.  
*Legierement*, facilement.  
*L'en*, on.  
*Lerre*, larron, *latro*.  
*Lermer*, pleurer.  
*Leu*, lieu, *locus*, loup, *lupus*.  
*Leü*, on a leü, *lectum est*.  
*Lice*, femelle de quelqu'animal que ce soit, ici une chienne.  
*Lié*, joieux, *latus*.  
*Lient*, joieusement.  
*Liépard*, Leopard.  
*Lierres*, Larron.

*Lisse*, petite chienne, d'où le nom de *Lifette* donné à des petites chiennes.

*Loer*, approuver, vanter, préconiser.

*Loial*, *loiax*, fidele, selon la Loi.

*Loialement*, fidelement.

*Loiauté*, fidelité.

*Loier*, lier, récompense.

*Losenge*, caresses, flateries.

*Losenger*, caresser, flater.

*Lues*, a l'instant, *statim*.

## M.

**M***A*ner, mener, *minare*.

*Mains*, moins, *minus*.

*Mainfné*, puisné, *minus natus*.

*Mains*, demeure, *manet*.

*Maistrie*, Seigneurie, comandement, supériorité, habileté.

*Mal male*, mauvais, mauvaise, *malus*.

*Malage*, maladie.

*Mal artoufe*, de mauvais caractere, rusée, fourbe, trompeuse.

*Mal art*, ruse, fourberie, tromperie.

*Mal bailli*, mal traité, en mauvais état, mal gouverné.

*Mal enarte*, voyez *mal artoufe*.

*Maltalent*, dépit, mauvaise volonté.

*Mambrer*, *Membrer*, se ressouvenir.

*Manans*, *Manant*, signifie bien, habitant. *manens*, mais dans cet Ouvrage, ce mot signifie, puissamment riche, qui regorge de biens, *manans*, de *manere*.

*Manantise*, richesses.

*Mander*, envoyer, *mandare*.

- Maner*, mener, *minare*.  
*Manoir*, demeurer, & demeure.  
*Mant*, mande, *mandat*, & mandement,  
*mandatum*.  
*Mar*, grand, & mal.  
*Marrement*, affliction, tristesse.  
*Meins*, moins, demeure, *minus* & *manet*.  
*Membret*, se ressouvenir.  
*Menoir*, demeurer, demeure.  
*Menoit*, *manebat*, demeueroit.  
*Menans*, menant & menandise, voyez *Ma-*  
*nans*.  
*Mercier*, remercier.  
*Mes*, mon, *mes*, mal.  
*Meschin*, jeune garçon.  
*Meschine*, jeune fille.  
*Mescroire*, se deffier, soupçonner.  
*Mestier*, besoin, nécessaire, service; le mes-  
 tier Dieu, service de Dieu.  
*Mie*, pas, point.  
*Miez*, mieux & miel.  
*Moie*, ma mienne, tas, monceau.  
*Moillier*, femme, *mulier*. (*moillier*)  
*Moniage*, monachal.  
*Monongle*, estropié des doigts.  
*Mostier*, *Monstier*, Eglise.  
*Mostrer*, montrer.  
*Moult*, *multum*, beaucoup.  
*Mucer*, cacher, *amicire*.  
*Muer*, changer, *mutare*.  
*Muet*, de mouvoir, *mover*.  
*Murdrir*, tuer.  
*Musart*, fol, érourdi, de mauvaise vie.

## N.

**N** *Enil*, non.

*Neporquant*, cependant, malgré cela.

*Nequedent*, néanmoins.

*Nés*, navires, ne les.

*Netant*, *Nequant*, en aucune façon.

*Niant*, *Nient*, néant, nullement, non.

*Noer*, nager, *natare*, nouer, *nodare*.

*Noient*, néant.

*Noise*, ne signifie pas seulement querelle, dispute, mais quelque bruit que ce soit, des cloches, des instrumens &c.

*Nonain*, Religieuse, *Monialis*.

*Noncer*, faire sçavoir, *nuntiare*.

*Nului*, personne, nul.

## O.

**O** avec.

*Ocire*, tuer, *occidere*.

*Oent*, *audiunt*, oient.

*Oes*, avantage, profit, à oes, à souhait, *ad votum*.

*Oes*, oye, *anser*.

*Oil*, oui.

*Oil*, œil, *oculus*.

*Oiseax*, oiseaux.

*Om*, *On*, *Ons*, home.

*Onorer*, honorer.

*Onques*, jamais, *unquam*.

*Orine*, origine, urine.

*Oroison*, priere, pelerinage.

*Ors*, ours, *ursus*.

*Ors*, sale, *horridus*.

*Ort*, sale.

*Ostraige*,



*Ostraige*, outrage, *ultra agere*.

*Ot*, eut, entendit.

*Ovec*, avec.

*Ouraigne*, lire *Ouraigne*, ouvrage, *opus*.

*Ouraigne Dieu*, *opera Dei*.

## P,

**P***Anre*, prendre, *apprehendere*.

*Paor*, peur, crainte, *pavor*.

*Par* est le très des Latins, pour exprimer le superlatif.

*Pardurable*, éternel.

*Parler soef*, parler bas.

*Parmi*, moienant, au milieu, à travers, par le moien.

*Paroler*, parler; *parabola*.

*Partant*, pour cela, par cette raison.

*Pel*, peau, *pellis*.

*Peneance*, pénitence.

*Penet*, un petit pain, un gâteau.

*Pense*, pensée.

*Pere*, Pierre, *Petrus*.

*Petit*, *Petitet*, un peu.

*Pieça*, piece, a, il y a longtemps;

*Piment*, vin rouge.

*Pis*, poitrine, *pectus*.

*Plenté*, abondance.

*Plusors*, plusieurs.

*Porchacier*, *Pourchassier*, s'intriguer, poursuivre, chercher.

*Porpens*, *Pourpens*, reflexion, préméditation, projets.

*Porpenser*, préméditer, réfléchir, projeter.

*Pot*, pût, peut, *potest*, *potuit*.

*Pouerte*, pauvreté.

*Pourpris*, enceinte, dépendances, clos.

*Pox*, poux artère, *pulsus*.

*Pramettre*, promettre.

*Preudons*, homme âgé, qui a de l'expérience, bonne conduite, père de famille, maître d'une maison, conducteur.

*Primes*, d'abord, en premier lieu.

*Privé*, ami particulier.

*Privément*, en secret, en particulier.

*Procession*, affluence de monde.

*Proier*, prier.

*Pute*, vilaine, infame.

## Q.

**Q***uanque*, tout ce que.

*Querir*, il vaut mille fois mieux que chercher.

*Quider*, s'imaginer, présumer.

*Quitte*, libre, *quietus*.

## R.

**R***ai*, raion, ombre, *radius*.

*Raençon*, remission, rachapt, *redemptio*.

*Ramembrance*, ressouvenir.

*Ramembrer*, se ressouvenir,

*Ramposter*, gronder; quereller, railler, insulte.

*Realme*, royaume.

*Recouvrer*, récupérer.

*Rée* de miel, raion de miel, *farvus mellis*.

*Remaindre*, rester, demeurer, *remanere*.

*Remanant*, restant, restes.

*Remembrance* & *remembrer*. Voyez *Ramembrer*.

*Remés resté, remansus.*

*Remirer, regarder, admirer, examiner.*

*Renomer, nomer uue seconde fois, iterum nominare.*

*Repit, proverbe.*

*Repaïrer, Repairier, retourner, revenir. Il est aussi substantif, retour.*

*Reperier, idem,*

*Reprovier, proverbe.*

*Respit, proverbe.*

*Rester, accuser, soupçonner, veri.*

*Richeté, richesses.*

*Riens, chose, res.*

*Robeors, voleurs.*

*Roigle, rouille, arugo.*

## S.

**S***achel, sac.*

*Sacher, Sachier, Saichier, tirer, agiter par secousses.*

*Sage, Saige, sçavant & sâge.*

*Sael, Seel, Saiel, sceau, sigillum & situla.*

*Saillir, sus, s'élever.*

*Same, lire s'ame, son ame.*

*Savoir mon, c'est numquid des Latins.*

*Sçavoir, sagesse.*

*Sautneille, laurerelle, locusta.*

*Secor, Secors, Secort, secours, & au subjonctif, succurrat.*

*Sel, lire s'el, & le,*

*Sels, seuls, soli.*

*Selt, a coutume, solet.*

*Semblant, mine, figure*

*Sente, sentiers, semita.*

*Sergans, Serjans, serviteurs, servientes.*

*Ses*, son *sa*, *ses*, & *les*.

*S'esmaire*, s'étoner.

*S'esperdre*, s'étoner.

*Sen*, sureau arbrisseau, *sambucus*.

*Si*, son, *sa*, *ses*.

*Sierle*, le monde.

*Si fait*, de cette façon.

*Sæf*, doucement, agréablement, *suaviter*.

*Sofferrir*, souffrir.

*Soi*, lire s'oï, & entendit.

*Soi*, soif, *sitis*.

*Soloit*, souloit, avoit coutume, *solebat*.

*Sorprendre*, surprendre.

*Sos*, sous, sur, & sor.

*Sorsist*, du verbe soudre.

*Surgere*, *surrexisset*.

*Sot*, *Sçût*, entendit.

*Soudouisson*, seduction.

*Sonaver*, suavement, *suaviter*.

*Sus*, en haut, *sursum*.

## T.

**T***alent*, envie, volonté, desir. Venir à *talent*, plaie, agréer, avoir envie.

*Talent* de dormir, envie de dormir.

*Talevas* & *Tallevas*. C'est un bouclier fort grand & rond.

*Tant nequant*, en nule façon.

*Tantque*, jusqu'à.

*Tantet*, *Tantinet*, un peu.

*Targier*, tarder.

*Teignox*, teigneux, à *tinea*.

*Ti*, *Ton*, *ta*, *tes*.

*Talir*, enlever *tollere*, abolir.

- Tolt**, enleve, ôte, abolit.  
**Toneax**, toneaux.  
**Tort**, tortu de *torquere*.  
**Toz**, tous, toutes.  
**Traire** à chief, venir à bout, parvenir, confommer.  
**Tramettre**, , envoyer, *transmittere*.  
**Tresbucher**, précipiter.  
**Trest'a**, **Tresqu'a**, jusqu'à.  
**Trespas**, passage, transgression, violement es loix, traversie.  
**Trespasser**, traverser, transgresser, violer.  
**Trestoz**, tous en général.  
**Trouvère**, celui qui trouve quelque chose de perdu.  
**Truille**, bourde, mensonge,  
**Truiller**, , mentir, tromper.  
**Tu**, toi.  
**Tuit**, tous, toti.

V.

- Vait**, va, *vadit*.  
**Vaillans**, outre qu'il signifie *valens*, il signifie encore vigilant, actif, *vigilans*. On disoit dans les douzieme & treizieme siecles *vaille* pour *veille*, *vigilia*. On trouve dans les Sermons de S. Bernard fol. 29. Li premiere *vaille* est li droiture de l'oyvre. *Prima vigilia est rectitudo operis*.  
**Valt**, vaut, & veut, voulut.  
**Valet**, **Varlet**, **Vassal**. C'est un jeune home qui est subordoné; diminutif de *vir*.  
**Veel**, veau, *vitulus*.  
**Veer**, deffendre.

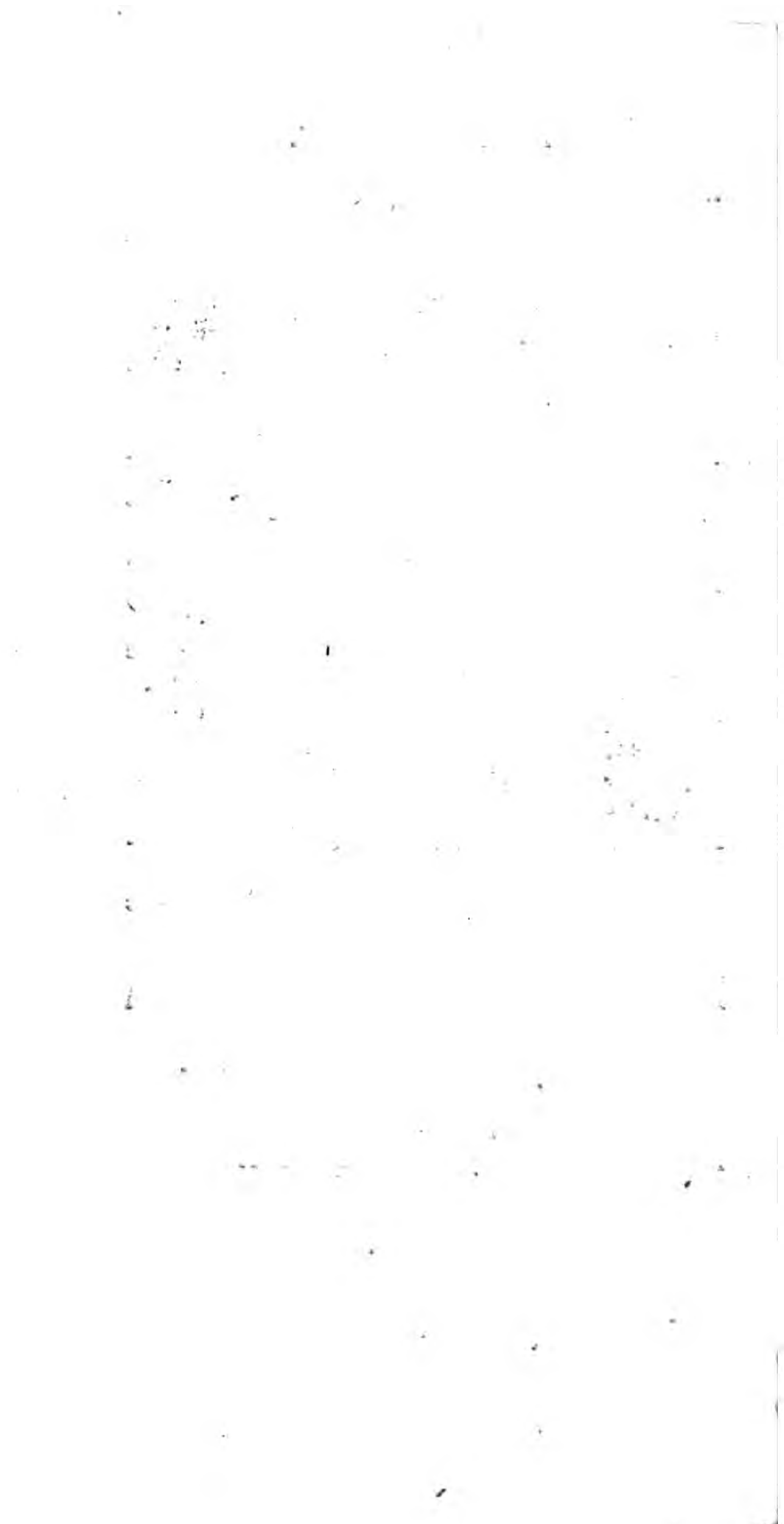
- Veil*, volonté  
*Veil*, œil, *oculus*.  
*Veloux*, velours  
*Vels*, veux tu.  
*Velt*, veut.  
*Versefierres*, Poëte.  
*Verté*, verité,  
*Vezié*, *Vezieux*, fin rusé, *versutus*.  
*Vez moicy*, me voici.  
*Vias*, donc ; *igitur* des Latins.  
*Vielt*, veut.  
*Voir*, vrai, *Verum*.  
*Voisdie*, tromperie ; ruse, *versutia*.  
*Volt*, *Voult*, veut, a voulu.  
*Volt*, *Voult*, visage, *vultus*.  
*Vorrent*, voulurent, *voluerunt*.  
*Vosist*, auroit voulu, *voluisset*.  
*Vis*, visage, *visus*.  
*Vis*, vil abject, *visus*.  
*Vis*, vivant, *vivus*.  
*Vis*, il m'est vis, il me semble, *mihî visum*  
*est*.  
*Vis*, porte, *ostium*.  
*Us*, porte, *ostium*.

F I N.

## ERRATA.

- P**age 23. vers 3. *lisez* quant riens, en deux mots. Lorsque je ne sçais rien de leur dessein, de leur projet.
- Page 55. lig. 1. *lis.* le mari fut tout surpris.
- Page 56. vers 1. *lis.* la Dame-Dieu, sans virgule entre ces deux mots, qui sont le *Dominus Deus* des Latins.
- Page 78. vers 14. *celé*, *lis.* cée.
- Page 80. penultieme vers l'or, *lis.* lor, sans apostrophe. Et je leur ferai voir doucement, évidemment.
- Page 88. note premiere, invoque, *lis.* invoquer.
- Page 102. vers penultieme, il doit être ainsi :  
Rendon cest avoir à bon gré.
- Page 118. vers 10. Se povie : *lis.* Se pøvoie l'eure savor. Si je pouvois sçavoir l'heure.
- Page 123, Le dernier vers doit être ainsi :  
Selonc la moie ententioa.  
Suivant mon avis.
- Page 133. vers 5. maifou, *lis.* maison.
- Page 149. vers 13, Du Filofofe, *lis.* D'un Filofofe.
- Page 163. note 2. *lis.* vins de Brie, & non des vins de Brie, supprimer l'article des.
- Page 199. ligne 4. criez, *lis.* crier.
- Page 240. vers 10. de ma laire, *lis.* de mal aire, deux mots,
- Page 243. vers 272. nus n'y, *lis.* nus n'a.
- Page 250. Boisdie n'est qu'un mot.
- Page 253. ligne 21. deit, *lis.* delit,
- Page 234. ligne 29. dout, *lis.* dont.











1

2

3

